

L'ENTREVUE DU LUNDI



Paul-Émile Roy

Critique virulent de la réforme scolaire, Paul-Émile Roy est considéré comme un polémiste par la plupart des gens qui le connaissent. Lui qui a enseigné au collège Saint-Laurent pendant une trentaine d'années connaît bien le secteur dont il s'est fait le dénonciateur : il sait pertinemment de quoi il parle ! Et maintenant qu'il a pris sa retraite, il peut consacrer tout son temps à la rédaction de ses ouvrages. Isabelle Paré l'a rencontré.

Page 9

Des libéraux déçus s'organisent en faveur du «non»

Michel Venne

de notre bureau de Québec

UN PETIT groupe de militants libéraux déçus de l'entente constitutionnelle a commencé à s'organiser et prévoit dès cette semaine poser un premier geste pour exprimer son désaccord avec les dernières offres fédérales et avec la décision du congrès du Parti libéral, samedi, de les recevoir favorablement.

Membre du comité du suivi des engagements électoraux du PLQ, M. Jacques Gauthier est l'un des instigateurs de cette initiative. Il compte distribuer aux médias, au cours de la semaine si possible, un

texte détaillé, signé par une dizaine de libéraux notoires.

M. Gauthier a refusé de révéler l'identité des signataires. Nous avons appris toutefois que MM. Mario Dumont et Michel Bissonnette seraient du nombre. Ainsi qu'une autre membre du comité du suivi, Mme Carole Lavallée. M. Jean Allaire sera invité à se joindre à eux.

Des démissions commencent par ailleurs à poindre aussi bien à l'exécutif du parti que dans les associations locales. Le président de la commission du parti pour l'animation et l'organisation, M. Philippe Garceau, déclare pour sa part qu'il va « fort probablement » démissionner de son poste, et perdra du coup son siège à

l'exécutif. Il conserve toutefois sa carte de membre.

Environ le quart des membres de l'exécutif du parti poursuit une réflexion sur son avenir au sein de l'organisation. M. Garceau estime pour sa part que « ça deviendrait incohérent » de dénoncer l'entente et de participer à l'organisation d'une campagne référendaire en sa faveur.

M. Allaire est de ceux qui réfléchissent. Il a quitté le congrès, samedi, en se disant « déçu, peiné et un peu honteux qu'un grand parti comme le Parti libéral puisse être aussi illogique ».

M. Mario Dumont, quant à lui, a déclaré hier au cours d'un entretien, Voir page 4: Des libéraux

Parizeau leur tend la main

Pierre O'Neill

LE CONGRÈS DU PLQ a été un exercice de grand cynisme politique, un congrès « paqueté », dit Jacques Parizeau, qui tend la main aux Allaire, Dumont et à tous les libéraux réformistes déçus, les invitant à se joindre au camp du non pour combattre les propositions constitutionnelles du Canada anglais.

« Je souhaite vivement que tous les libéraux qui n'ont pas accepté les conclusions du congrès acceptent d'agir aux côtés de ceux pour qui ces propositions sont inacceptables au Québec », a déclaré hier en conférence de presse, le président du Parti québécois, à l'issue d'une réunion du conseil exécutif du parti.

Cette union sacrée, M. Parizeau l'entrevoit tout à fait dénuée de partisanerie politique, au-delà des lignes de parti, voulant en cela respecter la décision de ceux qui entendent continuer à militer au sein du PLQ. « Nous ne nous entendons peut-être Voir page 4: Parizeau

Un tir d'obus sème la mort à Sarajevo

BELGRADE (AFP) — QUINZE personnes ont été tuées hier par un obus tombé sur un marché très fréquenté de la banlieue de Sarajevo, tandis que de violents combats se sont poursuivis autour de la capitale bosniaque et sur les principaux fronts de Bosnie-Herzégovine.

Selon la télévision de Sarajevo, l'obus est tombé sur le quartier d'Alipasino Polje, à l'ouest de Sarajevo, peu après midi heure locale.

L'explosion, survenue à une heure d'affluence, a fait des dizaines de blessés, dont beaucoup sont dans un état grave et ne survivront pas, selon des médecins de l'hôpital de France.

Au nord de Sarajevo, de violents combats ont opposé Serbes et Bosniaques dans la zone industrielle de Vogosca (à 2 km de la capitale), contrôlée par les forces serbes, selon un correspondant de l'AFP sur place.

Des combats pour le contrôle du faubourg d'Ilijas (à 15 km au nord de la ville), commencés la veille dans le cadre d'une tentative bosniaque de percée du blocus de Sarajevo, étaient également en cours dimanche.

Alors que Radio-Sarajevo qualifiait cette opération d'« offensive impossible à arrêter », l'agence yougoslave Tanjug, citant des sources ser-

bes, a affirmé que les forces serbes avaient « défendu avec succès toutes leurs positions et causé de fortes pertes à l'ennemi ».

Selon l'agence serbe SRNA, un convoi humanitaire conduit par la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) devrait quitter aujourd'hui Sarajevo pour Gorazde, petite ville de l'est assiégée depuis quatre mois par les forces serbes. Ce convoi, le second depuis le début du siège, devrait être composé de 14 camions d'aide alimentaire et être accompagné d'un bataillon français de la FORPRONU. Le convoi sera accompagné également par les forces serbes sur les territoires qui sont sous leur contrôle, selon SRNA.

Samedi, le leader serbe de Bosnie Radovan Karadzic avait annoncé avoir donné l'ordre de lever le siège de la ville.

Mais hier, Radio-Sarajevo, qui cite des sources militaires bosniaques, a affirmé que les forces bosniaques avaient par elles-mêmes « libéré 80 % du territoire de la ville » au cours d'une contre-offensive. Cette affirmation n'a pas été confirmée de source serbe.

Les médias ont par ailleurs signalé de violents combats sur plusieurs fronts.

Voir page 4: Un tir



Un infortuné propriétaire d'un petit garage à Sarajevo assiste à la destruction de son atelier par un obus qui a fait 15 morts, hier.

PHOTO AP

Liv Ullmann derrière la caméra avec Lopez et Leduc

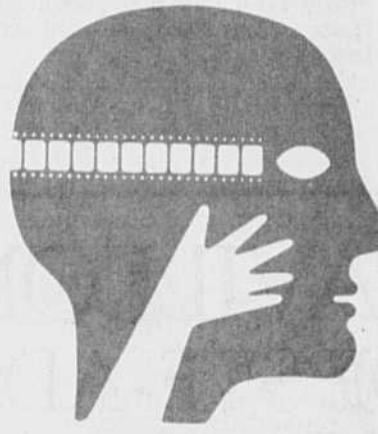
Trois films inspirés de la littérature lancent le premier week-end du FFM

Robert Lévesque

LES DÉBUTS fort réussis de Liv Ullmann derrière la caméra ; un film américain indépendant de Temistocles Lopez qui, dans son imperfection même, sonne très actuel ; et la sortie de *La vie fantôme* de Jacques Leduc, le film qui représente le Québec dans la course aux prix des Amériques. Ces trois événements du premier week-end, au 16e Festival des films du monde (FFM), du côté de la compétition, ont des résonances diverses. Ullmann révèle un talent de grande professionnelle dans un nouveau métier, Lopez était un inconnu qui sera dorénavant à surveiller de près, et Leduc remet sur le métier son ouvrage sans parvenir à le polir vraiment.

Liv Ullmann, dans *Sofie*, filme une Bovary danoise ; Temistocles Lopez pique le modèle de *La Ronde* d'Arthur Schnitzler pour construire une pince-fesse à l'ère du sida ; et Leduc s'accapare les personnages de Danièle Sallenave (*La vie fantôme* paru chez P.O.L.) pour filmer le slalom d'un homme entre deux femmes. Voilà du cinéma qui recourt à la littérature, et des cinémas qui tournent autour de deux ou trois choses que l'on connaît d'elle, la vieille vie, c'est-à-dire l'amour, le désir, la mort.

C'est Liv Ullmann qui a causé la



Autres textes Page 11

grande surprise de ces premiers jours du festival. La comédienne de 53 ans offre à Montréal la primeur de ses débuts de réalisatrice avec un film parfaitement maîtrisé dans lequel les acteurs danois qu'elle dirige, tous extraordinaires, jouent jusqu'à la limite du possible dans les entrelignes de l'intime. Dans un magistral portrait de famille (des Juifs suédois qui vivent au Danemark à la fin du siècle dernier), où Sofie fait le lien entre trois générations, Liv Ullmann n'est pas loin d'atteindre la qualité d'émotion de certains films de celui

qui l'a tant filmé, son ex-mari Ingmar Bergman.

Sofie, qui vit avec son père et sa mère, est sur le point de devenir « vieille fille » lorsqu'elle frôle à la fois le grand amour (avec un peintre non juif) et s'engage par autorité familiale dans un mariage de raison avec un cousin. Le film, qui adapte un roman du Danois Henri Nathansen, va nous faire suivre à la trace la vie de Sofie, de 1886 à 1907, les malheurs de Sofie, en fait, à la suite de cette erreur qui brise sa vie. Son mari, Jonas, va entrer dans une mélancolie fatale ; elle, qui rêve à cet amour entrevu (la rencontre de Sofie et du peintre dans un bal, leurs échanges, leur séparation, sont des moments de cinéma admirables), va porter son malheur sans se résigner vraiment, avec une force de caractère qui en fait presque une Nora (le personnage d'Ibsen dans *Maison de poupée*, même époque), mais une Nora qui ne part pas, assume, et... couchera avec le frère de Jonas.

Elle est un peu le contraire d'Hedda Gabler, pour demeurer dans le contexte culturel danois de cette époque, cette Sofie toujours gentille, attentionnée, déterminée mais solitaire, qui ne met à exécution aucune vengeance envers la vie. Au lieu de se venger, ou de se suicider, elle va vouloir changer le monde à sa vitesse, à sa manière, gentiment, de

sorte que son fils, lorsqu'il voudra quitter la maison, trouvera chez elle des bras qui ne le retiennent pas, qui, de la fenêtre où elle a passé sa vie, lui lancent des grands signes d'adieu. Karen-Lise Mynster joue Sofie prodigieusement, et Erland Josephson, ce grand acteur de Bergman, trouve un grand rôle dans la peau d'un père juif suave. En fait, tous les acteurs du film sont parfaits, et l'on voit qu'une comédienne comme Liv Ullmann peut être une grande directrice d'acteurs.

En conférence de presse, Liv Ullmann, qui a du caractère, et qui avait déjà au FFM renié un film devant son producteur italien, a tout de suite tenu à se dissocier de toute comparaison avec le grand cinéaste pour lequel elle a tourné 10 films, et qui l'a révélé au monde entier dans les années 60. « Je ne suis pas née avec Ingmar Bergman », a-t-elle laissé tomber après une question où on lui demandait si le maître suédois avait influencé son approche de réalisatrice. « Il serait stupide de dire qu'il ne m'a pas influencée, mais je crois que l'on apprend plus des mauvais directeurs que des plus grands. On apprend tout ce qu'il ne faut pas faire, quand on les voit par inexpérience tuer la sensibilité d'un acteur. Et puis j'ai appris de ma vie, de mes 35 ans d'actrice ».

Voir page 4: Liv Ullmann



PHOTO NORMAND BLOUIN

Liv Ullmann

CAHIER
SPÉCIAL

SALON ICOM 1992

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: le 4 septembre 1992

À l'occasion du Salon international des musées ICOM 1992, un événement organisé en parallèle à la XVIe Conférence générale du Conseil international des Musées, LE DEVOIR publiera un cahier spécial le 12 septembre prochain.

De format tabloïd, ce cahier présentera la liste des exposants à ce salon où on retrouvera les **grands musées du monde** et le programme d'animation du Salon. Il sera également question des grandes orientations de développement que prendront les **musées** au cours des prochaines années.

PARUTION
le 12 septembre
DANS
LE DEVOIR

Bourassa renonce à la «souveraineté partagée»

Si l'entente n'est pas ratifiée, les libéraux envisageront d'autres scénarios

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE PREMIER ministre Robert Bourassa a tiré un trait, samedi, sur le concept de «souveraineté partagée», et son parti a, à toutes fins utiles, renoncé à proposer cette solution aux Québécois si l'entente d'Ottawa se casse la gueule.

Le congrès spécial du Parti libéral a rejeté, en effet, une proposition selon laquelle le scénario de rechange prévu au programme libéral (la souveraineté dans un cadre confédéral) «soit mis en application» si l'entente constitutionnelle n'est pas ratifiée.

La proposition a été amendée de sorte que si l'entente meurt prématurément, comme est mort l'accord du lac Meech, les «instances concernées du parti» soient invitées à déterminer une nouvelle position libérale. Au mieux, le scénario de la souveraineté partagée sera «proposé» comme l'une des avenues à considérer.

En conséquence, les libéraux ont renoncé à faire peser sur les épaules du reste du Canada, d'ici à la fin du processus de ratification, la menace d'un référendum sur la souveraineté,

assortie d'une union économique et du maintien d'un parlement commun. Cette menace était vue comme le moyen d'imposer au Canada une «obligation de résultat».

Le premier ministre a lui-même torpillé le concept qu'il a développé il y a 25 ans et qui fut ressuscité depuis deux ans sous diverses appellations, dont la «superstructure» évoquée par M. Bourassa en 1990 au cours d'une tournée en Europe.

Aux militants de son parti, il a expliqué que cette option ne pourrait être applicable au Canada que si elle était acceptable à nos partenaires canadiens et, d'autre part, si le progrès du Québec était sérieusement entravé en régime fédéral, ce qui n'est point le cas à son avis.

«C'est une option qui est à la mode; elle se retrouve dans les endroits les plus dynamiques de la planète, dit-il. On sait qu'actuellement chez nos ancêtres, on discute de cette question de transférer des instruments de souveraineté à un autre niveau de gouvernement que l'on peut appeler néo-fédéral ou supranational. Mais il faut tenir compte de l'acceptabilité d'une telle solution par nos partenaires», a-t-il ajouté,

laissant entendre que les autres provinces canadiennes n'y voient aucun intérêt.

Cette option «suppose aussi, pour la choisir, que le progrès ou le développement du Québec soit paralysé ou sérieusement entravé, dit-il. Mais on doit constater en toute objectivité que le Québec a des pouvoirs très importants, que le Québec est un État qui existe dans le temps et dans l'espace».

Le Québec, a-t-il affirmé, dispose dans le secteur culturel de la «quasi-souveraineté». «Quand on voit par exemple que nous pouvons adopter des législations pour interdire l'utilisation d'autres langues dans certains secteurs, qu'on ne dise pas que le Québec manque d'outils».

La reconnaissance du Québec comme société distincte prévue à l'entente constitutionnelle, ajoutait-il, «reconnaît à toutes fins pratiques le Québec comme une nation».

Selon M. Bourassa, le Québec contrôle ses lois, son système légal avec le Code civil, il contrôle son immigration, il perçoit la majorité de ses impôts et possède d'importants outils économiques, dont la Caisse de dépôts. Il argue que la réforme constitutionnelle lui procurera de nou-

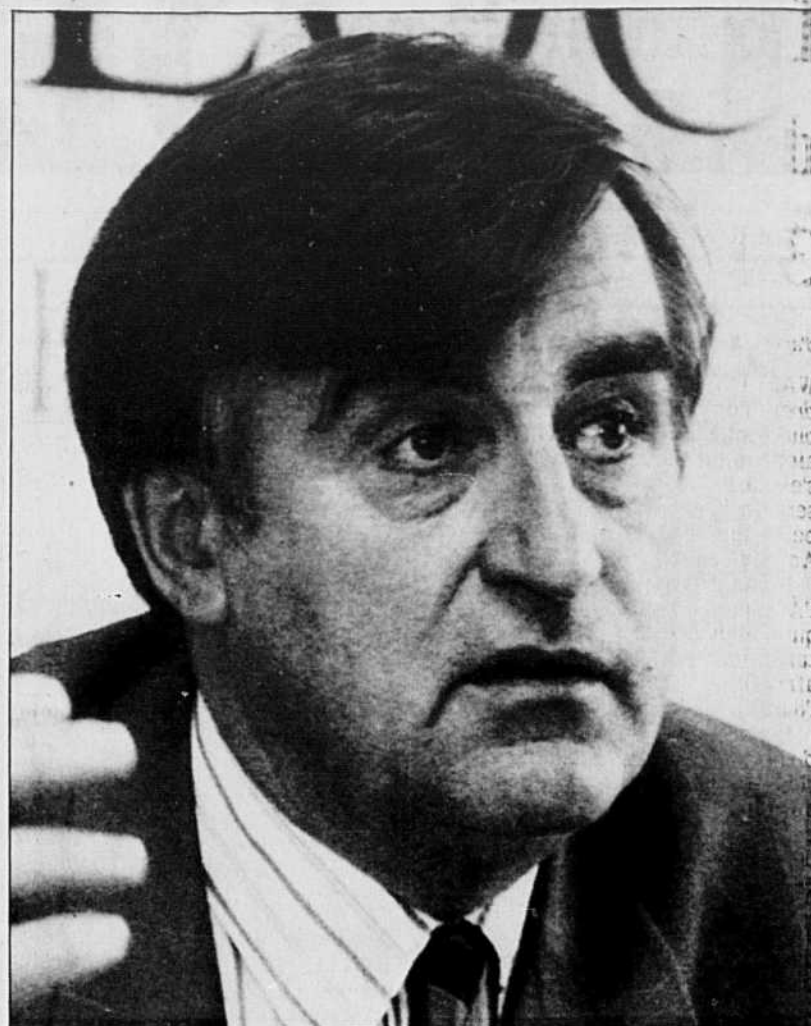
veaux pouvoirs, notamment en main-d'œuvre.

«Quelle est la vraie richesse d'un peuple si ce n'est le contrôle du développement de ses ressources humaines?» a-t-il demandé. L'entente d'Ottawa prévoit que le Québec pourra, à la suite d'une négociation avec Ottawa, exercer la compétence exclusive sur la formation de la main-d'œuvre et gérer, en sous-traitance, le régime fédéral d'assurance-chômage sur son territoire.

M. Bourassa rappelle que dans sa situation actuelle, le Québec possède des atouts mais aussi des contraintes dont celles de la concurrence internationale. Quelle serait le rapport de force d'un Québec souverain dans ses relations commerciales avec le géant américain, demande-t-il.

Ironique, il laisse entendre que la souveraineté pleine et entière, un concept «archaïque», ne donnerait rien de plus au Québec que le pouvoir de «nommer des ambassadeurs».

«Dans les décisions que nous prenons, il est risqué d'assumer trop d'inconnu», dit-il. «Je ne peux pas jouer l'apprenti sorcier sur l'avenir du peuple québécois sans subir le vent froid de l'Histoire.»



Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

La revanche des fédéralistes

Michel Venne

de notre bureau de Québec

UN MILITANT du Parti libéral résumait ainsi, samedi, en fin de journée, le résultat du congrès spécial du parti sur la constitution: nous voici revenus à la situation normale, il y a au Québec un parti souverainiste et un fédéraliste, le nôtre; que ce soit clair désormais.

«C'était la revanche des fédéralistes libéraux, irrités, en mars 1991, d'avoir adopté à leur corps défendant le rapport Allaire, qui devenait le programme officiel du PLQ sur la question constitutionnelle et proposait une décentralisation quasi utopiste de la fédération canadienne. Ils avaient remis les horloges à l'heure.

La journée avait débuté par une ovation au premier ministre Robert Bourassa, présenté par le président du parti M. Jean-Pierre Roy comme «l'homme de la situation», fraîchement revenu de Charlottetown avec un accord constitutionnel dans son attaché-case.

Tandis que la salle vibrerait aux «Bourassa-Bourassa» scandés par les quelque 3500 militants présents, un carré de jeunes libéraux irréductibles, assis au milieu de la patinoire du PEPS de l'université Laval, restaient les bras croisés. Le père du programme constitutionnel du parti, M. Jean Allaire, n'était pas encore dans la salle. Il arriva discrètement quelques minutes plus tard, se faufila dans la dernière rangée de chaises et s'assit, seul, silencieux.

Le ton était donné. Les dissidents, ceux pour qui l'entente constitutionnelle n'est pas acceptable, allaient se faire battre à plate couture. Ils s'y attendaient: «Nous n'avons eu aucune surprise», dit hier le président de la Commission Jeunesse, M. Mario Dumont, en faisant route pour Montréal où il allait voir, en soirée, en compagnie de son ami et prédécesseur aux mêmes fonctions Michel Bissonnette, le dernier film de Jacques Godbout au titre évocateur, *Le Mouton noir*.

Dumont et son groupe sont restés de marbre, durant le discours de leur chef: «Nous sommes un parti de pouvoir, il nous faut être un parti lucide, responsable, leur dit-il. Tous constatent la très grande fatigue constitutionnelle des Québécois, tous constatent aussi l'acuité des problèmes économiques, le sérieux des pro-

blèmes financiers.»

M. Bourassa parlait à la tribune, devant un gigantesque panneau portant l'inscription: «Le Québec, une vision, un choix». Il termina son discours par un appel à ces jeunes militants déçus du résultat de la négociation, déçus aussi qu'on leur présente «des arguments peu convaincants comme la fatigue constitutionnelle» pour vendre l'entente. Déçus aussi que «les décisions semblaient prises avant que l'on ait pu faire le débat de fond».

Le premier ministre leur dit: «Mon seul objectif dans tout cela, c'était de protéger l'avenir du Québec, et protéger l'avenir du Québec c'est d'abord et avant tout, logiquement, protéger sa jeunesse».

Les conciliabules continuaient d'aller bon train, par la suite, tandis que le ministre Gil Rémillard, présenté par le premier ministre comme son «vieux compagnon de route dans ce dossier», et M. Bourassa, tous deux en manches de chemise, assis devant la salle, ont expliqué l'accord et répondu aux questions des militants.

Le député fédéraliste de Verdun Henri-François Gauthier, ainsi que le vice-président nationaliste du parti Denis Thérien, ont multiplié les tentatives de rapprochement entre les deux ailes libérales.

Ils ont concocté un compromis — «un compromis sur les mots mais dans lequel les jeunes ne pouvaient pas marcher», dit Dumont —, pour que le congrès «reçoive favorablement» plutôt qu'il «appuie» l'entente d'Ottawa.

Cet amendement, qui permettait à ceux qu'on appelle au parti les nationalistes modérés d'expliquer à leurs commettants qu'ils se gardaient une porte ouverte si les textes juridiques de l'accord ne leur plaisaient pas, a été longuement débattu. Nombre de militants fédéralistes ont dit au micro qu'il fallait éviter l'équivoque et donner un appui sans réserves.

Le véritable débat a pu enfin démarrer. L'aile fédéraliste avait soigneusement organisé son offensive. Pour contrer l'image selon laquelle les jeunes du parti s'opposent à l'entente, les fédéralistes avaient mobilisé des jeunes militants de leur allégeance pour défendre leurs positions au micro.

Louis-Martin Richer, l'un des chefs de file des jeunes libéraux fé-

déralistes, vint présenter avec enthousiasme la motion d'appui. Les militants qui étaient contre l'accord, avaient reçu le mot d'ordre de se taire si possible, sinon de ne pas s'identifier à la circonscription dont ils venaient s'ils se rendaient au micro pour ne pas mettre le député concerné dans l'embarras à la veille d'un référendum où il devra défendre l'entente.

Le débat se déroula dans le calme. Un militant essaya de couper la parole à Mario Dumont, lorsqu'il vint au micro, en demandant que le vote ait lieu. Il répéta la manœuvre, mais les deux fois en vain, comme le tour de parole de Jean Allaire arriva. Les jeunes libéraux furent alors lorsqu'ils ont voté contre la motion d'appui à leur chef.

Sur quelque 3000 membres votants, un bon tiers n'étaient pas délégués. Plusieurs étaient venus dans l'un des 36 autobus nolisés qui emportaient la stationnement. Tous les membres en règle ont droit de vote au congrès selon les statuts du PLQ.

Jean Allaire fut attentivement écouté. Il était ému. Il dit à quel point il était difficile pour ce militant, au parti depuis 36 ans, de venir dire qu'il «ne marche plus», parce qu'on lui demande aujourd'hui non pas de faire «des compromis mais des compromissions».

«On ne me fera pas dire que cette entente est un progrès pour le Québec», répéta-t-il.

À sa suite, des militants déçus mais solidaires de leur parti et de leur chef d'abord, se sont ralliés à la position majoritaire, y compris le député nationaliste Jean-Guy Lemieux.

Le vote eut lieu. Quelques centaines de cartons jaunes se sont levés lorsque le modérateur demanda ceux qui étaient contre. C'étaient essentiellement les jeunes, dont au moins deux centaines quittèrent l'amphithéâtre quelques minutes après ce vote. Ils le firent sans bruit, comme s'ils avaient choisi d'atténuer leur coup d'éclat.

Ceux qui restèrent ont disposé du reste des propositions. L'une d'elle prévoit que le référendum québécois peut se tenir «simultanément ou ultérieurement» à ceux des autres provinces, ce qui autorise un référendum pancanadien, pourvu que, précise la résolution, il se déroule au Québec «sous l'égide de la loi québécoise».

La résolution en faveur de l'entente

RÉUNIS en assemblée générale spéciale à l'université Laval, samedi, quelque 3500 militants libéraux ont adopté par une énorme majorité la résolution suivante:

«Il est résolu:

1. que le Parti libéral du Québec appuie son chef Robert Bourassa dans sa démarche constitutionnelle et reconnaisse que le projet d'entente constitutionnelle provisoire négocié entre le premier ministre du Québec et ses partenaires canadiens, bien qu'en deca du programme du parti, représente un progrès réel, progrès qui va dans le sens des revendications traditionnelles du Québec et en conséquence, qu'il reçoive favorablement cette entente provisoire;

2. que cette entente soit soumise à la population du Québec par voie d'un référendum tenu soit simultanément ou ultérieurement à celui des autres provinces canadiennes et organisé sous l'égide de la loi québécoise sur la consultation populaire;

3. que l'Assemblée nationale soit appelée à ratifier l'entente constitutionnelle uniquement:

— s'il y a eu entente sur les textes juridiques;

— si la population du Québec se prononce majoritairement en faveur de cette entente; et

— une fois que toutes les autres législatures provinciales et le Parlement fédéral auront ratifié l'entente.

4. que dans le cas où l'entente constitutionnelle ne serait pas ratifiée par l'Assemblée nationale, le processus prévu à l'article 2b, deuxième alinéa du programme du parti

(NDLR: proposer l'accès du Québec à la souveraineté assortie d'une union économique gérée par des institutions communes avec le Canada) soit alors proposé aux instances concernées du parti;

5. que le gouvernement libéral utilise les mécanismes prévus à l'entente pour réaffirmer ses revendications historiques en matière de partage des pouvoirs.

Lucien Bouchard estime que le Parti libéral est complètement dénaturé

Pierre O'Neill et Paul Cauchon

«LE PARTI libéral n'est plus le Parti libéral» et «il devrait même changer de nom», déclare le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard au lendemain du congrès libéral spécial, un congrès qui a vu «l'establishment du parti manipuler» ce parti.

Lucien Bouchard se demande maintenant où iront les jeunes libéraux qui ont osé s'opposer à la négociation conclue par le premier ministre Bourassa, puisque le parti «a décidé de suivre la génération des Ryan».

«C'est un débat qui concerne le futur du Québec, et le futur ce sont les jeunes, explique-t-il. Nous avons maintenant un avant-goût du débat: même les jeunes du PLQ rejettent l'offre actuelle. Si ce n'est pas bon pour les jeunes libéraux ce n'est bon pour personne. Ces jeunes peuvent devenir un symbole extrêmement puissant dans le débat».

En entrevue au DEVOIR hier, Lucien Bouchard a rappelé qu'après la période de Taschereau et de Godbout un nouveau cycle avait commencé au Québec dans les années 60 avec le Parti libéral de Jean Lesage et de René Lévesque. Le PLQ était alors «le parti de la résurgence du Québec, le parti qui construisait le Québec moderne, au-delà du statu quo».

Le PLQ demeurait évidemment dans les limites du fédéralisme mais «c'était le parti qui croyait qu'il y avait assez de flexibilité dans le régime fédéral pour donner au Québec une place comme peuple et se développer comme tel».

Les premiers ministres qui ont succédé à Jean Lesage sont demeurés dans cette lignée, ajoute M. Bouchard, autant Daniel Johnson que «Bourassa première manière et jusqu'à tout récemment». Mais aujourd'hui «il n'y a plus de Parti libéral comme cela», au lendemain d'un congrès qui a «utilisé des méthodes qui détonnent avec celles d'un parti

que j'avais toujours cru démocratique».

Le chef du Bloc québécois estime donc que «l'Histoire vient de prendre fin: on ne parlera plus des revendications historiques (du Québec). En fait il n'y aura même plus de revendications. Ce seront plutôt des espérances de négociations sans aucun rapport de force. Ce sont des vis-à-vis condamnés à l'échec».

«Si M. Bourassa n'a pas été capable d'aller chercher plus que le statu quo diminué, avec la force politique que lui donnait la mobilisation politique du Québec depuis deux ans, avec la force de son parti et celle du rapport Allaire, avec la loi 150, imaginez ce que ça va vouloir dire après. Je pense qu'il ne faut plus l'envoyer à Ottawa, parce que quand il va y aller ça va diminuer encore».

Prévoyant un débat référendaire «très vigoureux», Lucien Bouchard soutient que les Québécois devront avant tout examiner les offres qui sont maintenant sur la table, et ils devront se méfier de «l'attitude apocalyptique que les fédéralistes à la Bourassa adopteront», une attitude voulant qu'un refus des offres mènerait au désastre.

«La tactique des fédéralistes est claire: ils voudront faire le procès de la souveraineté. C'est le bout du paradoxe: voici des gens qui n'ont pas voulu faire porter le référendum sur la souveraineté, en dépit d'une loi qui les y obligeait, une loi qui se situait dans le prolongement de toute une dynamique collective».

Puisqu'ils veulent maintenant consulter le peuple sur les offres qu'ils ont reçues, on va parler des offres», rétorque-t-il.

«Ces offres on les examinera en elles-mêmes, on se demandera si elles sont bonnes ou non, et si elles sont inacceptables il faudra les rejeter. Je pense que les Québécois comprendront qu'ils n'ont aucun risque à rejeter des offres qui ne sont pas bonnes. Tout ce qu'ils risquent c'est d'avoir plus tard».

Lucien Bouchard prévoit alors que ceux qui comme lui prônent la souveraineté «devront convaincre les Québécois dans un autre référendum. Ce sera un autre débat, une autre décision, un autre moment de vérité référendaire».

Pour le moment Lucien Bouchard croit que tous les souverainistes doivent demander à tous les Québécois «qu'ils soient souverainistes ou fédéralistes, de juger ces offres en elles-mêmes».

Le chef du Bloc Québécois remarque d'ailleurs que «même M. Bourassa nous dit lui-même d'une façon subliminale que ce ne sont pas de bonnes offres puisqu'il admet qu'elles se situent en-deça de ses espérances!».

Lucien Bouchard rappelle qu'un sondage Crop indique que 25 % des gens qui votent libéral sont contre les offres présentées par le fédéral.

Peut-être que la position du PLQ, qualifiée par Lucien Bouchard de «parti des anglophones», reflète une certaine lassitude «mais la lassitude ne résistera certainement pas à l'analyse qui va suivre».

Il s'étonne par ailleurs que les Québécois n'aient pas encore vu les textes juridiques de l'entente fédérale-provinciale alors qu'on prétend décider de l'avenir du Québec. La situation de cette offre se détériore lorsqu'on connaît les textes», dit-il.

Et il se réjouit presque de voir Robert Bourassa attaquer maintenant sa propre formation politique: «C'est un bon signe pour le Bloc, le Bloc sera important dans le débat et dans les élections».



PAVILLON DES ARTS DE STE-ADELE

SAISON 1992-1993

5 SEPTEMBRE

LOUISE LEBRUN
Soprano
MOZART • ROSSINI • MEYERBEER
MASSENET • THOMAS • PUCCINI

5 DÉCEMBRE

DUO CARMEN PICARD, ELIZABETH DOLIN
Violoncelliste et Pianiste
BEETHOVEN • CHOPIN

10 AVRIL

NICOLE LORANGE
Soprano
VIVALDI • SCARLATTI • BARBARA STROZZI
MARTUCCI • RESIGNI • TOSTI • VERDI • BOITO
CILEA • PUCCINI

19 SEPTEMBRE

CHRISTIAN PARENT
Pianiste
SOIRÉE CHOPIN

23 JANVIER

ALAIN LEFÈVRE
Pianiste
SCARLATTI • CHOPIN
MOUSSORGSKI • MAURICE RAVEL

15 MAI

CLAUDE LABELLE
Pianiste
BEETHOVEN • LISZT

10 OCTOBRE

QUATUOR ALCAN
Quatuor à cordes
SOIRÉE BEETHOVEN

20 FÉVRIER

DUO ANNE ROBERT, SYLVIANE DEFERNE
Violoniste et Pianiste
BEETHOVEN • BRAHMS

EXPOSITIONS ARTISTES-PEINTRES

1992
RICHARD LACROIX
Septembre

1993
GROUPE KYLON
Janvier et Février

7 NOVEMBRE

MARIO DUCHEMIN
Pianiste
CHOPIN • LISZT

13 MARS

QUATUOR CLAUDEL
Quatuor à cordes
SOIRÉE BEETHOVEN

PIERRE LEBLANC
Octobre

PIERRE PATRY
Novembre

MARC-ANTOINE NADEAU
Décembre

MARIO BOVIN & KATIA LEMIEUX
Mars

EXPOSITION ITINÉRANTE «PLURALITÉ 92-93»
avril

PIERRE GENDRON
Mai

PAVILLON DES ARTS DE STE-ADELE
1364, chemin de la Ste-Marguerite
(sortie 69, de l'autoroute des Laurentides)

CINÉ FMI 995
LE DEVOIR *de 1993* l'Orpailleur

Billets en vente à tous les comptoirs ADMISSION:
522-1245 ou 1-800-361-4595
Billets: Adultes 25 \$ Âge d'or: 20 \$ Étudiants: 10 \$
Forfaits d'abonnement aussi disponible.
RÉSERVATION TÉLÉPHONIQUE 1-229-2586

Le bilan du passage d'Andrew: 33 morts et 30 milliards de dégâts

d'après Reuter et AFP

WASHINGTON — L'OURAGAN Andrew, l'un des désastres naturels les plus violents et les plus coûteux qui aient jamais frappé les États-Unis, s'est disloqué samedi au terme d'une semaine durant laquelle il a tué 33 personnes et laissé plus de 250 000 Américains sans abri.

Né au début du mois au-dessus de l'Afrique sub-saharienne, Andrew, qui n'était encore qu'une petite perturbation, avait quitté le continent africain le 15 août en direction de l'ouest.

Lundi matin, devenu ouragan, Andrew avait balayé la côte de la Floride avec des vents atteignant jusqu'à 225 km/h et, poursuivant sa course, il a fait plus de 30 milliards \$ de dégâts dans le sud de la Floride et en Louisiane.

Avant de frapper le continent américain, il avait dévasté les Bahamas, tuant quatre personnes et détruisant des dizaines d'habitations.

En Floride, 22 personnes au moins sont mortes et des dizaines sont encore portées disparues. Plus d'un million de personnes avaient été évacuées avant l'arrivée du cyclone.

Des centaines de milliers d'habitants sont encore privés d'eau, d'électricité et de vivres.

Le président George Bush, critiqué pour la lenteur des secours, a promis vendredi que les victimes d'Andrew recevraient du gouvernement fédéral américain toute l'aide nécessaire.

Mercredi soir, Andrew, ayant perdu pratiquement toute sa violence, était devenu un simple orage tropical. Vendredi, des nuages orageux étaient pratiquement tout ce qui restait de lui. Samedi, il s'est évanoui quelque part entre les Appalaches et la Pennsylvanie.

Le bilan de l'ouragan Andrew a été porté officiellement dimanche à 33 morts, et la situation reste très difficile pour les centaines de milliers de victimes dépendant des services de secours pour leur abri, leur nourriture et leur santé.

Un homme de 34 ans a été électrocuté à cause d'une ligne défectueuse en Louisiane. Le bilan est désormais de 25 morts et deux disparus en Floride, quatre morts en Louisiane et quatre aux Bahamas.

Les problèmes de communication sont encore énormes. Après avoir été bloquées par les arbres abattus par l'ouragan, les routes sont maintenant encombrées par les particuliers qui apportent des secours et par d'autres qui viennent voir l'étendue des dégâts. Les lignes de téléphone sont saturées.

Le département de la Défense, requis par le président George Bush vendredi, a annoncé samedi qu'il allait envoyer 14 500 militaires sur le terrain en Floride, soit le double du nombre initialement prévu. Les responsables militaires sur place ont indiqué hier qu'ils étaient prêts à porter le contingent à 20 000-25 000 dans les prochains jours.

L'armée est chargée notamment de monter des villages de tentes pour abriter une partie des 180 000 sans-abri. Jusqu'à 10 000 tentes pouvant accueillir chacune entre 20 et 25 personnes doivent être installées. Mais ces opérations ont à peine commencé. Les abris actuellement en service, notamment ceux de la Croix Rouge, n'hébergent que quelques milliers de personnes.

Les militaires apportent également des centaines de milliers de rations alimentaires et la Marine doit acheminer quelque 2000 tonnes de nourriture et de fournitures diverses dans les prochains jours.

Dans ces conditions précaires, sous une chaleur de plus de 30 degrés Celsius, les autorités sanitaires sont confrontées aux risques de maladies, notamment de gastro-entérites, et d'infections.

Les détritus pourrissant au soleil attirent les insectes. Des avions ont répandu hier matin des produits antimoustiques sur les zones dévastées.

Le président George Bush a annoncé samedi à l'issue d'une réunion à la Maison-Blanche que l'administration débloquent 300 millions \$ pour l'Agence fédérale pour les secours d'urgence (FEMA) et 127,2 millions \$ de bons alimentaires pour les plus pauvres.

En Louisiane, où la situation est beaucoup moins difficile qu'en Floride (400 millions \$ de dégâts contre 15 à 20 milliards, 8000 maisons détruites contre au moins 63 000), les autorités fédérales viennent d'ouvrir des bureaux pour venir en aide aux victimes.



Deux jeunes de Homestead, dans le sud de la Floride, ne semblent pas trop s'en faire des dégâts laissés par l'ouragan Andrew. Derrière eux, une maison qui a été complètement soufflée.

Ouverture du congrès sur l'air pur à Montréal

Caroline Montpetit

C'EST AUJOURD'HUI que débute à Montréal le 9e congrès Mondial sur l'air pur, qui se poursuivra toute la semaine à l'Hôtel Reine-Elizabeth de Montréal.

Sous le thème, « Vers l'an 2000, les questions cruciales dans l'environnement global », un millier de représentants provenant d'une trentaine de pays aborderont une kyrielle de sujets aussi importants que les communications publiques, les questions de pollution reliées au transport, les effets de la pollution de l'air sur la santé, la recherche de sites de traitement des déchets, l'échantillonnage de l'ozone, etc.

Sous la présidence d'honneur du

gouverneur général du Canada, Ramon J. Hnatyshyn, près de 400 textes scientifiques seront présentés par des conférenciers de partout dans le monde, accompagnés d'une quarantaine d'expositions et de visites scientifiques.

Le ministre de l'Environnement Jean Charest ouvrira pour sa part les soixante sessions techniques du Congrès.

Le Congrès mondial sur l'air pur est organisé tous les trois ans par l'Union internationale des associations de prévention de la pollution atmosphérique.

Depuis 1966, ces congrès se sont tenus en Angleterre, au Japon, en Argentine, en France, en Australie, et aux Pays-Bas.

À Montréal, l'hôte organisateur de

la conférence, sera la Air and Waste Management Association, qui regroupe quelque 10 000 membres dans plus de 50 pays, et dont 21 sections sont au Canada et aux États-Unis. Au Québec, on l'appelle la Air Pollution Control Association. Ses membres proviennent de plusieurs disciplines, sciences sociales et sciences pures, sciences de la santé, sciences juridiques, ingénierie et sciences de la gestion. Elle est composée de représentants de l'industrie, du gouvernement, des milieux universitaires et scientifiques, et elle tient une conférence annuelle, des conférences techniques et publie un journal annuel.

Au programme, on retrouve notamment mercredi un panel sur la prévention de la pollution et son rôle

dans le développement durable, auquel participeront notamment Pierre-Marc Johnson, conseiller spécial de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Louis-Paul Allard, président de la Fondation québécoise en environnement, Jean-Pierre Gauthier, directeur général régional de Conservation, Protection et Environnement Canada, Jack McLeod, président de Shell Canada, ainsi que des représentants de la Corée, du Brésil, des États-Unis.

Ce matin, le maire de Montréal, Jean Doré présentera également un mot de bienvenue aux participants.

L'AWMA, organisation d'envergure mondiale, a été fondée en 1907 sous le nom de Air Pollution Control Association.

Les Québécois francophones préfèrent l'indépendance à la dernière entente

QUÉBEC (PC) — UNE MAJORITÉ de Québécois francophones préfèrent l'indépendance pure et dure à la dernière entente constitutionnelle dans laquelle seulement six pour cent d'entre eux voient un progrès significatif, révèle un sondage effectué pour le Parti libéral du Québec (PLQ) par la firme Créatec.

Ce sondage, mené du 25 au 27 août auprès d'un échantillon de 707 personnes, montre que 49 % des Québécois francophones choisissent « que le Québec se sépare du reste du Canada pour devenir un pays indépendant », contre 42 % qui préfèrent « accepter un accord constitutionnel sur l'entente de principe intervenue la semaine dernière », les autres huit pour cent étant indécis.

Dans l'ensemble de la population, toutefois, 51 % préfèrent accepter l'entente contre 41 % qui se rallient à l'indépendance pure et dure. Ce renversement s'explique par l'adhésion massive (94 %) des non-francophones à l'entente constitutionnelle.

Toutefois, quand le sondeur du PLQ vérifie l'appui à l'accord sans

lui opposer l'option indépendantiste, le résultat démontre que les Québécois sont partagés à parts égales, 36 % y voyant un progrès (petit selon 28 %, significatif selon 12 %) et 36 % y voyant un recul (petit selon 16 % et significatif selon 20 %) tandis que sept pour cent croient que l'entente n'amènerait aucun changement.

Sur cette question aussi, lorsque l'on isole la population francophone, la déception de la majorité apparaît: 41 % considèrent que l'accord constitue un recul pour le Québec (dont 23 % qui jugent ce recul significatif) contre 32 % qui y voient un progrès (dont seulement six pour cent disent qu'il est significatif).

Le sondage révèle aussi que, malgré leurs réserves, une majorité de Québécois veulent la ratification de l'entente.

En effet, après répartition des 14 % qui se déclarent indécis, 63 % des Québécois souhaitent fortement (27 %) ou modérément (36 %) que l'entente « soit ratifiée par l'ensemble des provinces et les autochtones, dans les meilleurs délais ».

Les coyotes menacent les cervidés de la Gaspésie

Louis-Gilles Francoeur

LA POPULATION de « chevreuils » gaspésienne et celle du fragile troupeau de caribous du parc de conservation de cette région sont menacées à court terme d'extinction par les coyotes, confirme un rapport que vient de rendre public le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP).

Ce verdict, prononcé par deux spécialistes en gestion de grands cervidés, MM. Serge Larivière et Michel Crête, confirme les appréhensions des chasseurs et commerçants de cette région, qui avaient organisé l'hiver dernier des battues pour diminuer le nombre de coyotes. Le MLCP, qui était intervenu pour interdire à tout le moins les battues en motoneige, avait soutenu que seule une politique de trappage soutenue allait pouvoir contenir le nouveau prédateur qui achève de « coloniser », comme disent les biologistes, tout l'Est de l'Amérique.

La perte du troupeau de caribous du parc de la Gaspésie serait une perte importante pour le patrimoine génétique car il s'agit d'une sous-espèce unique au monde, isolée sur le

plateau gaspésien depuis la fin du quaternaire. Ce troupeau comptait une cinquantaine de bêtes, il y a quelques années et il a été classé « espèce menacée » lorsqu'il a franchi cette barre à la baisse.

L'implantation des coyotes sur la rive-sud du Québec, notée pour la première fois au début des années 50, rend encore plus « imprévisible », selon MM. Martel et Larivière, la survie du troupeau de caribous du parc, créé en partie pour les sauver de l'extinction par la préservation de leur habitat naturel.

« Il se peut, notent les biologistes, que les caribous développent des stratégies pour contrer ce nouveau prédateur. Mais il est aussi possible que des interventions humaines soutenues soient nécessaires pour assurer la pérennité de cette population animale ».

Le ministère compte d'excellents spécialistes dans le contrôle des populations de loup et de coyotes. Mais les deux biologistes mettent de côté, du moins pour le cerf, la chasse intensive.

« Une saine gestion du coyote par le piégeage, disent-ils, s'avère, à long terme, le meilleur outil pour équilibrer les systèmes fauniques et

assurer la conservation de toutes les espèces ».

L'efficacité de cette méthode dépend par contre de facteurs comme le prix des fourrures, particulièrement bas ces dernières années dans le cas du coyote. En Gaspésie et dans d'autres régions du Québec, des commerçants et des municipalités, qui ne veulent pas perdre l'apport économique de la chasse, accordent maintenant des primes pour rehausser l'intérêt des trappeurs.

Le rapport gouvernemental précise que le coyote, seul, n'arrive pas à décimer les populations de cerfs au point de les mettre en danger, comme le démontrent les ravages de l'Estrie qui n'accusent aucune baisse malgré la présence du coyote.

Le cas de la Gaspésie est différent. Dans cette région, les rigneurs de l'hiver, et tout particulièrement le haut niveau d'enneigement, rendent les bêtes exceptionnellement vulnérables à la dent du nouveau prédateur.

Le ministère n'a aucune évaluation de la population de coyotes sur les deux rives du Saint-Laurent, pas plus qu'il ne peut dire exactement quel est l'état actuel de la population de « chevreuil » en Gaspésie. Les bio-

logistes savent cependant que des ravages entiers ont disparu. Et le déclin de ce cheptel sauvage se reflète inévitablement dans la récolte annuelle: les chasseurs, qui ont récolté 1380 cerfs en 1986 et 1107 en 1987 voyaient le rendement chuter à 620 cerfs en 1988, à 413 en 1989, à 249 en 1990 et à un effarement 143 l'automne dernier.

De là, leur verdict: « L'avenir du cerf en Gaspésie est notamment des plus incertains: compte tenu de la rigueur des hivers, il se peut que le cerf ne puisse se maintenir en présence du coyote ».

En une trentaine d'années, le coyote a colonisé tout l'Est de l'Amérique où il a gagné environ 2000 km carrés par année.

Mobile, rapide et plus petit que le loup, il tire profit des espaces ouverts par l'agriculture qui y voit un nouveau fleau pour ses élevages. Les biologistes ont même découvert, en analysant leurs excréments, que les coyotes raffolent même des fruits sauvages, notamment des bleuets. Une telle diversité alimentaire leur assure un avantage important par rapport à leurs concurrents, plus spécialisés, si l'on peut dire.

Le trimaran Primagaz file vers Saint-Malo

SAINT-MALO (AP) — DANS des conditions de navigation toujours aussi musclées pour cette troisième édition de la transatlantique en équipage Québec-Saint-Malo, le trimaran Primagaz, était toujours en tête dimanche matin à 575 milles de l'arrivée. Le *Fujicolor* de Loïc Perron a éclaté son mât et se traîne péniblement avec un gréement de fortune.

Pierre Ter, skipper par Florence Arthaud, pointait à 121 milles du leader, incitant Laurent Bourgnon et son équipage à souffler un peu avant le passage du célèbre rocher du Fastnet (sud-ouest de l'Irlande), balayé depuis 24 heures par des grains violents. « Nous utilisons 80 pour cent du potentiel du bateau. Il nous suffit de contrôler Florence jusqu'au bout sans prendre de risques », confirmait par radio l'équipier Bruno Peyron. Primagaz avait dû faire une courte escale au nord de l'île du Cap Breton pour prendre des lattes de grand-voile.

Il leur faudra toutefois se méfier, à l'approche du rocher irlandais, car une violente tempête y a laissé une méchante houle de nord-ouest.

Pour Florence Arthaud, il s'agit de la dernière chance si elle veut supplanter Bourgnon. La navigatrice française connaît toutefois très bien la Manche et ses « mistoufles » météo. Elle pourrait très bien jouer un tour à Primagaz. « Nous avons décidé d'être raisonnables; pour nous, le but est d'arriver avant tout », soulignait hier le vainqueur de la route du Rhum 1990. Peut-être n'est-ce là que stratégie de sa part.

Fataliste, Florence garde en mémoire les mauvais souvenirs des chavirages de Québec-Saint-Malo 1988 et de l'Europe-I Star de juin dernier. « Quand la mer devient trop mauvaise, cela me provoque des noeuds à l'estomac. Après tout, je n'ai plus 20 ans. Actuellement, la mer est croisée et fonce à 20 noeuds là-dedans n'est jamais évident. Et puis, c'est bientôt la pré-retraite », confie la skipper de Pierre Ter, aujourd'hui âgée de 34 ans.

Quant à Paul Vatin (Haute-Normandie), il se déclarait satisfait de sa position: « Notre but était la troisième place. Pour le moment, l'objectif est atteint. Nous n'avons plus grand chose à espérer ou à craindre (à 1050 milles de Saint-Malo), mais

nous évitons l'ambiance convoyage. Pour le moment, le vent souffle à 30/35 noeuds, un barreur reste à l'extérieur et un autre équipier reste prêt à tout choquer ».

En monocoque, le maxi Merit Cup

fait toujours cavalier seul. Le Suisse Pierre Fehlmann, qui se trouvait à 1154 milles de Saint-Malo, devançait largement *La Poste* de Daniel Mailé et *ACY Grassetto* du Croate Damir Milos.

CARTES D'AFFAIRES



ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3X2
Fax (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 0-0-1-C

La maîtrise des intangibles

loto-québec

RÉSULTATS

l o t o - q u é b e c

Tirage du
92-08-29

3 9 18 32 41 47

Numéro complémentaire:

30

Tirage du
92-08-29

4 11 19 33 38 42

Numéro complémentaire:

28

MISE-TÔT 8 16 17 30

GAGNANTS

LOT

100

500,00

GAGNANTS

LOTS

6/6	1	2 482 249,80 \$
5/6+	1	744 674,90 \$
5/6	462	1 289,50 \$
4/6	21 023	54,30 \$
3/6	357 387	10,00 \$

VENTES TOTALES: 18 974 155,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (approx.): 2 200 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 92-09-02

GAGNANTS

LOTS

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	28 546,60 \$
5/6	41	1 160,40 \$
4/6	1 892	46,90 \$
3/6	28 005	5,00 \$

Ventes totales: 1 056 686,00 \$

Gros lot à chaque tirage:

1 000 000,00\$

NUMÉROS

LOTS

8 470 98

100 000 \$

47 098

1 000 \$

7 098

250 \$

0 98

50 \$

98

10 \$

8

2 \$

Tirage du
92-08-29

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants apparaissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENVIRONNEMENT ET FRANCOPHONIE

2, 3 et 4 SEPTEMBRE 1992 :
les deuxièmes journées internationales de
l'Université des Réseaux d'Expression Française (UREF)

CONFÉRENCES

**Environnement
et
Développement**
MYTHE OU RÉALITÉ ?

CONFÉRENCIERS INVITÉS À LA SÉANCE INAUGURALE :

- ♦ M. Pierre-Marc Johnson
ancien premier ministre du Québec,
conseiller spécial pour le Sommet de Rio
- ♦ M. Francesco Di Castri
directeur de la coordination des programmes
sur l'environnement à l'Unesco

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1992, À 14 h 00
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
PAVILLON DES SCIENCES DE LA GESTION, SALLE RM-130

RENSEIGNEMENTS :

DIRECTION GÉNÉRALE • RECTORAT
MONTRÉAL / TÉL. : (514) 343-6630



Le NPD entérine l'entente constitutionnelle

OTTAWA (PC) — À L'INSTAR de la récente tendance qui va aux compromis politiques, les membres du conseil fédéral du NPD ont entériné hier à l'unanimité, quoiqu'avec quelques réticences, l'entente constitutionnelle du 23 août.

Le leader du NPD, Mme Audrey McLaughlin, a déclaré que son parti « soutiendra l'entente avec conviction » et se joindra au gouvernement et aux libéraux de Jean Chrétien dans la promotion de celle-ci, allant peut-être même jusqu'à appuyer un référendum national pour endosser ladite entente.

Mais Mme McLaughlin a également souligné que certaines clauses lui laissent, à elle et à son parti, un goût amer.

« Il y a évidemment des aspects que nous allons devoir continuer à

défendre, a-t-elle déclaré. Nous voulons plus d'équité et nous poursuivons la lutte pour une reconnaissance accrue des minorités visibles. »

Le conseil du NPD s'est réuni à huis clos au cours de la fin de semaine afin de discuter et de mettre en place une plateforme portant sur l'entente constitutionnelle et la stratégie électorale liée à cette dernière.

Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, le leader du Yukon, Tony Penikett, étaient présents à la réunion d'hier, afin de persuader Mme McLaughlin et son parti d'appuyer l'entente.

Mme McLaughlin n'a pas précisé si elle et son parti allaient faire une campagne nationale pour promouvoir l'entente au pays, ou simplement proposer aux Canadiens de l'accepter.

« Je crois que notre responsabilité, en tant que leaders politiques, consiste à expliquer l'entente, ce qui a été conclu et ce que nous voulons accomplir dans l'avenir. Il n'est pas question de vendre l'entente car nous n'avons pas affaire à des véhicules usagés. »

M. Rae a déclaré que l'unanimité sur l'entente — basée sur les compromis acceptés par les provinces, les leaders autochtones et les représentants des territoires — sera essentielle pour l'avenir économique de l'Ontario et des autres provinces.

« Nous sommes en bien meilleure position en tant que province et notre avenir économique s'annonce encore plus solide si nous sommes tous ensemble », a dit le premier ministre ontarien.

Reste que certains néo-démocra-

tes font preuve de prudence avant de donner leur appui indéfectible à l'entente.

« Je me dois de composer entre le fait d'accorder un vote pour le Canada et mes préoccupations concernant la position des minorités dans ce pays », déclare Howard McCurdy, un député de l'Ontario.

Le leader libéral Jean Chrétien rencontrera son caucus à Ottawa la semaine prochaine, mais il a fait savoir que les libéraux fédéraux soutiendront l'entente, malgré quelques réserves.

Si son caucus accepte que l'entente soit soumise à un référendum pan-canadien, M. Chrétien a annoncé qu'il se joindrait à M. Mulroney et Mme McLaughlin pour la promotion de l'entente.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Des libéraux

qu'il « voit certainement des problèmes à rester à l'exécutif » dans les circonstances actuelles. M. Dumont fut l'un des plus virulents critiques de l'accord au sein des troupes libérales. Il continue de réfléchir à son avenir au sein du parti. Doit-il conserver sa carte de membre ? Il ne le sait plus.

Au congrès, samedi, il avait prévenu les délégués que « quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, dans l'âme, je resterai toujours un libéral. Le Parti libéral est mon parti, un parti qui a 125 ans d'histoire, une pensée, une tradition. C'est plus que l'histoire d'un congrès », dit-il.

Son prédécesseur à la même fonction, M. Michel Bissonnette, se trouve dans la même situation. Il s'élève contre le fait que le gouvernement ait empêché le débat d'idées au parti ; et un gouvernement qui agit comme ça est un gouvernement qui vieillit mal », dit-il.

Selon lui, le gouvernement de M. Robert Bourassa a fait le choix, sciemment, de vendre à la population québécoise une entente qui n'est « pas un projet d'avenir, qui ne répond pas aux besoins des Québécois ». Il s'agit d'une décision « à courte vue prise à des fins électoralistes ».

Le but du petit groupe qui s'active autour de M. Gauthier « est de relancer le débat sur le fond dans le public, puisque la discussion n'a pas pu se faire ni au congrès ni à l'intérieur du parti », a expliqué ce dernier, hier, au cours d'un entretien avec LE DEVOIR.

Ce petit groupe est-il l'embryon d'un comité des libéraux pour le NON, dans l'hypothèse probable où le référendum aura lieu et qu'il portera sur l'entente ? Le groupe n'en a pas discuté. Mais l'idée n'est pas forcément exclue.

Le dilemme qui se pose aux libéraux insatisfaits est qu'ils vont certainement voter NON au référendum, qu'ils refuseront en conséquence de travailler avec le parti, mais qu'ils ont du mal à envisager de travailler contre lui, à fortiori, de le faire conjointement avec le Parti québécois de Jacques Parizeau.

M. Gauthier, pour sa part, ne sait trop s'il participera à des comités du NON. « Je sais que je vais voter contre et que je vais le laisser savoir. L'intensité minimale, dit-il, sera de le dire à tous ceux que je connais ».

La réaction des libéraux mécontents pourra se traduire par une absence de mobilisation. « L'atmosphère au congrès était à la résignation, note M. Garceau. Il pourrait y avoir des problèmes sur le terrain », dit-il.

« On l'a vu au congrès, ajoute M. Bissonnette, ces offres-là se vendent sur la défensive. Il n'y aura pas énormément d'entrain de la part des militants », prévoit-il.

Un militant de L'Assomption, M. Jean-Carl Hudon, a résumé ainsi le sentiment de nombreux libéraux, sa-

medi : « Le chef a décidé pour nous, nous a placés devant un fait accompli. Moi qui militai depuis 12 ans au Parti libéral pour trouver quelque chose entre le fédéralisme à la Trudeau et l'indépendance du Québec, je me retrouve politiquement orphelin ». Et, dit-il, étreint par l'émotion, « je serai de l'autre côté de la clôture au référendum ».

Un OLP sur les récents sondages (un CROP qui donne 37 % d'appui aux offres et 41 % contre, et un Créatec, réalisé pour les libéraux, selon lequel 49 % des Francophones préfèrent que le Québec se sépare plutôt que d'accepter l'entente), le premier ministre a lancé un appel aux dissidents, samedi. « Dans les prochains mois et les prochaines années, qui s'annoncent cruciales, il est important que nous restions ensemble », dit-il.

« Où aller ? » a-t-il demandé aux dissidents. Certes pas au PQ, dont il a dénigré avec virulence le chef Jacques Parizeau. Ni au Bloc québécois de Lucien Bouchard, où « il y a de braves types », mais qui forment un parti « d'analphabètes » au plan économique.

En conférence de presse, M. Bourassa a exprimé l'espoir que s'ils ont à choisir entre paraître sur la même tribune que Jacques Parizeau au référendum et paraître en compagnie du chef libéral, les insatisfaits opteront pour lui.

À l'ouverture du congrès, il a soigneusement dénigré ses adversaires, aussi bien les chefs syndicaux dont « l'injure publique et l'invective sont concentrées sur un seul homme », que M. Jean Campeau, à qui il reproche « l'irresponsabilité » avec laquelle il appréhende les effets de la souveraineté sur l'économie.

Ses critiques les plus acerbes s'adressaient toutefois à M. Jacques Parizeau, à qui il reproche de vouloir « exploiter les sentiments de xénophobie qui peuvent exister, les tensions que nous avons actuellement entre les autochtones et beaucoup de Québécois ».

Dès le lendemain de la conclusion de l'entente à Ottawa, M. Parizeau avait souligné avec amertume que les autochtones avaient fait plus de gains que les Québécois.

L'héritier de René Lévesque, dit M. Bourassa, a un comportement primaire et il pratique une démagogie de basse-cour ».

◆ Un tir

sieurs fronts, dont les belligérants se rejettent mutuellement la responsabilité.

La télévision croate a annoncé la mort de deux personnes dans deux villes de Croatie frontalières de la Bosnie, Nova Gradiska et Slavonki Brod, victimes de bombardements de l'artillerie serbe.

De son côté, l'agence yougoslave Tanjug, citant des sources militaires serbes, a accusé l'armée croate d'avoir tiré au canon sur la petite ville de Bosanska Gradiska, sans toutefois faire de victimes. Selon Tanjug, l'armée croate, en difficulté à Bosanski Brod après la prise par les forces serbes du village stratégique de Bijelo Brdo, reflue vers Slavonki Brod en traversant la rivière Save.

Radio-Sarajevo a également fait état d'un raid aérien serbe contre le gros bourg de Gradacac (nord de la Bosnie), tandis que l'agence Tanjug

a signalé une offensive croato-bosniaque contre la ville de Doboj (nord).

Tandis que les conflits se sont déchainés, le responsable des opérations de paix de l'ONU, Marrack Goulding, est arrivé à Zagreb pour une mission d'inspection d'une semaine, qui le mènera notamment dans les quatre secteurs protégés par la FORPRON en Croatie, ainsi qu'à Sarajevo et Belgrade.

M. Goulding a déclaré que « les questions liées à la FORPRON seront discutées, ainsi que les accords de la Conférence de Londres », en ajoutant sans précision que de nouvelles actions de l'ONU pourraient voir le jour.

◆ Parizeau

pas sur tout. Mais ce n'est pas grave. Au moins, nous pouvons nous entendre sur le fait que les propositions qui découlent de l'entente de Charlotetown sont dangereuses pour le Québec. La lutte qui s'engage n'est pas une simple lutte partisane. C'est la lutte d'un grand nombre de Québécois ».

« Cynisme et supercherie », commente le chef péquiste, en rappelant que c'est Robert Bourassa lui-même qui a entraîné le parti dans ce courant néo-souverainiste, quand il a signé le rapport Allaire endossé par 80 % des délégués de mars 1991, quand il a signé le rapport de la commission Bélanger-Campeau et quand il a imposé à ses députés libéraux de l'Assemblée nationale l'adoption de la loi 150. « Il disait rechercher un fédéralisme renouvelé, sinon la souveraineté ».

Et un congrès « paqueté » soutient encore M. Parizeau, alléguant que plus d'un millier de libéraux ont été admis à voter, alors qu'ils n'étaient même pas délégués de leur comté. « Il a fait accepter ce virage sans débat de fond et il a écrasé Me Jean Allaire et les jeunes libéraux ».

M. Parizeau a trouvé particulièrement méprisantes les déclarations triomphalistes de certains ministres, notamment celle de Marc-Yvan Côté, reprochant à Me Allaire de ne pas avoir compris son propre rapport. A son avis, il n'y a pas un parti politique démocratique qui peut agir ainsi à l'endroit de ses militants sans en payer un jour le prix. D'ailleurs, M. Parizeau a cru comprendre que ce congrès n'avait pas soulevé l'enthousiasme des participants, « sauf de la part de ceux qui étaient contents d'avoir servi une leçon aux jeunes libéraux ».

Essentiellement, le chef du PQ croit que la défaite écrasante des réformistes libéraux à ce congrès tient à trois facteurs : la fidélité au chef du parti ; l'attachement au fédéralisme, « auquel n'avaient jamais renoncé bon nombre de fédéralistes inconditionnels » ; la détermination reventarde des fédéralistes qui n'ont jamais digéré la défaite qu'ils ont subie en mars 1991 à travers l'adoption du rapport Allaire. « Les militants n'ont pas eu le courage de protester contre le fait qu'ils ne pouvaient discuter du fond de la question ».

Quoi qu'il en soit, l'exécutif du PQ a mis au point hier sa machine de guerre, se proposant de mobiliser tous ceux qui croient que le Québec est assez adulte pour voir à son épanouissement, à son progrès, qu'il peut définir lui-même son avenir. La loi 150 prévoyant la mise sur pied de comités provinciaux composés exclusivement de députés, dont le comité du non, M. Parizeau trouverait tout à fait normal qu'il en assume la présidence. Entre-temps, son aile parlementaire se battra pour empêcher le gouvernement d'amender la loi référendaire. Et dans cette optique, il trouve singulièrement rassurant les sondages qui confirment, l'un après l'autre, que l'option souverainiste continue de recueillir l'appui de la majorité des Québécois.

Aux libéraux déçus et à tous les fédéralistes réformistes, le chef du PQ a voulu adresser un message d'espoir : « constamment au cours de notre histoire, on a essayé de faire croire aux Québécois qu'ils devaient se contenter d'un petit pain. Tout étant toujours orienté vers l'idée suivante : vous ne pouvez pas avoir ce que vous voulez. Ne rêvez pas, contentez-vous de peu. Oui, on peut avoir mieux, oui on peut définir notre avenir. Il n'y a pas de raison pour que nous nous contentions de peu, ou de moins ».

◆ Liv Ullmann

Liv Ullmann a avoué qu'elle connaissait « une certaine lassitude dans le métier de comédienne ». Si elle a accepté de passer derrière la caméra, avec cette proposition d'un producteur danois, c'est, dit-elle, qu'il est important que des voix de femmes soient entendues au cinéma, des voix qui parlent d'autres types de femmes que celui que les médias imposent, des femmes qui peuvent être fières d'elles même à 50 ans, même si elles ont mangé beaucoup de chocolat, comme je l'ai fait pendant le tournage de *Sofie* ».

Autre surprise dans la compétition, ce film américain, *Chain of Desire*, dont on pouvait craindre le pire en sachant qu'il s'agit d'une nouvelle adaptation (après le fameux Ophuls, après le Vadim) du plus célèbre pince-fesse de la littérature, *La Ronde* du Viennois-fin-de-siècle Arthur Schnitzler, cette histoire où à la chaîne un homme couche avec une femme qui couche avec un homme qui couche avec une femme qui... etc. jusqu'à ce que l'on revienne au premier qui a sauté dans le lit. Vienne 1900 et New York 1992, c'est peut-être kif-kif dans la décadence des cuisses et bisous, mais il y a tout de même le sida...

Temistocles Lopez, avec un petit budget, et beaucoup d'humour, n'a pris que le modèle de *La Ronde*, le tourniquet. Et encore, il l'a posé un peu lâche, avec du mou dans l'essieu, sur le scénario d'un film qui, finalement, est cahotique, inégal, par moments génial, et somme toute très actuel, débarrassé des vieux réflexes, des poncifs, des trucs, et animé d'une liberté défilante. L'air de rien, certains des sketches (le prostitué loué par un journaliste de la télé, la *jet setter* en herbe invitée chez une peintre dont elle n'est pas sûre s'il est réellement connu) sont en soi des tours de force de mise en scène, de direction d'acteurs, et il y a dans certains temps de « la ronde » des amorces formidables de portraits, des tableaux de genre étonnants, pratiquement un art du récit bref, de la nouvelle.

Les partenaires d'occasion n'arrivent pas toujours à l'acte sexuel dans cette ronde ; c'est que le désir n'aboutit pas toujours au sexe et n'y vise peut-être plus, la hantise du sida ayant fait de ce désir même un but, et non plus l'étape vers l'extase. Le désir est l'extase, et il reste la solitude pour l'accomplir. Ce qu'illustre la remarquable scène où trois personnes, chacun chez soi, par les fenêtres de Manhattan dans une nuit chaude, se voient, se guettent, se caressent, en s'imaginant leurs plaisirs à leur guise.

L'écriture de Jacques Leduc, en comparaison de celle de Temistocles Lopez, semble en être resté à Balzac. Il est sans doute injuste de mettre ces deux films en comparaison (ils étaient projetés l'un après l'autre samedi), car il est évident que *La vie fantôme* prend un coup de vieux dans l'affrontement. Le film de Leduc manque de caractère. Est-ce à cause de l'acteur principal, particulièrement insipide, qui joue si faux que lorsque le drame éclate vers la fin il provoque le rire, ou est-ce à cause du peu d'originalité dans la façon de mettre en scène ce triangle, ou encore est-ce la banalité des éternels triangles ? Je ne sais trop, mais *La vie fantôme*, un film qui a des qualités d'observation, de retenue, et qui se dégage de toute démagogie et facilités, demeure un film plat, un film qui aurait eu besoin d'une vision, d'un peu de génie, d'un rien, peut-être, pour éclater, et qui reste au contraire refermé sur lui-même.

Un homme qui aime deux femmes, l'épouse parfaite et la maîtresse parfaite, c'est en quelque sorte un sujet pour les théorèmes de Rohmer : un homme peut-il aimer deux femmes ? Mais c'est du Rohmer sans Rohmer, il n'y a ni analyse, ni dissection, ni lumière. Leduc nous présente l'action sans y entrer, et il ne fouille pas chacun des personnages. Seule la maîtresse, très bien jouée par Pascale Bussièrès qui sauve une bonne part du film, est un personnage qui va s'allumer. L'épouse, même si Johanne-Marie Tremblay est sensible, n'est qu'un personnage incomplet. Le mari, lui, c'est du vent. Ron Lea est parfaitement inintéressant.

Jacques Leduc a su filmer le banal avec audace, rappelons-nous des grandes séquences d'*On est loin du soleil*, de *La tendresse ordinaire*. Avec *La vie fantôme*, où l'on multiplie des scènes de lit toutes un peu plaquées, on dirait maintenant qu'il filme banalement l'audace.

VOIR MONTRÉAL

avec Jean-Claude Marsan



La maison type

MALGRÉ toutes ses qualités, l'architecture publique et commerciale victorienne n'a pas réussi vraiment à identifier l'agglomération montréalaise. Du moins pas autant que l'architecture de la maison type, le duplex et le triplex avec leurs fameux escaliers extérieurs. Ces derniers demeurent toujours, après un siècle, un des traits architecturaux les plus distinctifs de la métropole, au même titre que le sont pour Amsterdam les murs pignons des résidences du XVIIe siècle.

Au XIXe siècle, si les riches ont pu suivre, dans leurs habitations, comme dans leurs résidences, les styles à la mode, chaque pays, voire chaque ville importante a possédé un type d'habitation approprié aux conditions socio-économiques et culturelles de la majorité de la population. Cette habitation type s'avère la moins originale parce qu'elle est la plus répandue. Mais c'est précisément par cette présence dominante dans le paysage urbain qu'elle est devenue un facteur d'identité et de caractère propre.

Dans les grandes cités de l'Europe continentale, de même qu'en Écosse (Glasgow et Edimbourg) et à New York, ce sont les édifices à

appartements de cinq à six étages qui sont les plus courants durant cette période. À Boston, c'est le *three decker*. À Chicago et à Saint-Louis, ce sont les immeubles à logements de deux à trois étages. À Londres, comme à Philadelphie et à Baltimore, les maisons unifamiliales de deux à trois étages dominent. À Montréal, ce sera le duplex et le triplex.

L'habitation type n'est cependant pas apparue immédiatement avec l'industrialisation. Elle sera le fruit d'une certaine évolution.

Durant la période préindustrielle, l'habitation la plus commune — il en reste encore quelques exemples dans le Vieux-Montréal — est la maison unifamiliale en rangée à deux étages (auxquels s'ajoute souvent un niveau sous les combles, éclairé par des lucarnes). En bois ou en pierre, au toit en pente à deux versants, cette demeure possède à l'intérieur des pièces disposées parallèlement à la rue. La disparition de ce type d'habitation avec la période industrielle en faveur de l'immeuble à logements localisés s'explique par l'accroissement rapide de la classe laborieuse, dû principalement à la migration vers la ville des ruraux attirés par les emplois en usines.

La croissance de la densité résidentielle n'est pas redevable, cependant, du seul accroissement de la population. Car cette dernière, à cause de l'absence dans un premier temps de moyens de transport adéquats (les omnibus à chevaux feront leur apparition en 1861, les tramways électriques en 1892), doit vivre près de sources d'emplois. C'est ce qui explique que les premiers immeubles à logements superposés apparaissent à Pointe-Saint-Charles pour loger les ouvriers employés à la construction du pont Victoria et aux ateliers du Grand Tronc. Ce secteur résidentiel a disparu aujourd'hui pour faire place à l'autoroute Bonaventure et au parc industriel des Moulins.

On peut se faire une idée de ce type d'habitation en visitant un secteur voisin, lequel s'est développé à partir de la seconde moitié du XIXe siècle sur les terres appartenant à l'Hôpital général de Montréal et aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Les noms des rues rappellent d'ailleurs cette filiation de la Congrégation, Sainte-Madeleine, Bourgeois, Charon, etc. On retrouve également ce type d'habitation dans la Terrasse Ontario, principalement dans le secteur délimité par les rues Amherst, Sherbrooke, Papineau et le boulevard René Lévesque.

Ces premières habitations de l'ère industrielle sont construites en bordure du trottoir, avec des logements superposés sur deux étages pour la plupart, sans balcon (sauf une galerie à l'arrière), et leurs pièces à l'intérieur sont disposées parallèlement à la rue. Le revêtement extérieur est en brique, le toit est souvent plat ou en faible pente, et, à l'occasion, il y a une porte cochère qui permet de pénétrer à l'intérieur de l'îlot à partir de la voie publique.

Ce qui distingue principalement le duplex et le triplex de ces premiers immeubles résidentiels locaux, c'est que leurs pièces à l'intérieur ne sont plus disposées parallèlement à la rue mais perpendiculairement, permettant ainsi un accroissement substantiel de la densité d'occupation. De même, les escaliers pour rejoindre les logements aux étages ne sont plus à l'intérieur comme dans le cas précédent mais à l'extérieur. Enfin, les balcons deviennent un trait dominant de la façade avant. Cette habitation type se développe avec l'apparition du tramway électrique et donne naissance à des quartiers davantage résidentiels, à l'exemple de ceux du Plateau Mont Royal.

L'habitation type présente plusieurs innovations valables sur le plan de la construction. Ainsi, le carré structural de bois avec parement de brique remplace le mur porteur en pierre ou en bois de la résidence préindustrielle. La combinaison de ces deux matériaux permet de tirer profit de l'un et de l'autre. Elle conserve, en effet, les avantages du bois qui est économique et chaud, tout en éliminant ses inconvénients, à savoir sa vulnérabilité au feu et aux intempéries. Le toit plat, qui fait appel également à une combinaison de matériaux (bois, papier goudronné, goudron et gravier) présente une économie d'entretien et de chauffage. Il retient la neige l'hiver, laquelle agit comme isolant, tout en permettant l'écoulement des eaux par un drain central, éliminant de ce fait la formation de glaçons associée aux toits en pente.

Cette habitation type n'est pas, cependant, sans défaut. Le plus grave reproche que l'on peut lui faire a trait à la pauvreté de l'éclairage naturel et de la ventilation à l'intérieur. Cela est dû au fait que les pièces sont disposées dans le sens de la profondeur du bâtiment, entre deux murs mitoyens, obligeant plusieurs d'entre elles d'être à contre-jour, c'est-à-dire à ne recevoir de ventilation et d'éclairage naturels que par l'intermédiaire d'une autre pièce.

Ce problème est aggravé par l'orientation des rues. La grande majorité de rues à Montréal est en effet orientée quasi est-ouest, avec le résultat que les alignements d'habitations situés du côté pair des numéros civiques reçoivent du soleil en façade arrière et très peu en façade avant, tandis que c'est l'inverse pour les alignements de l'autre côté de la rue. Or comme ces habitations ont à l'arrière des galeries, des passerelles et des hangars, celles qui reçoivent surtout le soleil sur cette façade en sont dans les faits privées en permanence à l'intérieur par la présence de ces équipements.

Quant aux fameux escaliers extérieurs, malgré qu'ils soient devenus un des principaux symboles de Montréal, ils ont fait souvent l'objet de critiques. On leur reproche surtout de ne pas être adaptés au climat. C'est vrai pour l'hiver, beaucoup moins pour l'été. Par contre, à comparer aux cages d'escaliers des immeubles à logements, ils assurent davantage l'intimité et la sécurité psychologique tout en ne véhiculant pas les bruits et les odeurs. C'est déjà pas mal...

31 août

par la PC et l'AP

1990 : les deux États allemands signent le traité qui définit les modalités pratiques de l'unification de l'Allemagne. Ce traité doit entrer en vigueur le 3 octobre.
1989 : le Tchad et la Libye signent à Alger un accord-cadre de règlement de leur différend frontalier portant sur la bande d'Aouzou.
1988 : les Conservateurs à la Chambre des communes donnent leur assentiment à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. - Funérailles du sénateur Jean Marchand à Québec.
1979 : l'ouragan David fait plus de 1000 victimes en République dominicaine.
1973 : décès du cinéaste américain John Ford, à l'âge de 78 ans.
1968 : un tremblement de terre fait

12000 morts dans le nord-est de l'Iran.
1952 : décès à l'âge de 84 ans du journaliste et politicien Henri Bourassa, fondateur du quotidien *Le Devoir*.
1936 : Camille Houde démissionne comme maire de Montréal.
1923 : les Italiens bombardent l'île grecque de Corfou.
Ils sont nés un 31 août : l'empereur Caligula (12-41); le baron Lisgar, deuxième gouverneur-général du Canada (1807-1876); le comédien Buddy Hackett (1924-); l'acteur James Coburn (1928-); la chanteuse Debbie Gibson (1970-); l'ancien grand du baseball Frank Robinson (1935-); le violoniste Itzhak Perlman (1945-); le chanteur Van Morrison (1945-).

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738
Extérieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle : Michel Bélaïr (directeur), Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'Information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Vienne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulton (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibéau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponon, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lapchelle, Olivier Zulda, Rachel Leclerc-Avenne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Couliombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québecor inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Fairlady	31-08	11 h 00	Toronto
Cons. Boulder Min Res.	31-08	10 h 00	Vancouver
Andres Wines	02-09	14 h 00	Winona
J.A.G.	02-09	11 h 00	Montréal
Orbite V.S.P.A.	02-09	10 h 00	Montréal
Ress. min. Pro-or CI-A	02-09	09 h 00	Montréal
Scott's Hospitality	03-09	11 h 30	Toronto
Loubel Exploration	04-09	10 h 00	Val D'Or
Orenda Forest Products	04-09	13 h 00	Vancouver

PROJET DE FUSION

Nova-Cogesco Resources (NCG) et Deak Resources (DEA)
Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société **Deak Resources** a présenté une proposition en vue de fusionner avec la société **Nova-Cogesco Resources**.
New Pascalis Mines (PSC) et Tiomin Resources
Modalités : dans le cadre d'une fusion projetée qui sera soumise à l'approbation des actionnaires de **New Pascalis Mines** le 15 septembre 1992, trois (3) actions ordinaires de la société seront échangées pour une (1) nouvelle action ordinaire de la société résultante qui s'appellera **Tiomin Resources**.

PROLONGATION DE L'OFFRE EN ACTIONS

Canadian General Investments
Symbole : CGI
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société **CGI Mutualization**, filiale en propriété exclusive d'**A.G.F. Management**, a prolongé et modifié son offre en actions visant à se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée. Cette offre ne s'adresse ni aux ressortissants, aux citoyens ou aux résidents des États-Unis, de leurs territoires ou de leurs possessions, ni aux personnes qui résident habituellement dans ces régions.
Option : actions. Une (1) action spéciale avec droit de vote subordonné de catégorie A de **CGI Mutualization** pour chaque action ordinaire de **Canadian General** soumise à l'offre.
Date d'échéance : 24 septembre 1992.
Note 1 : cette offre se réalisera si les conditions mentionnées dans la circulaire d'offre sous la rubrique *Conditions of the offer* (conditions de l'offre) sont respectées.
Note 2 : si l'offre se réalise, **CGIM** prévoit tenir des assemblées pour les actionnaires de **CGIM** et de **Canadian General** en vue de fusionner les deux sociétés précitées en une société de fonds mutuels.

Third Canadian General Investment Trust

Symbole : THD
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société **Third CGI Mutualization**, filiale en propriété exclusive d'**A.G.F. Management**, a prolongé et modifié son offre en actions visant à se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée. Cette offre ne s'adresse ni aux ressortissants, aux citoyens ou aux résidents des États-Unis, de leurs territoires ou de leurs possessions, ni aux personnes qui résident habituellement dans ces régions. **Option :** actions. Une (1) action spéciale avec droit de vote subordonné de catégorie A de **Third CGI Mutualization** pour chaque action ordinaire de **Third Canadian** soumise à l'offre.
Date d'échéance : 24 septembre 1992.
Note 1 : comme ci-dessus.
Note 2 : comme ci-dessus.

FUSION

Corporate Foods
Symbole : CFL
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la résolution visant à approuver une fusion la société **Corporate Foods** avec **Maple Leaf Foods** et **990387 Ontario**, une filiale en propriété exclusive de **Maple Leaf Foods** n'a pas été acceptée à l'assemblée des actionnaires.
Heenan Senlac Resources
(HSL) et Mining & Allied Supplies (Canada)
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : une (1) action ordinaire de un (1) bon de souscription à une (1) action ordinaire de **Mining & Allied Supplies (Canada)** pour chaque groupe de vingt-cinq (25) actions ordinaires de **Heenan Senlac Resources** détenu. Un (1) bon de souscription plus 1,20 \$ permettront d'acquérir une (1) action ordinaire de **Mining & Allied Supplies (Canada)**.
Date d'échéance du bon : 31 décembre 1994.
Date de l'échange : 31 août 1992.

DIVIDENDE

Clement St-Laurent
Symbole : ST.A
Valeurs : actions avec droit de vote subordonné, catégorie A.
Modalités : la société, sauf avis contraire, ne versera plus de dividende sur le titre susmentionné à compter de la date de versement du dividende en octobre.
Bright T.G. & Co.
Symbole : BRT.B
Valeurs : actions convertibles catégorie B.
Modalités : la société a déclaré un dividende en actions payable en actions convertibles catégorie B. L'équivalent en espèces est de 12 cents.
Date de clôture des registres : 14 septembre 1992.
Date de paiement : 1er octobre 1992.
Budd Canada
Symbole : BUD
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : le dividende consiste en un dividende régulier de 25 cents par action et un dividende supplémentaire de 2,50 \$ par action.
Date de clôture des registres : 18 septembre 1992.
Date de paiement : 25 septembre 1992.

REGROUPEMENT D'ACTIONS ET CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

First Guardian Petroleum
Symbole : FGP
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un regroupement d'actions et un changement de raison sociale. Le regroupement se fera sur une base de une (1) nouvelle action pour cinq (5) anciennes actions. La nouvelle raison sociale sera **Ironwood Petroleum**.
Bonanza Metals
Symbole : BNZ
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : une (1) action ordinaire de **Consolidated Bonanza Metals** pour chaque groupe de cinq actions ordinaires de **Bonanza Metals** détenu.
Date de l'échange : 1er septembre 1992.

CESSATION DU FONDS

Canada Income Plus Fund
Symbole : CIB.UN
Valeurs : unités.
Modalités : la société **Guardian Capital** prévoit mettre fin au fonds **Canada Income Plus Fund**. Les détenteurs d'unités ont une alternative :
 A) recevoir un chèque d'un montant égal à la valeur liquidative d'une unité, moins les frais de cessation correspondant à 1 % de la valeur liquidative; ce montant sera partagé entre **Guardian Capital** et **Citibanque Canada**, le garant du fonds;
 ou B) transférer sans réduction la valeur liquidative de leurs unités dans un fonds mutuel administré par la société apparentée de **Guardian Capital**, **The Guardian Group of Funds Limited**. Si le placement demeure dans un fonds mutuel de **Guardian** pendant au moins un an, aucuns frais ne seront imputés aux détenteurs d'unités; sinon, des frais de remboursement de 1 % devront être payés à **Guardian Capital**.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Tassé & Associés, Limitée

Tassé

Cuba suscite un vif intérêt chez les investisseurs malgré la crise économique

Jean-Michel Caroit

Le Monde

LA HAVANE — « C'est le moment de prendre pied à Cuba. Il y a de bonnes affaires à réaliser dans l'île qui tôt ou tard redeviendra une plateforme en direction du marché nord-américain ». Confortablement installé dans son bureau « design » et climatisé du quartier résidentiel de Miramar, ce brasseur de contrats européen a accepté de se confier sous le couvert de l'anonymat. La discrétion est de mise, tant chez les responsables cubains que parmi les hommes d'affaires qui profitent de la récente ouverture de l'île aux capitaux étrangers : Washington, qui a récemment renforcé l'embargo contre Cuba, multiplie les pressions sur les investisseurs potentiels et les exilés de Miami menacent les sociétés étrangères de représailles.

L'image de Cuba eldorado pour capitalistes en quête de bons coups a de quoi surprendre, alors que la population se nourrit plutôt mal que bien et se déplace sur de lourdes bicyclettes chinoises, faute de carburant. Pourtant cet Espagnol et cet Italien qui, ici, ont acheté à bon prix il y a quelques mois un lot de voitures de collection, dont une Hispano-Suiza 1919, n'ont pas perdu leur temps. Étranglé par l'effondrement de son commerce avec l'ancien bloc soviétique, Cuba s'efforce d'obtenir des devises par tous les moyens. « Les Cubains sont de bons acheteurs, mais de piètres vendeurs », affirme un homme d'affaires français.

La compagnie française Sucre et Denrées est l'une des entreprises qui a le plus profité des bouleversements du commerce extérieur cubain engendrés par la désintégration de l'URSS. Fort de son expertise sucrière et de sa connaissance du marché russe, Sucre et Denrées a réussi à placer cette année plus de 2,5 millions de tonnes de sucre cubain dans les anciennes Républiques soviétiques. Les Russes règlent en pétrole et Sudden Trading, une filiale de Sucre et Denrées basée à Hambourg, livre des produits pétroliers à Cuba. « Les Cubains ont essayé de traiter directement avec les Russes. Face aux problèmes de transport, de modalités de règlement et à la disparition de leurs interlocuteurs traditionnels, ils ont compris qu'ils avaient intérêt à passer par un intermédiaire comme Sucre et Denrées », explique un expert.

Faute d'énergie, de pièces détachées, de capitaux et de marchés, des centaines d'entreprises sont fermées ou tournent au ralenti. Dans la seule province de Cienfuegos, au sud-est de La Havane, une imposante ci-

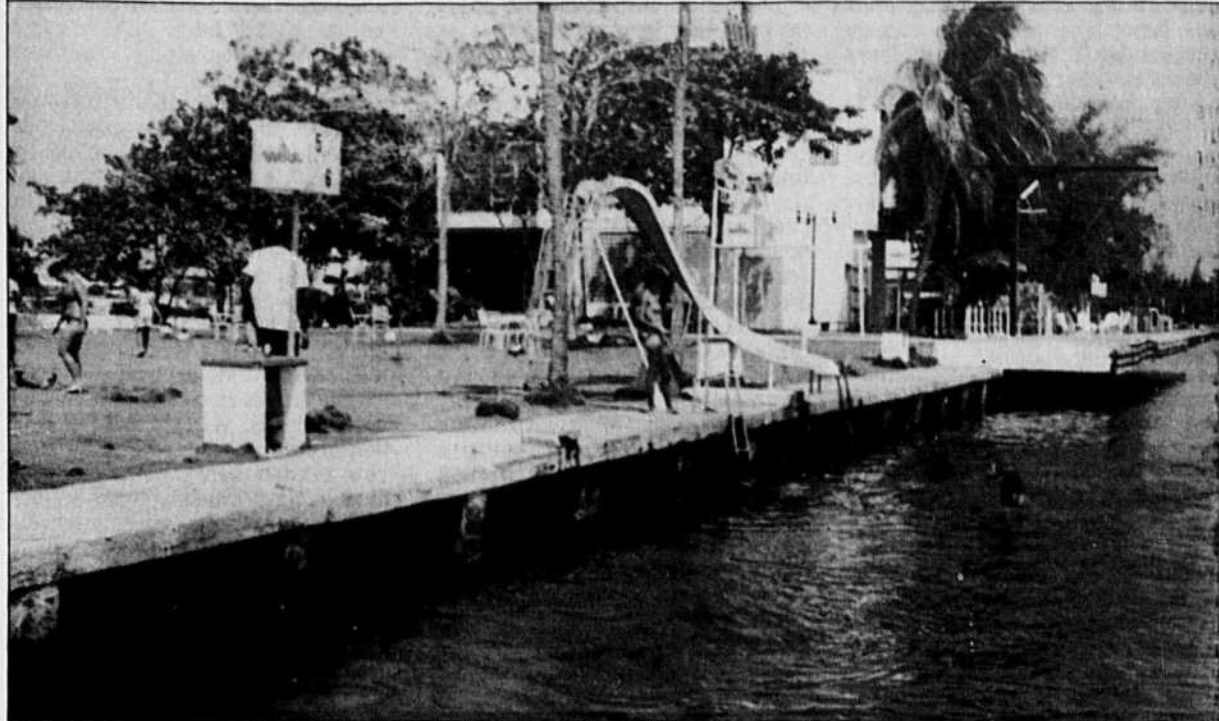


PHOTO ARCHIVES

À Cuba, le tourisme demeure le principal pôle d'attraction pour les capitaux étrangers. Les plus gros contingents de touristes viennent du Canada, d'Allemagne, d'Espagne et du Mexique.

menterie d'une valeur de 180 millions \$, une raffinerie à peine achevée qui a coûté 250 millions \$ et une centrale nucléaire en construction — au total plus de 1,5 milliard \$ d'investissements — sont paralysées. « Ces réalisations sont la preuve que nous n'avons pas gaspillé l'aide soviétique », s'exclame M. Nelson Torres, premier secrétaire du Parti communiste pour la province. « Aujourd'hui, nous devons nous ouvrir aux capitaux étrangers pour remettre cet outil de production au travail, sans perdre nos principes révolutionnaires », ajoute-t-il.

De discrètes négociations se poursuivent avec Siemens pour achever la centrale nucléaire, dont le premier réacteur de 417 mégawatts devrait fournir d'ici deux ou trois ans 10 % de l'électricité consommée à Cuba. Les Mexicains s'intéressent à la cimenterie et des pourparlers sont en cours avec plusieurs compagnies latino-américaines qui pourraient utiliser la raffinerie en échange de la livraison de brut.

Les nouvelles dispositions régissant les contreparties sont favorables aux investisseurs étrangers. Théoriquement, l'État cubain conserve 50 % du capital des entreprises privatisées. S'il s'agit d'investisseurs latino-américains, le président Fidel Castro est allé plus loin, offrant jusqu'à 100 % du capital. « Les Cubains font preuve de flexibilité tant en ce qui concerne les investissements, le

rapatriement des bénéfices que les relations commerciales. Les sociétés mixtes jouissent d'une grande autonomie et, de plus en plus, les entreprises cubaines doivent compter sur l'autofinancement, y compris pour leurs besoins en devises. Quant à la main-d'œuvre, c'est sans nul doute la mieux formée de toute l'Amérique latine », constate un investisseur européen.

Une soixantaine de contreparties ont déjà été formées avec des entreprises européennes, canadiennes et latino-américaines. « Nous avons plus de 300 autres projets à l'étude. Nous ne sommes pas désespérés. Nous regardons attentivement les offres en fonction de nos priorités », souligne M. Eugenio Balari, l'un des architectes de la nouvelle politique économique cubaine. Inquiètes de voir les Européens occuper le terrain à moins de 150 kilomètres des côtes de Floride, un certain nombre d'entreprises américaines piaffent. Soixante-dix-huit d'entre elles, dont Kodak, Phillip Morris, Boeing et Bristol Myers, ont participé au début du mois de juin à un séminaire à La Havane afin d'évaluer les possibilités d'investissement avec les principaux dirigeants cubains.

Les jambons mieux que les missiles

Le tourisme demeure le principal pôle d'attraction pour les capitaux étrangers. Attirés par des temps de

retour sur investissement inférieurs à trois ans, les Espagnols multiplient les hôtels à Varadero, la splendide plage de sable blanc qui s'étend à moins de 200 kilomètres à l'est de la capitale. « Le groupe Méliá prévoit de construire 10 000 chambres d'ici 1996 », affirme M. Julio Fernandez, gérant cubain de l'hôtel Melia Varadero, un cinq étoiles qui a ouvert ses portes en décembre dernier. D'après M. Fernandez, la chaîne espagnole est enchantée de la valeur des employés, qui peuvent être licenciés. Et « le syndicat permet une meilleure discipline ».

Les plus gros contingents de touristes viennent du Canada, d'Allemagne, d'Espagne et du Mexique. Washington interdit toujours à ses ressortissants de visiter l'île caribéenne où Hemingway avait jeté l'ancre. De l'avis de nombreux observateurs, l'évolution du régime dépend largement de l'attitude des États-Unis. Plusieurs diplomates et des dirigeants de l'opposition interne pensent que le maintien de l'embargo et son récent durcissement répondent à une stratégie américaine liée au poids électoral de la communauté cubaine de Miami et entravent les possibilités d'évolution en douceur. « Cuba peut résister à une pluie de missiles, mais pas à un bombardement de jambons », soutient M. Lisandro Otero, un intellectuel qui a pris ses distances vis-à-vis de la direction cubaine.

TOURISME D'AFFAIRES

Le marché domestique du tourisme d'affaires aux USA

Normand Cazels

EN RAISON de la vitalité économique des États-Unis, le tourisme d'affaires y représente un important secteur d'activités. C'est pourquoi ses diverses composantes sont régulièrement étudiées et analysées tant pour mieux en déterminer la structure que pour en connaître les tendances.

L'une des sources d'informations les plus fiables sont les résultats d'enquête que publie régulièrement le U.S. Travel Data Center de Washington. En août, celui-ci vient tout juste de faire paraître le 1991 *Travel Market Report* (ISSN : 0737-2620). Ce document, vendu 175 \$ américains, est disponible pour consultation au Centre d'Études du Tourisme affilié à l'Université du Québec à Montréal (597-8516).

Ses données portent, pour l'essentiel, sur le marché intérieur américain et un chapitre entier est consacré au tourisme d'affaires qui a connu une baisse de 3 % par rapport à 1990 (150,6 millions de voyages vs 155,6 millions) et de 11,3 % par rapport à 1989, après une croissance constante au cours de la dernière décennie comme le démontre le

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Nombre de voyages (en millions)	101,9	103,6	114,5	133,3	140,0	157,5	155,6	169,7	155,6

tableau ci-joint.

Les voyageurs d'affaires américains ont aussi dans l'ensemble fait aux États-Unis des périodes plus courts en 1991 qu'en 1990 (862 milles en moyenne vs 1020 milles) mais d'une durée équivalente (3,8 nuits en 1991 et 3,7 nuits en 1990). Les hôtels et motels ont encore constitué le mode d'hébergement le plus populaire, avec 75 % du volume.

Les automobiles sont demeurées le moyen de transport le plus utilisé (55 %), même s'il y a eu baisse par rapport à l'année précédente (58 %), alors que le transport aérien a affiché, quant à lui, une légère hausse (38 % vs 37 % en 1990). Fait à noter, 13 % des voyages d'affaires effectués chez eux par les Américains se sont faits à l'intérieur d'une journée et 37 % d'entre eux ont inclus un week-end.

Aux États-Unis, le tourisme d'affaires domestique se comporte donc comme l'économie et subit les contrecoups de la récession. D'autre

part, ce tourisme satisfait des fins fondamentalement utilitaires, recherche en conséquence les meilleurs prix possibles. Les voyageurs-types correspondent encore davantage aux commis-voyageurs de condition moyenne qu'aux riches banquiers fréquentant les palaces.

Un mot enfin sur les principaux lieux d'exercice de ces voyages d'affaires. Ils correspondent en effet aux principales régions économiques d'outre-frontière : ils furent dans

l'ordre en 1991, le Sud atlantique (comprenant la Floride) avec 24 % du volume, le Centre et le Nord-Est avec 12 % et la région du Pacifique avec 12 % également.

Une dernière donnée saura certes intéresser les personnes préoccupées par les répercussions du tourisme d'affaires américain à l'extérieur des frontières du pays : les destinations étrangères n'ont absorbées en 1991 que 4 % de l'ensemble de ces voyages. Ce n'est pas encore le pactole...

RELAIS D'AFFAIRES LAURENTIDES

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY : Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140.00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dble/par jour. Pour renseignements : Tél. : (819) 842-2451 Fax : (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE : Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl : 514-227-1416 ou 229-2991. Fax : 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS : À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir : satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2331.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Saddam Hussein promet de mettre en échec le «complot» de partition de l'Irak

BAGDAD (AFP) — Le président irakien Saddam Hussein a promis hier d'utiliser tous les moyens, au moment qu'il jugera opportun, pour faire échec à ce qu'il estime être un complot des États-Unis et de leurs alliés visant à morceler son pays.

Dans un discours radio-télévisé, le chef de l'État a également mis en garde « tout État de la région qui donnerait des facilités aux agresseurs », dans une allusion aux monarchies du Golfe comme l'Arabie saoudite et le Koweït.

Ces États « assumeront la responsabilité et les résultats de leur acte prohibé », a-t-il dit.

Le président a fustigé l'Iran pour son « rôle traître dans le complot, mené par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ». Selon lui, les trois pays occidentaux visent « à morceler l'Irak, en prétendant protéger nos citoyens chiites. Ce qu'ils visent, c'est la zone pétrolière dans le sud de l'Irak », a-t-il ajouté.

Selon lui, le complot de partition de l'Irak est voué à l'échec.

Le discours, qui constitue la première réaction de Saddam Hussein depuis l'instauration jeudi par ses alliés occidentaux d'une zone d'exclu-

sion aérienne au sud du 32ème parallèle, a été lu par un présentateur sur les médias audiovisuels.

Les dirigeants irakiens se préparent à « faire échec à ce projet par tous les moyens, au moment opportun, a souligné le chef de l'État. Nous nous sommes armés de patience, en attendant que Dieu choisisse l'heure du salut, par le moyen des armes ou tout autre moyen ».

« Nous ne manquons pas de nous préparer à ce qu'il faut faire (...) pour faire ce qui fera honneur aux Irakiens et protégera leurs foyers », a-t-il déclaré.

Avant son discours, l'agence officielle INA avait indiqué que le président irakien avait présidé une réunion des responsables de la section de Bagdad du parti Baas au pouvoir.

Le président a rappelé que pendant la guerre irako-iranienne (1980-88), l'armée de Téhéran avait pris pour cible pendant des années la ville de Bassorah et ses environs, à l'extrême sud de l'Irak, et tenté sans succès de monter la population chiite contre le pouvoir central.

Ironisant sur les prétextes invoqués par les Alliés, qui affirment protéger les chiites du sud comme ils

l'ont fait pour les Kurdes du nord (échappant au contrôle de Bagdad depuis mars 1991), il a affirmé que « le véritable objectif de ce complot est de diviser notre pays, en évoquant des dissensions raciales et confessionnelles ».

Mais, a-t-il dit, les ennemis « se trompent en jouant » la corde confessionnelle entre chiites et sunnites, et « le peuple arabe irakien du sud, prouvera qu'il tient à son appartenance à l'Irak ».

Le président irakien a souligné que « dans chaque famille et chaque tribu il y a des sunnites et des chiites mais que l'appartenance des Irakiens, n'est pas à leur village ou à leur région mais à l'Irak ».

Concernant la population dans les marais du sud, il a estimé qu'un petit nombre de personnes qui s'y trouvent périodiquement sont tombées dans le piège iranien, parmi lesquelles « des déserteurs et des hors-la-loi, auxquels il a cependant promis de retrouver leur place naturelle au sein de la patrie ».

Par ailleurs, les États-Unis ont détecté des signes de préparation d'une offensive terrestre des forces irakiennes dans le sud de l'Irak, a af-

firmé hier le conseiller du président George Bush pour les Affaires de sécurité nationale, le général Brent Scowcroft.

Interrogé sur la chaîne américaine NBC sur des attaques chiites et des informations selon lesquelles des troupes irakiennes faisaient mouvement dans le Sud, M. Scowcroft a déclaré : « Il y a plusieurs divisions qui sont sorties de leurs garnisons dans le Sud et il y a des signes de préparation d'une autre offensive terrestre depuis plusieurs semaines ».

M. Scowcroft a refusé de préciser quelle serait alors la réponse américaine, sans exclure des opérations militaires. « Je ne souhaite pas dire ce que nous ferions exactement mais je pense que Saddam devrait envisager cette perspective très sérieusement », a-t-il dit.

« Je ne veux pas faire de spéculations mais nous avons une raison de survoler la zone, et c'est d'observer le respect (par Saddam Hussein) de la résolution 688 (du Conseil de sécurité des Nations unies sur la protection des populations civiles) », a ajouté le général.

LE MONDE EN BREF

Le Pentagone prépare une réduction budgétaire

WASHINGTON (AFP) — Prévoyant de nouvelles réductions budgétaires, le Pentagone envisage de diminuer ses effectifs au-delà des limites minimales établies par le président George Bush, a rapporté hier le *New York Times* citant des documents confidentiels du département de la Défense. Aucune décision n'a pas encore été prise, précise le quotidien, mais le Pentagone pourrait aller jusqu'à réduire les budgets de programmes militaires fondamentaux, de 80 milliards \$ en 1997. Les réductions envisagées toucheraient les effectifs, l'approvisionnement en armes et les bases militaires, selon le journal. Le budget du Pentagone cette année fiscale était de 291 milliards \$, selon le *New York Times*. Il ajoute que des hauts fonctionnaires du Pentagone considèrent que beaucoup d'aspects de la programmation militaire américaine pour la décennie, qui établit les effectifs (minimaux) à 1,6 million de soldats, sont dépassés. Selon eux, des modifications seront à l'ordre du jour après les élections présidentielles de novembre prochain, indépendamment du résultat. « La plupart des gens pensent que les réductions seront les mêmes » si le président Bush est réélu ou s'il est battu par son concurrent démocrate, Bill Clinton, a dit un des fonctionnaires ayant requis l'anonymat cité par le journal.

Wade candidat à l'élection présidentielle

DAKAR (AFP) — M. Abdoulaye Wade, ministre d'État et secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (PDS), a annoncé hier qu'il sera candidat à l'élection présidentielle au Sénégal, prévue en février 1993, contre l'actuel chef de l'État Abdou Diouf. M. Wade a été le principal opposant au président Diouf jusqu'en avril 1991, date à laquelle il est entré, avec quatre autres personnalités de l'opposition, au gouvernement. Il a annoncé sa décision lors d'une Convention des femmes du PDS à Dakar et a précisé qu'il allait proposer « l'instauration d'un gouvernement d'union nationale de transition » jusqu'à l'élection présidentielle. M. Wade a affirmé qu'il ne démissionnerait pas du gouvernement où il occupe le seul poste de ministre d'État mais sans aucune attribution spécifique, bien que depuis sa nomination il se soit essentiellement occupé de l'intégration africaine. Sa candidature à la présidence de la république devra être entérinée par un comité extraordinaire du PDS, courant octobre. M. Abdou Diouf, qui a succédé à la présidence de la république à Léopold Sedar Senghor en janvier 1981, a déjà annoncé qu'il se représentera.

Recrudescence du terrorisme au Pérou

LIMA (AFP) — Trois personnes ont été tuées, 16 autres blessées et 11 véhicules ont été détruits à Lima pendant la nuit de samedi à hier dans une nouvelle flambée de terrorisme, a-t-on appris hier de source policière. Un commando présumé du Sentier lumineux, composé de quatre hommes et d'une femme, a intercepté un minibus dans le quartier de Comas (nord de Lima) et a fait évacuer les passagers. Le groupe a ensuite fait exploser le véhicule. Une femme est décédée et cinq personnes ont été blessées dans l'explosion. Au même moment, un autre groupe armé a attaqué un centre commercial du quartier de la Victoria, tuant un vigile et obligeant, sous la menace de leurs armes, les personnes présentes à saccager le magasin. Dans la même zone, trois hommes et une femme, qui appartiendraient selon la police au Sentier lumineux, ont assassiné un sous-officier de police qui tentait d'aider un chauffeur de taxi, dont ils essayaient de voler la voiture. Le chauffeur de taxi a été blessé au cours de la fusillade, et les assaillants ont réussi à s'enfuir.

La police du Malawi arrête neuf prêtres

LUSAKA (Reuter) — La police du Malawi a arrêté neuf prêtres avant la tenue d'un important rassemblement religieux jugé illégal par le gouvernement, a déclaré hier un porte-parole des organisateurs. Le révérend Aaron Longwe a précisé que huit prêtres avaient été interpellés et que lui-même était sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Les combats reprennent en Abkhazie

MOSCOU (Reuter) — De violents combats ont éclaté hier entre troupes géorgiennes et séparatistes abkhazes malgré la conclusion la veille d'un accord instaurant une trêve à partir d'aujourd'hui.

L'agence Interfax, qui cite le Parlement abkhaze, rapporte que les troupes géorgiennes ont attaqué la ville côtière de Gagra avec dix chars et environ 1000 hommes.

Les autorités géorgiennes ont de leur côté accusé les Abkhazes d'avoir déclenché l'offensive, sur trois

fronts.

« L'ennemi subit des pertes extrêmement lourdes », a dit à un journaliste géorgien Georgui Gouloua, commandant des forces gouvernementales à Soukhoumi, la capitale abkhaze.

L'attaque lancée a été « repoussée avec succès par les forces géorgiennes, qui ont immédiatement lancé une contre-attaque, toujours en cours », a-t-il dit.

Des hélicoptères et des armes lourdes appuient les troupes géor-

giennes, a-t-il précisé, en ajoutant que les Abkhazes avaient reçu le renfort de volontaires du nord du Caucase, dont un millier au moins ont traversé la frontière avec la Russie.

Les séparatistes ont obtenu le soutien de la Confédération des peuples des montagnes du Caucase, qui réunit une dizaine de nationalités des régions autonomes du Caucase russe.

Georgui Gouloua a en outre accusé les Abkhazes de rejeter l'accord de paix conclu samedi entre les deux parties.

Le Parlement abkhaze, cité par Interfax, a annoncé pour sa part que les forces abkhazes avaient détruit un char géorgien et s'étaient emparées d'un véhicule militaire de communications.

Aucune des parties n'a fait état de victimes mais les Abkhazes ont rapporté que 16 personnes avaient été transportées vers un hôpital de Goudaouta, au sud de Gagra.

Le ministre géorgien de la Dé-

fense, Tengiz Kitovani, et le président du Parlement abkhaze, Vladislav Ardzinba, ont signé samedi à Sotchi, en Russie, un accord qui prévoyait l'arrêt des opérations militaires et des mouvements de troupes à partir d'aujourd'hui et l'échange des blessés et des corps des victimes.

Hier matin, un porte-parole du Parlement abkhaze avait déclaré que Vladislav Ardzinba avait déjà ordonné à ses hommes de cesser le feu mais qu'il craignait que les Géorgiens ne reprennent le combat.

Les combats en Abkhazie ont fait plus de 100 morts depuis que le gouvernement géorgien a déclaré l'état d'urgence dans la région et envoyé des troupes à Soukhoumi au début du mois pour reprendre la ville aux rebelles.

Le Parlement abkhaze a ratifié en juillet une constitution datant de 1925 et qui fait de l'Abkhazie un État indépendant.

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS
HEURE DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), NO: 700-02-002546-928. BARRY BRIFETI, Partie demanderesse, YVES BERNARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 septembre 1992, à 15h00, au 623, Des Lacs, Habitations des Monts, St-Sauveur, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES BERNARD, saisis en cette cause, soit: 1. v. Sears 26"; aspirateur Electrolux; skis Rossignol & Protonor etc.. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. ERIC DION, huissier. ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS., HUISSIERS, 145 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514) 91-7575. St-Eustache, ce 28 août 1992.

Province de Québec, District de TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, NO: C91A-045881, C91A-048072, C91A-048073. VILLE DE MIRABEL, Demanderesse, vs. GAUTHIER, MARIO, Défendeur. Le 14 septembre 1992, à 13h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no. 49 rue Albert Dumouchel, en la cité Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause consistant en: 1. motocyclette Honda, CBF 900, Super Sport, couleur noire et access., 1 système de son Kenwood tuner KT-75 et access. et amplificateur KC-105 et amplificateur KM-205 et access. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. GILLES DESORMEAUX, huissier. Tél: 625-1920. Laval, 27 Août 1992.

Province de Québec, District de TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, NO: C91A-045233, C91A-044581. VILLE DE MIRABEL, Demanderesse, vs. PERRÉAULT, FRANÇOIS, défendeur. Le 14 septembre 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no. 15, 84e Avenue Est, en la cité Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause consistant en: 1. automobile Volkswagen Fox Gl Sedan, 1987, de couleur blanc, no série 98WGA0307 HP031 102, no plaque JFM 112; 1. téléviseur portatif Magnavox 23" et access., 1 système de son Kenwood tuner KT-75 et access. et amplificateur KC-105 et amplificateur KM-205 et access. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. GILLES DESORMEAUX, huissier. Tél: 625-1920. Laval, 27 Août 1992.

Province de Québec, district de TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, NO: 233305744. LA VILLE DE SAINT-ÉLONARD, Partie demanderesse, vs. GERVASO, PABLO, Partie défenderesse. Le 14 septembre 1992, à 10h30, au 257 Barnard, Légardeur, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERVASO, PABLO, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile Pontiac 1988, de couleur bleu et accessoires. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Interlocuteurs: MARION LAVOIE, huissier, 514-352-5172. Fax: 352-7866. De l'étude: MACERA ET ASS., HUISSIERS, 3700, de la Montagne, suite 100, Montréal, Qc, H3G 2A8.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2847-9061 QUÉBEC INC. LTÉE demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. Montréal, ce 31 janvier 1992. LORRAINE TESSIER, Secrétaire de la compagnie.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-008492-926. ENNIO DI PIETRO, Demandeur, vs. 2646-4016 QUÉBEC INC., Défenderesse. Le 11 septembre 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 1393 rue Lévesque est, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Réfrigérateur en stainless steel, 4 portes, marque "Lacaille" et access., lavabo avec 2 éviers en stainless steel et access.; tour avec 6 ronds, 1 porte; 1 convoyeur de marque "Garlat" et access. ET AUTRES. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. FRANK ALBERTSON, huissier. ALBERTSON ET ASS., HUISSIERS, 3700, de la Montagne, suite 100, Montréal, Qc, H3G 2A8.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 4534919, la Banque Royale (ci-après appelée "la Banque") a rétrocedé et transféré de nouveau à Services du Bagage Dorval International Inc./Dorval International Baggage Services Inc., 975 Raméo Vachon, Suite 208A, Dorval, Québec, H9S 5W4 (ci-après appelé "le client"), tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 5 juin 1992 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4519135. Fait ce 27ème jour d'août 1992. La Banque Toronto-Dominion

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-206268-926 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT GERRY MCLEOD. Partie demanderesse c. KHALIDA YAHAOUI. Partie défenderesse

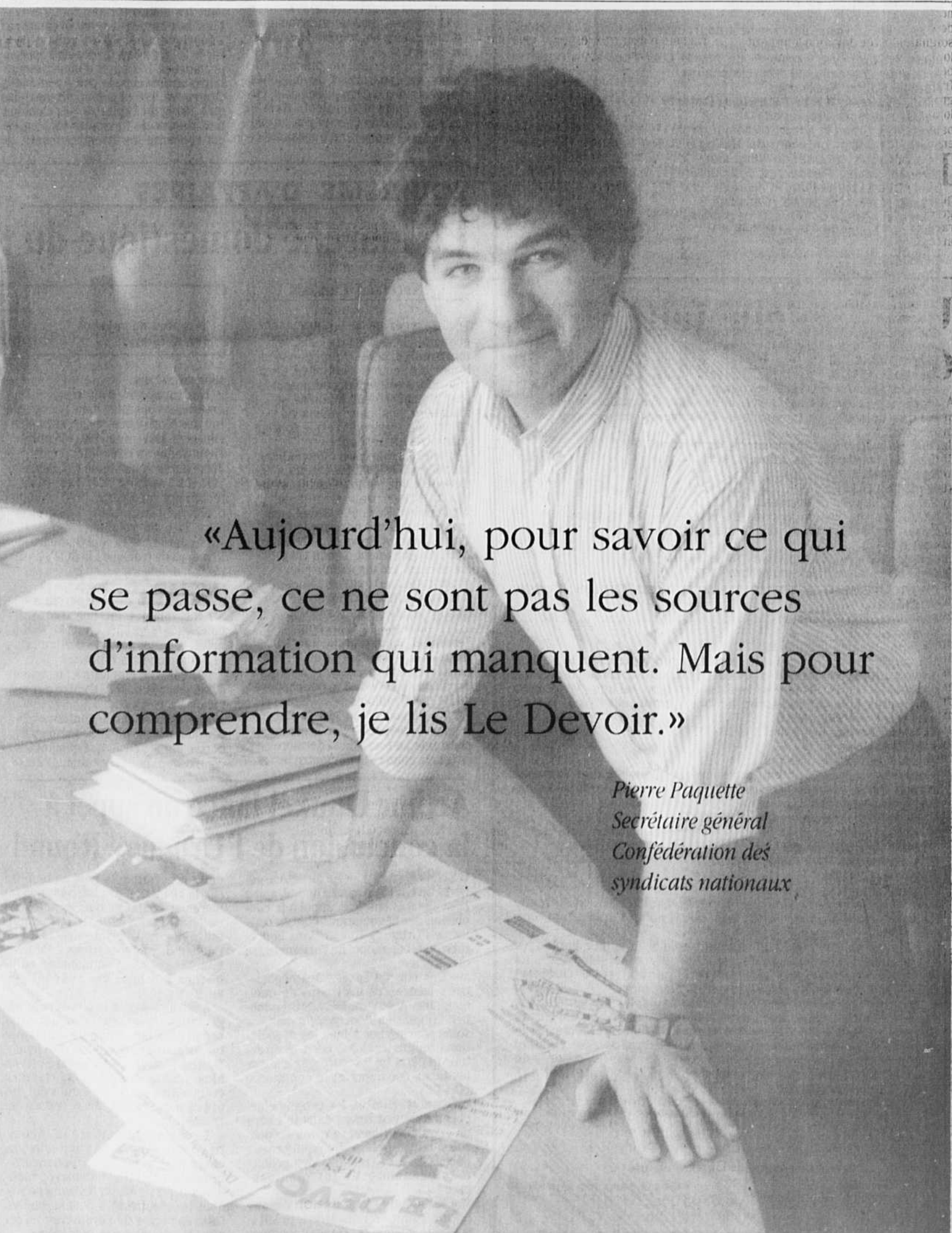
ASSIGNATION ORDRE est donné à KHALIDA YAHAOUI de comparaitre au Bureau de cette cour situé au 10, rue Saint-Anoine, Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de KHALIDA YAHAOUI. Date: 21 août 1992. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-030155-910 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT TREXAR INC. Partie demanderesse c. MARC GENDRON et GERMAINE LAVOIE GENDRON. Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à Marc Gendron de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration et une copie de la déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de Marc Gendron. Lieu: Montréal. Date: 22 août 1992. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PRENEZ AVIS que la compagnie ST. THERESE MANAGEMENT CO. INC./LA CIE DE GÉRANCE STE-THERESE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 26 août 1992. MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER, Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE CESSON DE COMPTES [ARTICLE 1571d] PAR ACTE daté le 8 mai 1992 et enregistré le 25 mai 1992 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4504521, LES VETEMENTS NATURAL BALANCE INC./NATURAL BALANCE CLOTHING INC. a cédé et transféré à BANQUE HONGKONG DU CANADA tous comptes recevables, comptes de livre, dettes et réclamations, présentement dus ou à devenir exigibles. Prenez avis que ANNA SÉRODES domiciliée au 1344, Baubien est, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ANNE SÉRODE. Par ISABEL BRAULT, Procureure de ANNA SÉRODES.



«Aujourd'hui, pour savoir ce qui se passe, ce ne sont pas les sources d'information qui manquent. Mais pour comprendre, je lis Le Devoir.»

Pierre Paquette
Secrétaire général
Confédération des
syndicats nationaux

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Lettre de Moscou

Retour de vacances

LA FIN DE l'été. Les amis moscovites rentrent de vacances, et bien que sachant à l'avance à quoi s'attendre, ils ne manquent pas de subir un choc.

Ceux qui arrivent de l'étranger regardent, ébahis, autour d'eux : jusqu'où peut aller la dégringolade ? Ils découvrent que le prix du pain avait entretemps triplé, et que leur employeur manque de fonds pour payer leur salaire en entier. Ils recommencent à parler argent et prix, même s'ils s'étaient déjà jurés de ne plus s'abaisser à « gaspiller ainsi la vie ».

Ils s'excitent à propos des choses qu'ils trouvaient « normales, vu l'immoralité de la société », avant les vacances. À savoir, par exemple, le fait que Boris Eltsine a accordé une hausse de salaire de 30 % aux juges de la Cour constitutionnelle, les mêmes qui sont en train de juger de la légalité de son décret de l'an dernier bannissant le Parti communiste. « *The fairness of the trial* », bien sûr, ça ne leur dit rien du tout !, s'échauffe un ami, de retour des États-Unis. Sa réaction n'a évidemment rien à voir avec ses sympathies politiques.

Deux amis seulement affichent des masques d'ironie protectrice. « Rien ne peut me surprendre », affirme le premier. « J'ai rencontré à Paris un Polonais qui m'a tout expliqué : on touche ce qu'on croit être le fond des fonds, puis on entend qu'on cogne de l'autre côté... ».

Tandis qu'un autre, un comédien, est très fier de son analyse aux relents dostoïevskiens de l'état actuel de la société russe : « Elle avait besoin d'un traitement homéopathique doux ; à la place, on a enlevé la tumeur cancéreuse vieille de 70 ans avec une gigantesque hache rouillée. Maintenant, nous contemplons la blessure ouverte. Nous n'avons pas d'anesthésie, pas de fil pour faire des points de suture, même pas de médecin pour le faire ! ».

D'autres débarquent à Moscou de leurs datchas, encore étourdis par l'air frais, avec des sacs remplis de pots de confitures et de cornichons, de pommes de terre et autres légumes de leur jardin. Un intellectuel russe ne cultive jamais son potager parce qu'il est « granola », c'est la vie qui l'y oblige.

Ils racontent que dans toutes les colonies de datchas, on commence à organiser des groupes de vigilants pour... garder les potagers. Le nombre de ceux qui, toutes les fins de semaine, depuis le printemps, soignaient avec dévotion leur petit lopin de terre, pour se retrouver un beau matin dépouillés de tous les fruits de leur travail, va en grandissant. Les descentes sur les lopins seraient effectuées par des bandes de jeunes qui revendent ensuite le butin au marché privé.

LES RAPPORTS également des datchas beaucoup d'anecdotes amusantes, parce qu'étant Russes, ils possèdent une grandeur d'âme et aiment se raconter des histoires drôles presque autant qu'ils aiment pleurer.

« Pourquoi la vie est-elle devenue

si chère ? Parce qu'elle a cessé d'être un produit de première nécessité ».

« Qu'appelle-t-on la sclérose russe ? C'est quand une personne va faire des courses, s'arrête en route, regarde dans son cabas et n'arrive pas à se souvenir si elle va ou rentre du magasin ».

« Une jeune femme est



Véra Murray

interviewée à la télévision : Vous êtes une femme extraordinaire, vous êtes diplômée en histoire, vous avez écrit deux livres. Comment êtes-vous devenue une *valioutnaia* (prostituée en dollars) ? Comment dire, je pense que j'ai tout simplement eu de la chance... »

Un autre copain me récite avec la main sur le cœur un nouveau poème de celui qui est considéré comme le plus grand poète contemporain russe, Evguén Evtouchenko. Publiés cet été dans *Izvestia*, ses vers, affirme-t-il, l'ont fait rire aux larmes :

« *Adieu, notre drapeau rouge / Du Kremlin, tu descends autrement que t'y étais monté fièrement, habilement, avec force / ... Tu as été notre frère et notre ennemi / Adieu, notre drapeau / ... celui de notre enfance / Nous jouions aux rouges / Battions durement les Blancs / Nous sommes nés dans un pays qui n'existe plus / ... Maintenant ils le brandent contre les dollars au Parc Ismaïelov / Moi, je n'ai pas été de ceux qui prirent le Palais d'hiver / Ni de ceux qui prirent d'assaut le Reichstag / ... Mais je te regarde, drapeau, et je pleure* ».

« J'ai ri, et puis, je suis devenu très enragé, raconte mon copain. Non pas parce qu'Evtouchenko a écrit un poème pleurnichard sur le drapeau rouge. C'est tout à fait son style : pour tous les poèmes critiques qu'il avait écrits, il s'était toujours racheté plus tard. C'est pour cela que sous Brejnev, il était le seul à voyager assez librement : il était la preuve devant l'Occident de la bienveillance des autorités soviétiques. Il a servi le régime, le régime l'a servi. Ce qui me met hors de moi, c'est qu'après s'être très fortement engagé comme démocrate, pendant toute la période de la perestroïka et au moment du putsch, il a accepté un poste de professeur aux États-Unis ! »

« Il est rentré pour les vacances, a pondu ce chef-d'œuvre, puis est reparti en Amérique... »

Une attaque fait 60 morts en Turquie

ANKARA (AFP) — Plus de cinquante rebelles kurdes et dix gendarmes ont été tués et douze autres gendarmes blessés hier dans la province de Hakkari (sud-est de la Turquie) lors d'une attaque de séparatistes kurdes contre un poste de gendarmerie, a-t-on appris officiellement.

Le poste attaqué est celui d'Alan près de la ville de Semdinli dans la province de Hakkari, précise un communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir responsable des treize provinces du sud-est anatolien à population majoritairement kurde placées sous état d'urgence.

Le nombre des morts dans les rangs des rebelles kurdes s'alourdit au fur et à mesure que les opérations de recherche se poursuivent dans cette région montagneuse, selon la préfecture contactée au téléphone par l'AFP. Elle a indiqué que plusieurs cadavres de « terroristes » avaient été emmenés de l'autre côté de la frontière « par leurs camarades ».

Citant des sources proches des services de sécurité, la télévision turque a pour sa part déclaré que les rebelles du PKK avaient perdu plus de 100 hommes.

Les affrontements se sont déroulés non loin de la frontière avec l'Iran, où Ankara accuse le PKK d'avoir établi des bases pour lancer des offensives contre des villages et des postes de gendarmerie turcs. L'Iran

a par le passé démenti la présence de forces du PKK sur son territoire.

L'assaut des rebelles kurdes a commencé à 05h00 locales (02h00 GMT) hier et a duré jusqu'à 15h00 locales (12h00 GMT), selon des sources concordantes.

Le ministre de la Défense Nevzat Ayaz cité par l'agence turque Anatolie a déclaré pour sa part qu'une « opération de grande envergure avait été lancée dans la région, mais qu'il ne croyait pas pour le moment en la nécessité d'une opération à l'extérieur de la frontière ».

Il s'agit du plus lourd bilan jamais enregistré dans un seul accrochage entre forces de l'ordre et rebelles kurdes appartenant généralement au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), indépendantistes kurdes de Turquie), en lutte armée contre le pouvoir central d'Ankara depuis août 1984.

Les dernières offensives du PKK interviennent alors que des informations font état d'une intensification de l'activité des forces turques contre les Kurdes à la frontière irakienne.

Le quotidien *Sabah* a rapporté que l'aviation turque appuyée par des commandos et des hélicoptères d'assaut pilonnait des camps du PKK dans le nord de l'Irak depuis samedi.

Au moins 1300 personnes (civils, membres des forces de l'ordre et rebelles kurdes) ont été tuées

Les chrétiens boycottent les élections législatives à Beyrouth

BEYROUTH (Reuter) — La majorité des chrétiens ont boycotté hier les élections législatives à Beyrouth et dans la montagne libanaise.

En revanche, dans les secteurs musulmans et druze de la capitale et de la montagne, les électeurs ont afflué dans les bureaux de vote en cette deuxième journée d'élection du nouveau Parlement de 128 sièges.

Des milliers de soldats et de policiers libanais avaient été mobilisés pour faire en sorte que les opérations de vote se déroulent dans le calme.

La minorité chrétienne, qui a historiquement dominé le Liban depuis le XIXe siècle, affirme que ce scrutin constitue une tentative par la Syrie de renforcer sa main-mise sur le pays.

Les dirigeants chrétiens n'ont eu de cesse de demander au gouvernement pro-syrien de les reporter, mais en vain.

Le patriarche maronite, Nasrallah Boutros Sfeir, chef spirituel de l'opposition chrétienne, a déclaré à Reuter que ces élections étaient une farce. Il a brandi la menace d'un boycottage démocratique négatif si le gouvernement ne les annule pas. « Le Parlement qui est actuellement élu sera illégal et ne durera pas », a-t-il expliqué.

La communauté chrétienne, qui

représente environ 35 % des deux millions d'électeurs libanais, a accepté une modification de l'équilibre du pouvoir en faveur des musulmans dans le cadre de l'accord de paix de Taef, conclu en 1989, qui a permis de mettre fin à 15 ans de guerre civile.

Mais ses dirigeants ne veulent pas d'élections tant que les soldats syriens déployés au Liban n'auront pas été retirés de Beyrouth et de sa région, conformément à l'accord.

Pour Boutros Harb, député chrétien, ancien ministre et farouche adversaire de ces élections, tout se passe comme si « le gouvernement voulait délibérément détruire les fruits de l'accord de paix ».

Le gouvernement de Rachid Solh affirme au contraire que le scrutin renforcera la fragile réconciliation entre chrétiens et musulmans, apportera un sang neuf à la tête du pays et inspirera confiance à la communauté internationale alors que le Liban a un besoin urgent d'aide économique.

Les chrétiens ont observé hier, pour le troisième jour consécutif, une grève générale à Beyrouth-Est et sur le Mont Liban. Des tracts distribués dans ces secteurs qualifiaient les candidats chrétiens de traîtres et exhortaient les électeurs à ne pas al-

ler voter.

Pratiquement aucun d'entre eux ne s'est présenté dans les bureaux de vote des quartiers chrétiens d'Achrafieh, Dora et Fourn al Chebak, à Antelias et à Baabda, près de la capitale, à Byblos, sur la cote, et dans la région montagneuse du Metn.

« Ce ne sont pas des élections, a commenté Georges Haddad, 47 ans. Ce sont des nominations par la Syrie. Ce n'est pas la démocratie, c'est une farce ».

Mais dans le Chouf, massif montagneux situé au sud de Beyrouth et bastion de la communauté druze, où le taux de participation a été important, quelques chrétiens ont voté.

« Ces élections rétabliront la coexistence entre nous et les Druzes », a ainsi déclaré Michel Kachoua, 27 ans, qui a voté dans le village de Brmkin.

De même, les dirigeants, proches de Damas, de la minorité arménienne dans les secteurs chrétiens, ont déclaré que leur communauté voterait.

À Beyrouth-Ouest, secteur musulman de la capitale, où la circulation était intense, les électeurs ont fait la queue aux bureaux de vote. Des portraits des candidats étaient placardés sur presque tous les murs.

« Je vote parce qu'il est grand

temps que j'aie mon mot à dire sur ceux qui me représentent, a déclaré Mohamed Itani, 34 ans, chauffeur de taxi. Pendant la guerre, ma volonté a été confisquée par les fusils. Maintenant, je suis de nouveau libre ».

Plus de 115 candidats se disputaient 19 sièges chrétiens et musulmans à Beyrouth et 30 sièges dans la montagne. Mais du fait du boycottage par les chrétiens, 18 candidats chrétiens pro-syriens étaient déjà assurés de remporter un siège.

Le nord et l'est du Liban avaient voté hier 23 août précédant et le sud votera dimanche prochain.

Mais jusqu'à présent, ces élections sont encore loin de répondre aux vœux du gouvernement.

La majorité des candidats, y compris ceux qui ont gagné lors de la première journée, sont des vieux routiers de la politique libanaise. Le scrutin dans le nord et l'est du pays a été assombri par des accusations de fraude. Ces élections ont de nouveau divisé les Libanais entre ceux qui les boycottent (la majorité des chrétiens) et les musulmans.

Elles ont en outre divisé le gouvernement, dont les ministres chrétiens Faris Bouez (Affaires étrangères) et Georges Saadeh (Postes et Communications) ont démissionné.

Fabius attaque les anti-Maastricht de gauche

AVIGNON (Reuter) — Laurent Fabius a appelé hier les militants du Parti socialiste à mobiliser toutes leurs énergies pour que le oui l'emporte au référendum de ratification du traité de Maastricht le 20 septembre.

Le premier secrétaire du PS a proposé aux jeunes de son parti un argumentaire contre le non essentiellement destiné aux anti-Maastricht de gauche, comme Jean-Pierre Chevènement.

« Tous les partis de gauche sans aucune exception dans tous les pays de la Communauté européenne ont pris position avec force pour le traité de Maastricht », a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste devant les jeunes de son parti.

« Tous les syndicats à l'exception

d'un seul (la CGT française) dans tous les pays d'Europe ont pris position pour le traité de Maastricht », a-t-il ajouté.

« Je ne comprends pas qu'on puisse au nom des idéaux de la gauche contester ce qui est la position de l'unanimité des formations représentatives des salariés et des travailleurs en Europe », a-t-il lancé.

En introduction, Laurent Fabius a annoncé que la priorité donnée à l'éducation par le congrès du PS en juillet dernier avait été entendue par le premier ministre Pierre Bérégovoy.

Ce dernier, a-t-il dit, a prévu la création de 10 000 emplois dans ce secteur dans le cadre du budget 1993.

« Avec le oui, la France avance, avec le non l'Europe se casse », a-t-il dit.

La monnaie unique prévue par le traité « sera la monnaie la plus forte du monde », a-t-il expliqué.

Après avoir affirmé qu'une victoire du non aurait des « conséquences lourdes sur le système monétaire européen », il a souligné que l'absence de cette monnaie aurait aussi des conséquences sur le pouvoir d'achat des Français.

« Ou bien, ils (les Français) sont payés dans une monnaie solide et, dans ce cas là, leur pouvoir d'achat est plus fort. Ou bien ils sont payés dans une monnaie qui file et, dans ce cas là, leur pouvoir d'achat s'en ressent », a-t-il déclaré.

Abordant la question du chômage, utilisée par les partisans du non, il a souligné : « Non, le traité d'Union européenne ne résoudra pas magiquement le problème du chômage. Mais

oui, si le traité ne voit pas le jour, les difficultés seront accumulées. »

Enfin le premier secrétaire a estimé que le traité de Maastricht va permettre de lutter efficacement contre la bureaucratie, thème utilisé par les partisans du non.

« Si on vote oui, les parlements nationaux auront l'obligation de contrôler les règlements européens avant qu'ils soient examinés par Bruxelles », a-t-il souligné.

L'université du PS n'a pu commencer ses travaux qu'en fin de journée. Une centaine d'agriculteurs avaient bloqué les accès au Palais des Papes. Ils se sont retirés et ont permis aux socialistes de tenir leur réunion après avoir été invités par Pierre Bérégovoy à le rencontrer demain pour discuter de leurs problèmes.

Onze islamistes tunisiens condamnés

TUNIS (AFP) — Le tribunal militaire de Bab Saadoun, dans la banlieue de Tunis, a prononcé hier matin 11 peines de réclusion à perpétuité au terme du procès des 108 membres d'un réseau islamiste appelé « les commandos du sacrifice ».

Le réseau était accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État.

Cinq des accusés ont été acquittés. Les 92 autres prévenus se sont vu infliger des peines allant d'un à 20 ans de prison, selon l'énoncé d'un verdict qui fait suite à celui de vendredi dernier à l'encontre des principaux dirigeants du mouvement islamiste Annahda (non reconnu).

Le fondateur des « commandos du sacrifice » Mohamed Habib Lassoud, un ingénieur d'une trentaine d'années qui avait créé ce réseau islamiste qualifié par l'accusation de branche militaire d'Annahda a été condamné à la prison à perpétuité.

Trois autres dirigeants dont l'ancien porte-parole Ali Laaridh ont été condamnés à 15 ans de prison.

La cour n'a pas suivi les recommandations du procureur général

militaire, le colonel Mohamed Ben Abdallah, qui avait requis neuf peines de mort.

À l'ouverture de la séance hier, le président du tribunal, Habib Ben Youssef, un magistrat civil, a rejeté les requêtes formelles de la défense qui avait notamment mis en cause la compétence de la cour, qualifiant de pas sérieux ce premier grief.

M. Ben Youssef était assisté de 4 assesseurs militaires, parmi lesquels une femme ayant grade de capitaine.

Les avocats de la défense avaient également dénoncé les violences que leurs clients ont affirmé avoir subies lors de leur interrogatoire, violences que la cour a réfutées. Ils ont aussi réclamé en vain la fusion des deux procès, celui d'Annahda devant le tribunal de Bouchoucha, commencé le 9 juillet dernier, et celui de Bab Saadoun, qui s'était ouvert le lendemain.

La cour était entrée en délibération samedi en fin de matinée, après audition des dernières déclarations des accusés tant civils que militaires, les premiers affirmant notamment que « la répression et les pro-

cès politiques mènent le pays à l'impasse », tandis que les seconds, au nombre d'une trentaine, plaidaient l'innocence en assurant qu'ils avaient été « injustement impliqués dans cette affaire ».

Les condamnés ont accueilli le verdict avec des chants islamistes, brandissant le poing en direction des bancs réservés à la presse et aux observateurs étrangers.

Le verdict du tribunal de Bab Saadoun clôt cette série de deux procès publics qui ont vu défiler 279 accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État par la préparation d'un complot visant la prise du pouvoir par la force et l'assassinat du président tunisien Zine el Abidine Ben Ali.

Au total, ce sont 46 réclusions à perpétuité qui ont été prononcées, un verdict jugé sévère par certains avocats, qui se sont néanmoins félicités de l'absence de toute peine de mort.

La défense dispose de trois jours pour se pourvoir en cassation. Les défenseurs au procès de Bouchoucha ont déjà accompli cette formalité samedi.

Nouvelles émeutes raciales en Allemagne

ROSTOCK (Reuter) — Des néo-nazis ont attaqué dans la nuit de samedi à hier des foyers de réfugiés étrangers dans au moins sept villes d'Allemagne orientale.

Les incidents les plus graves ont eu lieu à Cottbus, où environ 180 extrémistes de droite ont arrosé de pierres, bouteilles et cocktails Molotov des policiers qui les avaient empêchés de s'en prendre à un foyer pour demandeurs d'asile.

Des violences ont également été signalées à Leipzig, Gürlitz, Stendal, Schwerin, Neubrandenburg et Eisenhüttenstadt. La police, qui a établi des cordons de sécurité autour des foyers, a procédé à plusieurs dizaines d'arrestations.

À Berlin, une soixantaine de néo-nazis ont lancé des pierres et tiré des fusées éclairantes sur un car de police.

Le chef du service de contre-espionnage allemand a annoncé hier la

création d'une unité spécialisée chargée de la prévention des violences d'extrême-droite.

« Pour démontrer combien nous prenons ce danger au sérieux, j'ai décidé — et cela a été approuvé par le ministère de l'Intérieur et la commission budgétaire du Parlement — de mettre en place une unité importante qui ne s'occupera que du terrorisme d'extrême-droite », a déclaré Eckart Werthebach dans une interview à la radio.

Samedi, plusieurs milliers de personnes avaient défilé à Rostock pour protester contre les attaques répétées pendant cinq jours des néo-nazis contre un foyer de demandeurs d'asile.

Les manifestants, qui étaient environ 13 000, se sont rassemblés près du foyer d'où quelque 200 Tsiganes roumains avaient été évacués.

Environ 3400 policiers surveil-

laient la manifestation. Bus et voitures acheminant les manifestants d'autres villes et qui se dirigeaient vers Rostock ont été fouillées. Des bâtons, des cocktails Molotov, des couteaux et d'autres armes ont été saisis.

La police a révélé dimanche qu'elle avait empêché 600 extrémistes de droite d'entrer à Rostock samedi.

Les forces de l'ordre ont chargé des anarchistes qui leur lançaient des pierres et des bouteilles à la fin de la manifestation.

Neuf extrémistes ont été brièvement interpellés et un policier ainsi qu'un photographe de presse ont été blessés au cours de l'émeute, qui a débuté samedi en fin de soirée.

Les émeutiers, dont bon nombre étaient ivres, ont également mis le feu à trois voitures après avoir été repoussés par la police des abords du foyer.

Collor se défend des accusations de corruption

BRASILIA (Reuter) — Le président brésilien Fernando Collor de Mello a rejeté hier les accusations de corruption dont il est l'objet et déclaré qu'il ne démissionnerait pas avant que le congrès ait approuvé son programme de réformes économiques.

« Je ne considérerai ma mission et mon programme comme terminés que lorsque les réformes économiques auront été approuvées », a dit le président lors d'un discours enregistré.

La formulation de son discours pourrait indiquer que Fernando Collor de Mello accepterait de quitter la présidence avant la fin de son mandat de quatre ans bien qu'il ait par le passé affirmé le contraire.

Accusé de corruption par une commission d'enquête du Congrès, le président a affirmé avoir été condamné d'avance et s'est défendu des principales accusations portées contre lui.

« Je répondrai à ce que je considère sincèrement comme une profonde injustice, une condamnation décidée à l'avance et une attitude électorale », a-t-il dit.

Il a notamment démenti que son ancien directeur de campagne ait gratuitement financé la rénovation de son appartement, rendue nécessaire pour des raisons de sécurité, et a déclaré avoir payé lui-même les travaux.

Fernando Collor de Mello a toutefois reconnu avoir commis certaines erreurs.

« J'ai commis l'erreur de n'avoir pas imaginé l'effet des tentations qui motivent ces gens qui ne pensent qu'à leur propre intérêt. J'ai commis une erreur en faisant trop confiance à des gens qui ont montré qu'ils ne méritaient pas ma confiance », a-t-il ajouté.

Le chef de l'État s'est en outre dit assuré de l'emporter au congrès en cas de vote sur sa destitution.

PROFESSIONS Professions sans frontières

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: 11 septembre 1992

PARUTION
le 18 septembre
DANS
LE DEVOIR

Les nouveaux enjeux concurrentiels et la mondialisation influencent l'évolution des professions. Les exigences de la formation s'accroissent alors que les stratégies de développement des sociétés-conseil doivent s'ouvrir aux besoins plus globaux des clients. En même temps que les barrières traditionnelles tombent, le concept de la multidisciplinarité prend racine dans plusieurs professions dites libérales et l'éventail des services s'élargit. Tel sera le thème du cahier spécial sur les professions, qui sera publié dans l'édition du 18 septembre.

LE DEVOIR traitera également des enjeux proprement professionnels remis en cause par le ministre responsable de l'application des lois professionnelles qui touchent entre autres:

- le Code des professions • le mandat de l'Office des professions • le rôle de l'inspection • les questions de déontologie • l'incorporation des sociétés de professionnels
- l'accréditation de nouvelles corporations.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VEHICULES

101 Propriétés à vendre

GREENFIELD PARK, nouveau développement, 6 pièces, 2 s/bains, élect. foyer, 117 000\$. 678-8788

MAISONS A VENDRE choix de 4 modèles, sur terrain de 20 000 p.c.a. et plus, à la place du St-Colomban, à partir de 79 900\$. 478-6221

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE. Garage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2 s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2 cuisines, s/sal. fin. Pomme, fenêtres et toit neufs, superbe jardin, arbres fruitiers. 384-8825 soir.

OUTREMONT, duplex rue Du Manoir, 4 1/2, 7 1/2, garages, haut libre S.V.P. pas d'agent. 769-3542, 1-429-3624

ST-FRANCOIS, bungalow 83, s/sal fin, 100 000\$. 666-6351

VILLE ST-LAURENT/345 Thompson, duplex, 7 1/2 pièces, 3 c.c. + 6 1/2 pièces, 3 c.c., + bachelier, cour, garage. 744-3222

103 Condominiums Co-propriétés

OUTREMONT, haut duplex, 3 c.c. + 1 bureau fermé, rénové, 100% prêt pour occ. immédiate. Garage 271-8111

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méridien, même étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière, intérieur 1 500 p.c.a. plus terrasse près de 400 p.c.a., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant sauna, piscine intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes activités. Libre immédiatement. Prix 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

115 Extérieur de Montréal

GATINEAU, bord de rivière Outaouais, rue Hurlbise, maison luxueuse, 3000 p.c.a., beaucoup d'extra. 390 000\$. 819-663-3388, 669-9237

RAWDON, pour gentleman farmer. Maison, 1000 p.c.a., 10 s/bains, 10 ans. Vue magnifique. 199 000\$ négociable. 1-834-2634

120 Laurentides

A STE-AGATHE, LAC A LA TRUITE
Série 83, terrains, bord de l'eau. Semaine 663-6120, jour: 689-6770

PREVOIST-PETIT DOMAINE (8 min. St-Jovite). Terrain 31 700 p.c.a., maison 5 1/2 pièces, 2 c.c., plus pavillon d'invité. Ruisseau, arbres matures. 1-224-4165

121 Cantons de l'Est

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

122 Cantons de l'Est

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loirs 4 s/salons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, directement bord première rangée, endroit boisé, calme, meublé, 2-3 chambres, lave-vaisselle, 2 foyers, bilard, belle plage, canot. Près de Mont Orford et autoroute 55. 1500\$. 819-864-7117 ou 819-822-7823

121 Cantons de l'Est

SUTTON, LA PINEDE, chalet-condo entre 39 500\$ et 49 750\$, concept européen, occupation nov. 92.
Luc Vaillancourt. 591-3226.

132 Chalets

LAC SIMON, chalet bois rond, 6 c.c., 168 p.c., façade, plage, 90 000\$. IMM. PETITE NATION 819-428-3768

PRES THEFTORD, très beau chalet 4 s/salons, bord de l'eau, grand terrain, vue magnifique, près golf, centre de ski, moins de 125 000\$. 1-418-338-1359

VENTE DE DEMENAGEMENT, prix très réduit, meublé hiver/été, 2 c.c., à 1 mile des services et pentes de ski, occés plage privée à St-Denis, 45 000\$ nég. 1-819-424-1655

134 Terres/fermes

BEAUXHARNOIS RANCH - TERRE 19 ARPENTS
Ecurie moderne, 11 taures. Grande maison pierre et brique 1973. Faut vendre Super prix. HENRI TASCONE 632-5140 jour: 692-1070, 1-429-2664 soir.

FERMETTE 40 ARPENTS
ST-JUSTIN (50 km Trs-Rivières). Maison 3 c.c. à l'étrage. Proprio Direct, code 6702. 1-800-465-8040 514-973-7777

135 Terrains

BASSES LAURENTIDES
GRANDE VENTE DE FIN DE RECESSION. Prix + grandeurs ne pouvant être comparés ailleurs dans la région. Plusieurs plans de financement. Pour info + carte de trajet. M. Rodrigue 688-4426 (sem), 478-0973 (fin sem)

160 Appartements-logements à louer
8502 ST-DENIS, 6 1/2, rénové, chauffé, 2e, 675\$. 668-0998, 663-6368

A COTE méro Savanne, V.M.R., grand 4 1/2, chauffé, 650\$. 731-5067

A MTL-NORD, bati St-Vital, 8 pces, chauffé, idéal professionnel. 322-4137

AHUNTSIC, 8342 PAPINEAU, 6 1/2, élect., foyer, garage, 2 s/bains, 335-0361

AHUNTSIC, jardin St-Sulpice, luxueux 4 1/2, foyer, frais peint, très propre, libre, 680\$. 381-9563

AHUNTSIC, près cégep, 3 1/2, haut triplex, propre, ensoleillé, 410\$. 343-4748

AHUNTSIC, près méro Clémence, 6 1/2, moderne, frais fait. PRIX A DISCUTER. 388-3276

AU COEUR DE LA VILLE
Charmant et paisible (patrimoine Mtl), 2e, 7 pces, rangements. Rf: 700\$. 738-8872

BOUL ST-JOSEPH E., grand 5 1/2, chauffé, balcon, méro 750\$. 521-4498

BOUL ST-JOSEPH E., Caquet, joli 5 1/2, rénové, garage chauffé, étagé 521-2752

BOUL ST-LAURENT/Pr. Arthur, 5 1/2, loft, 1000 p.c., sauna, puits de lumière, basses, poêle à bois. 703\$. 842-6279

C.D.N., 5301 MC KENNA
U DE MTL
DUPLX RÉNOVÉ, IMPECCABLE
Michel. 344-9505.

C.D.N., Rockhill, U de M, 4 1/2, grand, luxueux, 2 s/bains, tapis mur à mur, 854\$. 1 mois gratuit ou plus, mm. ou 1er oct. 341-4587

C.D.N., belle maison bien située près U de M, 6 1/2 s/salons, 2 s/bains, meublé ou non, confort, jardin, face parc. 703\$. 8723

CH-COLOMB méro Beauclerc Superbe 5 1/2, fermé, chauf. calme, rénov. après 17h. 274-1688

CHATEAU LAUZANNE
2121 Upper, 3 1/2, avec mezzanine, piscine, sauna, sun deck, garage, méro, 933-3362

DORVAL, à sous-louer 5 1/2, près commodités, 1er sept. 631-1387

DORVAL, à sous-louer, penthouse 4 1/2, vue sur lac, près commodités, 1er sept. 597-5238, soir 631-1878

MEUBLÉ Outremont, 6 1/2, bas duplex, rue Du Manoir, 1 1/2 s/b, stat., 1 025 \$ chauffé. 769-3542, 1-429-3624

MTL-NORD, 2 grandes 4 1/2, 1er étage 410\$, 21st 385\$, chauffé, eau chaude fournie, comme neuf. Soir 322-4555

MTL-NORD, 5 1/2, haut duplex, non chauffé, très propre. 321-3274

MTL-NORD, grand 5 1/2, haut duplex, résidentiel. Services 322-9443 ou 329-1632

MÉTRO JEAN-TALON/Ch. Colomb
4 1/2, propre, rén., ent. conv/é. 400\$. 279-3697

MÉTRO LAURIER, calme, grande cour, rénové, 6 1/2, 580\$, chauffage étagé 597-2420

MÉTRO, 1 mois gratuit. Joliette, beau 4 1/2, neuf, très tranquille, demi s/sal, style condo, 2 ch. fermées, chauf. élect. 500\$. 527-8918

NOUVEAU-BORDEAUX, luxueux 4 1/2, stat., 1 mois gratuit, à partir de 490\$. 336-1951

160 Appartements-logements à louer

OUTREMONT 6 1/2, bas duplex, rue Du Manoir, 1 1/2 s/b, électromén., stat., 1 025 \$ chauffé. 769-3542, 1-429-3624

OUTREMONT 7 1/2, haut duplex, rue Du Manoir, 1 1/2 s/bains, garage, 1 025 \$ chauffé. 769-3542, 1-429-3624

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 chauffés, gym, "sun deck". 277-5873

OUTREMONT, grand 4 1/2, éclairé, propre, 495\$. 276-7374

OUTREMONT, grand 6 1/2, rénové, ensoleillé, terrasse, stat., 3e, 850\$, sept Nathalie. 284-3322 (j) 270-5215 (s)

PIE IX près Rosemont, 4 1/2 ch., très propre, 1 mois grat. 494-8884, 388-3079

PIE IX 45e rue, 5 x 4 1/2, propres, libres. A partir de 330\$. 681-1811, 329-1046

PONT-VIAU, Bouquet, grand 5 1/2, à stationnement, libre. 334-8632

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT
Beaux logements: 3 1/2-350\$, 4 1/2-440\$, 5 1/2-460\$, stat. ext. gratuit. Prés méro 939-3626, 938-0707

PRES PARC LAFONTAINE, grand 7 1/2, beaucoup d'extra, idéal pour professionnel, super, 3 chambres, un bureau, 2 s/bains, 3 pièces d'autos. Libre 895\$. 267-0078

PRES U DE M, grand 3 1/2, vue superbe, 1de, éclairé, garage, piscine, poêle/frigo, 643\$. 870-0937. Soir: 381-5917

PRES U DE M Haut duplex, 8 1/2, ensoleillé, chauffé, eau chaude, cuisine/frigo, foyer, garage. 1000\$. 737-3232

SHERBROOKE/MOREAU Logement 2 c.c., planchers bois franc, rénové, jardin, stat., alarme, près méro, 1 200 p.c.a. 750 \$ Françoise 522-4671

SICARD, près Pie-IX, 7 1/2, 520\$, août gratuit, 1300\$. 270-5944

SNOWDON, duplex, grand 4 1/2, ensoleillé, frigo, poêle, immédiat, 5542 Coolbrook. 369-1030, 488-8235

ST-BRUNO, app. de lue, 1365\$ Isabelle, 464-6575

ST-HENRI, 954 Ste-Marquette, 4 1/2, 2e, 375\$, chauf. élect., méro Références. Après 18h30. 334-2405

ST-JOSEPH, 4 1/2, troisième, balcon, 650\$ chauffé. 597-1654 ou 388-0517

ST-LÉONARD, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, libre. 727-5255

ST-LÉONARD, 5 1/2 + s/jeux, garage double, cour privée, 900\$ non chauffé, références S.V.P. 322-1802, 270-8727

ST-LÉONARD, 5 1/2, haut duplex rénové, tranquille, 550\$. 322-6263

ST-LÉONARD, semi s/sal, gr. 4 1/2, parking, libre, 410\$. 324-7118, 643-3716

ST-LÉONARD, spacieux bachelier propre, prêt commodités. 325-8143

VERDUN Plusieurs logements rénovés à louer. BON PRIX. 766-2171

164 Condominiums à louer

AHUNTSIC Moderne, 1 c.c., mezzanine, terrasse, meublé et équipé, garage. 1 000 \$ 388-4671

BORD DE L'EAU, luxueux grand 3 1/2, moderne, belle vue, garage int., piscine ext., libre, 700\$ nég. 434-6554

GRAND CONDO de lue au coeur du centre-ville, 3300 p.c.a., 2 garages 2600\$. 494-2344. Tél. après 18h00

LUXUEUX 5 1/2, 400 p.c.a., mezzanine, 1er terrasse, garage. Parc Angrignon. 875 \$/mois. 366-4037, 496-1282

VILLE ST-LAURENT, 4 1/2, 5 1/2, garage int., piscine, sauna, tourbillon. 856-6566

165 Propriétés à louer

COTE ST-LUC Bungalow détaché, 4 chambres, 2 s/bains, grande cuisine, 5 appareils ménagers, stat. 4 voitures. 591-2919

ILE-DES-SOEURS, Darwin, maison de ville, 1er sept., 3 c.c., 1 s/bain, 2 cab. toi., cuisine équipée, s/sal fin., garage, s/voiture, patio, près piscine, tennis, c/cabon., nombreuses concessions. 762-5636

MAISON SEMI-DÉT. à N.D.G., av. Prince of Wales, cause départ. Sept. 92. Bon voisinage. 880\$/mois. 486-9468 ou 486-8876

170 Hors-frontières à louer

RÉGION DE FONTAINEBLEAU, domaine avec jardin, 4 c.c., situé à 1h de Paris. Prix négociable. 392-0329

176 Chalets à louer

LAC D'ARGENT, bord de l'eau, chalet, 2 chambres, maison. 1-297-4889

450 Emplois divers

450 Emplois divers

450 Emplois divers

450 Emplois divers

450 Emplois divers

L'ENTREVUE DU LUNDI

PAUL-ÉMILE ROY

Le professeur qui voulait tout changer

Isabelle Paré

SES AMIS l'ont traité de vieux prof blasé, de rabat-joie nostalgique. D'autres, moins sympathiques, lui pointaient ni plus ni moins le chemin de la retraite. Quel aigri!, pensait-on, l'invitant discrètement à tirer sa révérence.

Qu'à cela ne tienne, Paul-Émile Roy, professeur de carrière jusqu'au bout des ongles, n'a pas démordu. Oui, il a pris sa retraite. Mais pour écrire un bouquin afin de dire tout de go ce qui le chicotait au tréfond de l'âme après avoir vu défiler autant de réformes que d'élèves en 30 ans d'enseignement.

Son livre, *Une révolution avortée* est ni plus ni plus qu'un nouveau pavé jeté dans la mare déjà troublée de l'enseignement. Dans la foulée des émules de Jean Larose et autres inquisiteurs de l'école actuelle, Paul-Émile Roy passe au tordeur et martèle sous toutes ses facettes ce que d'autres ont élevé au rang de grande réussite de notre révolution tranquille : la réforme de l'enseignement.

Non, il n'est pas tendre envers cette révolution qui n'a selon lui accouché que d'un maigre avorton. Un avorton parce qu'à son avis, le Québec a raté le coche en évacuant l'essence de ce que devait être cette révolution des classes. Pis encore, s'essaye-t-il, on se convainc depuis non sans gloire que nous avons atteint nos buts. Il n'en est rien !, pourfend notre polémiste qui, avec ses airs bon enfant et sa voix sablée par la tâche professorale, n'a rien du provocateur ordinaire.

« Au début de la révolution tranquille, on parlait de la société de loisirs, d'une société où on aurait plus de temps pour la lecture et la culture, pour la vie de l'esprit. On pensait préparer des jeunes pour cette société technologique. Il y a quelque chose qui n'a pas marché dans cette transformation. Ces jeunes ont été victimes d'une immense chimère, on leur a interdit de s'instruire, on les a trompés », pilonne-t-il vertement, reprenant le propos principal de son livre.

Certains attribueront son insistance à la frustration d'un désabusé, mais son acharnement tient plutôt au dynamisme indécrottable et inextinguible qu'il voue à l'enseignement. En fait, avoue-t-il, candide, s'il n'a bordé et dit tout net ce qu'il pense qu'aujourd'hui, c'est qu'il était trop occupé à s'occuper de ses classes, de ses élèves irrécupérables qui échouent par milliers au cégep.

Idealiste lui aussi, il était de ceux qui ont plané sur la vague frénétique de la révolution tranquille, prêts à refaire le monde sinon le Québec. La connaissance, la culture générale enfin accessible à tous. Le rêve enfin à portée de main. Rien de moins.

« Soit, dit-il aujourd'hui, on a démocratisé l'enseignement, mais à quel prix ? Maintenant, le constat est incontournable. La grande majorité des élèves qui arrivent au cégep sont des illettrés et des incultes », tranche ce professeur du cégep Saint-Laurent.

D'ailleurs, le verdict de Paul-Émile Roy est sévère : 10 % de ses élèves sont extraordinaires, 20 % ne sont guère que moyens et le reste d'une faiblesse incroyable. Or, le but du rapport Parent n'était-il pas que tous accèdent à la culture générale ?

« J'ai des élèves qui me disent : Monsieur, Paris c'est loin de la France ? », s'exclame-t-il. Si des pas considérables ont été faits dans le secteur technique — quoique encore là il réserve quelques flèches — des élèves passent la porte du collégial sans savoir distinguer un verbe d'un adjectif, une préposition d'un adverbe.

« Vous vous dites, que ce n'est pas possible, quel gâchis, quelque chose n'a pas marché », relance-t-il.

Mais qui sont les responsables de cette révolution dégonflée qui voulait se faire plus grosse que le boeuf ? D'entrée de jeu, les enseignants ne peuvent se dissimuler devant pareil échec, croit l'auteur. Mais les causes sont encore plus profondes. Les bureaucrates, technocrates et autres fomentateurs de réformes en boîte sont aussi à pointer du doigt, mais il y a d'abord tout ce qu'a charrié la révolution tranquille.

« Comme dans toutes les révolutions, on s'imagine que tout doit être changé, balayé. Même l'ordre du temps, comme on l'a fait après la Révolution française. Alors tous les liens ont été coupés. Le sens de l'histoire s'est perdu. Cette une perversion de notre révolution. On a pris ce tournant dans une sorte d'anarchie, avec un manque de lucidité », observe-t-il aujourd'hui.

Bref, sabordées les valeurs de la discipline, de la rigueur et de l'effort, voilà venu le temps de l'expression de soi, de la libération et de la suprématie du « vécu ». Or rien n'a fait plus de tort à notre système d'éducation que cette pédagogie de la communication qui s'est élevée au rang de crédo, analyse le professeur.

La plus grande supercherie des dernières années aura été de croire qu'on bâtirait un système d'éducation qui pourrait se passer de l'écrit, explique-t-il avec force détail dans son livre. Supplanté par l'image à l'ère des mass-média, on a cru que l'écrit était obsolète, que la pédagogie devait se baser sur l'audio-visuel, que la télévision prendrait le relais du maître. Bref, on a décrété de façon péremptoire que la pédagogie ne s'enracinerait plus dans les lettres.

« Dans certains cours du secondaire, on s'est mis à dire aux élèves de créer des annonces publicitaires, de faire des entrevues, des simulations de droit de parole. C'est débile ! Je ne suis pas opposé aux médias ou à la télévision, mais l'école n'a pas à singer la télévision, ni la société. Elle est là pour l'interroger », insiste l'auteur qui persiste à croire que seul un mépris envers les élèves peut motiver pareille pédagogie.

Aujourd'hui, l'importance qu'il voue à l'écrit lui vaut souvent l'épithète de vieux jeu, de nostalgique du collège classique, de marginal ramant à contre-courant. « C'est tout de même impensable que des professeurs pensent ainsi. On ne tient même plus compte de la formation de la mémoire. Apprendre n'a plus d'importance ! Il n'y a presque plus d'examen au cégep. Pourtant, on se forme à partir de ce qu'on absorbe ».

« La lecture des grands textes est difficile mais les élèves en sont capables. On est dans l'erreur de penser autrement. Ce sont parfois les professeurs eux-mêmes qui ne croient pas à la culture générale, à la connaissance des grands auteurs, aux données premières de l'histoire, de la géographie. Et je pense que c'est par facilité ou par démission plus que par conviction », pilonne-t-il, citant l'un de ses auteurs-phares, Neil Postman.

Ce cher Postman, rappelle notre Paul-Émile, a écrit qu'enseigner, c'est d'abord résister. À son avis, le recul de la langue dans l'enseignement est le symptôme d'un recul de la pensée. De la culture. Point.

L'auteur ne tarit pas d'exemples. N'est-il pas incroyable que le Conseil supérieur de l'éducation en arrive à dire, comme il l'a fait récemment, que l'effort intellectuel et la formation générale doivent être encouragés à l'école. « A-t-on pu déjà penser autrement ? C'est invraisemblable », ironise ce dernier, contre ce qu'il qualifie de vérité de La Palice.



Paul-Émile Roy

PHOTO JACQUES NADEAU

ble », ironise ce dernier, contre ce qu'il qualifie de vérité de La Palice.

À ce portrait déjà pas tout à fait rose, l'auteur d'*Une révolution avortée* ajoute aussi à la liste en prenant cette fois à partie la « normalisation » qui a contaminé l'enseignement. Cet exercice maintenant répandu qu'il juge aussi absurde que pervers.

Pervers, parce que l'obtention à tout prix du diplôme est devenue une obsession collective. Or au même moment, ce papier n'aura jamais été aussi vide de sens. Au collégial, s'entend. Ce phénomène que Paul-Émile Roy qualifie de « psychose » de l'étude en vient à faire que tous veulent obtenir un diplôme sans plus d'égard envers les connaissances qu'il suppose.

« Dans une école secondaire, on voulait obliger les professeurs à faire reprendre un examen à l'élève qui a échoué une première fois. En cas de second échec, on prévoyait une nouvelle reprise et la note de passage était obtenue automatiquement. Comment voulez-vous que les élèves n'aient pas de mépris pour leurs professeurs ? Ils ne travaillent pas, ils savent qu'ils vont passer ».

Dans la foulée de la démocratisation de l'enseignement, plaide à nouveau ce détracteur, on a confondu l'éducation pour tous, avec un diplôme pour tous !

« La démocratisation de l'école est une notion pervertie, faussée. Ça ne veut pas dire que tout le monde a

droit à un diplôme, mais que tous aient accès aux études. Pour le diplôme, il faut avoir réussi, et ceux qui ne le peuvent pas s'excluent eux-mêmes. Revendiquer un diplôme pour tous, peu importe les compétences, c'est démolir tout le système en tirant vers le bas », clame ce dernier. La démocratisation signifie-t-elle qualité proposée à tout le monde, ou médiocrité généralisée ?, interroge-t-il dans son livre.

À ce chapitre, Paul-Émile Roy ne s'empêche pas de formules enrobées et préfère dire les vérités toutes crues. À son avis, 80 % de ses élèves auraient dû échouer, incapables d'assimiler la connaissance transmise. Mais administration oblige, seulement la moitié ont été recalés. Ni diable ni bourreau, il se défend d'être un dur. « Plusieurs n'auraient pas dû être dans cette classe au départ. On doit avoir autre chose à offrir à ceux qui ont une intelligence plus pratique, plus concrète », s'impatiente-t-il.

À son avis, il faut se défier du credo du rapport Parent voulant que les élèves du secteur technique et professionnel se doivent d'être ensemble. « Tout le secteur général en souffre, et ceux du professionnel courent à l'échec par notre propre faute », opine ce dernier.

Mais toute cette débâcle face aux études, poursuit M. Roy, en particulier face à la langue, n'est pas que le fait des seules réformes scolaires. En fait, le statut politique et social donné à la langue française au Québec aura donné le dernier coup

de grâce à l'enseignement du français.

Disons qu'à ce chapitre, Paul-Émile Roy affiche clairement ses couleurs : pour lui, le joul est une abomination, la langue québécoise est une invention de l'esprit. Devenu un babel linguistique, le Québec se fait lentement le faussouyer de sa propre langue. Il s'explique.

« Le statut de francophones minoritaires au Canada et les positions permicieuses entourant le statut de la langue ont eu un effet dévastateur sur la formation de la jeune génération. Car ce statut façonne aussi leur rapport envers leur langue maternelle. Rouvrir la loi 101 n'aura jamais créé autant de tensions linguistiques et de confusions », persiste le professeur Roy.

Quant à la déconfiture de la langue de Molière au Québec, la mode a voulu longtemps que la langue de la rue aie sa place à l'école pour faire « vrai », ironise notre auteur. D'ailleurs, tout un courant littéraire a aussi entretenu l'idée que la 'langue' québécoise ne devait pas avoir à rougir devant le français.

« La vulgarité doit-elle être perçue comme un signe d'authenticité ? C'est triste d'en être là. Pour moi, c'est une hérésie de penser tirer la sympathie des élèves en parlant le joul. Faire du théâtre et enseigner, c'est deux choses. Le joul est un niveau de langue, alors que le français est l'instrument de la pédagogie », explique-t-il dans son livre. On a parlé du

joul, puis du québécois, puis du francophone et enfin du français. Ne soyons pas surpris si les jeunes qui passent pas nos écoles soient si perdus !, lance le critique.

Quant à la réforme qui s'annonce au collégial, Paul-Émile Roy s'en méfie comme il doute de tout ce qui est mijoté dans des officines à Québec, sans que ceux qui sont en classe avec les élèves n'aient mot à dire. « J'entends déjà ce jargon bureaucratique qui cache une impuissance et une ignorance. Va-t-on penser à des choses aussi simples qu'une grammaire pour tous les élèves ? »

Après pareille mise à mort, peut-on encore penser que Paul-Émile Roy n'est pas un être amer jusqu'à la moëlle, déconfit par moultes déceptions. Non. S'il persiste et signe, se défend-il, c'est qu'il tient, encore après trente ans, à revaloriser l'enseignement plutôt qu'à le laisser sombrer dans quelque nouvelle boulabaisse pédagogique. La seule pointe d'amertume à laquelle il se laisse aller, c'est de penser à tout ce qui aurait été possible de faire à notre époque, avec tous les moyens dont nous disposons.

Cet automne, Paul-Émile ne rentrera pas au boulot, il mettra sur le métier un nouveau bouquin. Il s'en trouvera pour se réjouir de voir ce fauteur de troubles loin de leur page, mais d'autres souriront de voir enfin quelqu'un dire tout haut ce que secrètement, ils pensent tout bas... depuis longtemps.

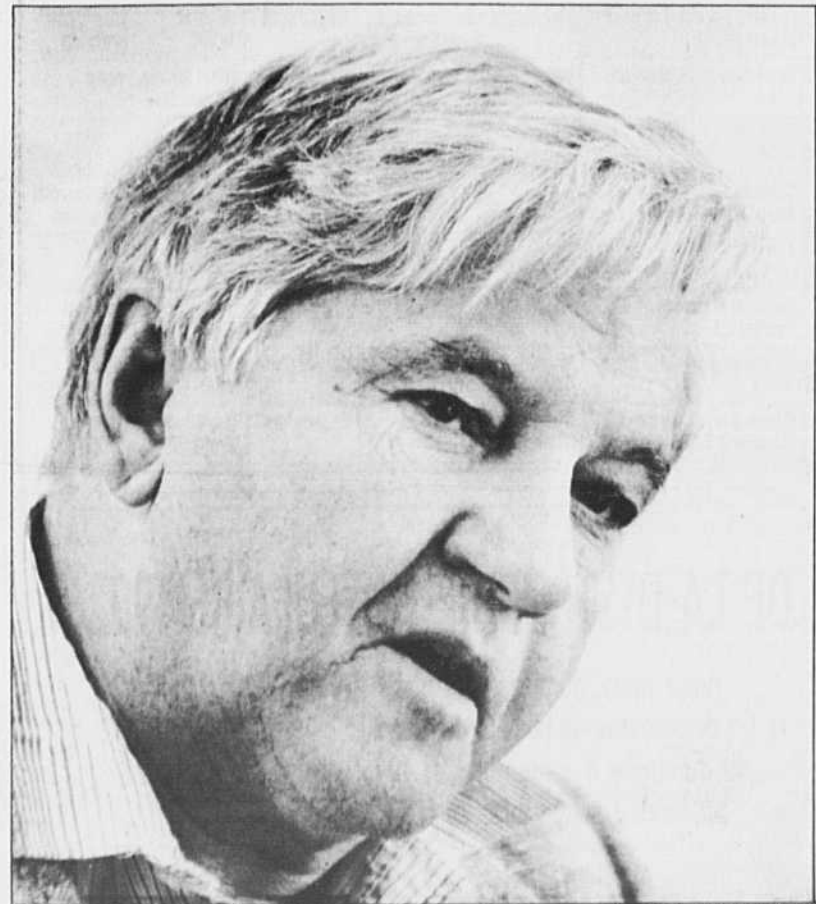


PHOTO JACQUES NADEAU

Isabelle Paré

CERTAINS de ses élèves l'appellent « Paul-Émile le polémiste ». Pourtant, Paul-Émile Roy n'a rien d'un agitateur né. Plutôt calme, il est même serein, souriant et optimiste. C'est peut-être pourquoi il a résisté à tant d'années d'enseignement sans se faner, gardant l'enthousiasme des jeunes venus.

Né au Nouveau-Brunswick, Paul-Émile Roy atterissait à Montréal à l'âge de 14 ans. Le sort a fait qu'il débarqua au collège Saint-Laurent et n'en décolla plus pour le reste de ses jours. Ou presque.

C'était l'époque des années 50, l'époque du collège classique et du moment où ces écoles étaient souvent le cœur des rares bouillonnements intellectuels et culturels de la ville.

« On juge très mal cette époque. Il y avait beaucoup de bons côtés à cette vie. Tout était important : tant le sport, les lettres que le théâtre. La grosse différence, c'est qu'on était très encadrés. Mais c'est vraiment là qu'on m'a inculqué le goût d'apprendre », raconte le professeur, sans nostalgie déplacée.

Puis après des années de sages ap-

Paul-Émile le polémiste

prentissages, se produit le *Big bang* de l'éducation. Les années 60 et la révolution tranquille soulèvent dans leur foulée un enthousiasme délirant auprès de jeunes qui, comme lui, décident de se destiner à l'enseignement.

« C'est difficile d'expliquer aujourd'hui l'euphorie que nous vivions à cette époque. On était fous ! Mais plutôt que de construire sur le rapport Parent, on dirait qu'on s'est assis dessus », laisse maintenant tomber l'analyste, non sans une pointe d'ironie.

Et défilent ensuite à un rythme effréné toutes ces années passées au cégep Saint-Laurent à enseigner la littérature à des élèves — comme il le dit — qui n'ont jamais ouvert un livre. Et pendant tout ce temps, il n'a perçu qu'en filigrane toute cette dégringolade du système d'enseignement dont il fait aujourd'hui l'amer constat dans son livre.

Mais toutes ces idées jetées sur papier qui, selon Pierre Vadeboncoeur, « sont aussi lapidaires que justes », mijotaient dans la tête de l'auteur depuis longtemps. La retraite arrivée, il s'est mis illico à la plume pour livrer quelques mois plus tard son manuscrit à l'éditeur. Bref, la

graine de polémiste a vite germé en lui et le voilà convié à des conférences, des entrevues, des émissions de radio.

Mais au-delà des essais, Paul-Émile Roy s'intéresse aussi à la nouvelle. Sa prochaine intrigue, vous l'aurez deviné, oppose... deux étudiants et un professeur. Tous trois empiétrés dans un système dysfonctionnel... Allez savoir où il a déniché cette idée !

Autrement, il passe son temps à s'abreuver des grands classiques et, cet été, Omère est son oasis. Il se délecte de Molière, Bossuet et autres monuments de la littérature et rate jamais Rapp au passage pour profiter de quelques minutes de l'émission *Caractères*. Fidèle lecteur du Devoir, il dit mordre dans l'actualité comme dans un bon roman. Bien que féroce des classiques, Paul-Émile Roy s'avoue tout de même déçu de voir que des auteurs d'ici, comme Rioux, Séguin, Vadeboncoeur soient si peu lus.

« À mon avis, un auteur comme Vadeboncoeur ne sera redécouvert et apprécié à sa juste valeur que d'ici 20 ou 30 ans. C'est triste », soutient-il.

Même s'il n'a jamais eu d'enfants avec sa femme — professeure aussi

infatigable que lui —, il raffole des mômes et ne rate jamais une occasion de s'envoler à la campagne avec ceux de ses petites nièces qu'il se plaît à gâter. En bon professeur, il leur refille discrètement Le Petit Prince durant la fin de semaine.

Quant à sa femme, il ne tarit pas d'éloges à son égard. « Un professeur admirable, confie-t-il. Tous les enfants qui passent par elle arrivent au cégep avec une longueur d'avance. Tous. Elle est d'une exigence ! Mais ses enfants l'adorent. Les hommes, on est plus mous et plus gentils. Mais ce n'est pas nécessairement ce que les élèves apprécient le plus ».

Mais pourtant, ces élèves l'aiment bien lui aussi. Assez du moins pour venir le rencontrer, le visiter et même lui demander des conseils. « Quelques uns atterrissement encore chez nous dans les Laurentides, pour nous voir », raconte-t-il, un brin ému.

Mais cet automne, Paul-Émile restera chez lui. Même en professeur inlassable, il ne dissimule pas sa joie de ne pas avoir de cours à préparer pour la rentrée. Allonc-donc !, notre polémiste sera bien trop heureux d'avoir son temps pour cuisiner quelque autre idée à coucher sur papier.

Un régal

L'École Primaire
De Jan Sverak, Tchécoslovaquie, 104 minutes, sous-titres français. Aujourd'hui à 9h10, le 2 septembre à 15h00 et le 3 septembre à 21h00, au Parisien 3.

SI VOUS avez aimé *Mon cher petit village*, de Jiri Menzel, il est probable que vous éprouverez le même plaisir en voyant *L'École Primaire*, premier long métrage de Jan Sverak, fils du scénariste et comédien Zdenek Sverak qui a écrit ces deux films. Nous sommes dans la banlieue pragoise, au début de l'année scolaire 1945-46. Eda est un garçon de dix ans, sensible et gentil, choyé par ses parents. Il trouve sa mère très belle et admire son père qui travaille à l'équivalent tchécoslovaque de notre Hydro-Québec. C'est lui qui rabi-boche les transformateurs (au risque d'être calciné), c'est lui qui, d'un geste magique, allume chaque soir les réverbères du quartier.

Mais si, pris isolément, Eda est un petit garçon bien élevé, en bande il fait partie de la pire des classes jamais vue à son école, une classe qui flanque à son institutrice un choc nerveux. La malheureuse sera remplacée par monsieur Hnizdo, un dur de dur. Vont-ils se révolter, ces jeunes rebelles ? Au contraire. Ils tombent tous amoureux de leur tyran. Car leur nouveau prof leur en met plein la vue en leur narrant ses exploits. Il a fait la guerre en première ligne, il a été un glorieux résistant. Il fait pleurer ses jeunes élèves en leur racontant le martyre d'un autre hé-

ros tchèque, Jan Hus, mort sur son bûcher. En plus, mélomane, il joue du violon et, dramaturge, il leur fait répéter un spectacle. Bref, les enfants n'ont jamais été aussi motivés, c'est l'euphorie. Voici que, contrevenant à mes principes, je suis en train de vous raconter le film. Mais ce n'est pas grave car l'essentiel de *L'École Primaire*, c'est le détail savoureux, la réplique drôle, la mimique éloquente. C'est la femme du conducteur de tramway qui trompe son mari à heures fixes ; c'est le voisin qui, engueulé par sa femme, se vêt en noir pour faciliter sa mise en cercueil ; c'est la curiosité enfantine qui brave les interdits dont celui de poser sa langue, l'hiver, sur un garde-fou en fer (ça ne vous fait pas penser à une chanson de Charlebois ?), bref, cette chronique d'un quartier de Prague a beaucoup de charme, un charme intelligent et raffiné.

La séduction du film passe aussi par l'époque. Ici et là, forcément, on discute politique. Le fascisme est vaincu, le communisme n'est pas acquis, on peut encore croire aux lendemains qui chantent. Nous sommes un juste milieu entre la Russie, qui n'a jamais connu la démocratie, et l'Europe de l'ouest, dit l'un, nous allons donner au monde l'exemple d'un socialisme humain. Nous sommes slaves, dit l'autre, mais nous sommes occidentaux : la Tchécoslovaquie ne connaîtra jamais la dictature. Inutile de dire que dans le contexte, de telles répliques portent. Un régal vous dis-je.

Terrifiant

Dügün — The Wedding
D'İsmet Elçi, Allemagne, 91 minutes, sous-titres anglais. Aujourd'hui à 19h30, le 1er septembre à 14h00 et le 7 septembre à 15h00, au Parisien 5.

IL EST des civilisations où le poids de la tradition n'écrase pas seulement les femmes. Metin vit à Berlin depuis trop longtemps pour avoir envie de retourner dans sa Turquie natale. C'est avec méfiance qu'il reçoit un télégramme de son père : sa mère est malade. Sa petite amie allemande, insiste : il doit se rendre au chevet de sa mère, peut-être mourante. De mauvaise grâce, Metin entreprend donc le voyage vers son village, en Anatolie orientale.

Il aurait dû écouter son intuition. Car c'est bien d'un complot familial qu'il s'agit. Sa mère est en parfaite santé. On l'a fait revenir pour le mariage. Les infidèles l'ont assez corrompu comme ça. Metin tente de fuir, il est rattrapé et mis sous clé. On lui dit clairement que s'il recommence, il sera tué. Impossible d'ap-

peler à l'aide, dans ce pays perdu. Il va devoir composer avec les événements avant de tenter une nouvelle évasion. Publiquement humiliée, sa jeune épouse ne survivra pas à la honte. Vous aurez compris que *Dügün* n'est d'allemand que la nationalité, c'est-à-dire le financement. Il se déroule entièrement en Turquie où est né, en 1964, son réalisateur qui vit à Berlin depuis 1979. On peut donc supposer qu'il connaît bien le double contexte et que cette « fiction » est un témoignage directement inspiré de la réalité. C'est cette authenticité qui lui donne tout son poids, d'autant plus que la reconstitution est minutieuse, colorée et fort proprement filmée. Nulle nostalgie cependant de la part d'İsmet Elçi qui jette sur cette communauté, sur ses hommes surtout, un regard lucide. Pour lui, la page est tournée. Impossible de convaincre ces patriarches tellement bardés de leur autorité qu'ils refusent d'écouter l'autre, de discuter. Il n'y a d'autre issue que la fuite. Un constat amer et terrifiant.

Un voyage au Tadjikistan

Bratan — Brother
De Bachtjâr Chudonjasarow, Tadjikistan, 93 minutes, sous-titres anglais. Aujourd'hui à 13h00 et le 1er septembre à 21h30 au Complexe Desjardins 3.

CHACQUE année, je m'étonne de voir une partie des festivaliers montré-lais se ruer vers des valeurs sûres, quasiment se battre pour aller voir des films qui, de toutes façons, sortiront bientôt en salle. Comment savoir si le film est acheté ici ? Eh bien le catalogue du Festival donne la plupart du temps la réponse : si la colonne de gauche comporte la mention d'un distributeur canadien (Alliance, Prima, Malofilm, etc), c'est que le film est acheté. Alors qu'une telle manifestation est une invitation au voyage vers l'inconnu, vers le beau risque. Bien sûr qu'on peut se tromper. Mais quand on tombe sur une perle, quel bonheur. C'est ce qui m'est arrivé samedi matin. Tandis qu'une foule compacte prenait d'assaut le Parisien 6 pour voir *Les Meilleures Intentions*, l'excellent film de Billie August d'après un scénario de Bergman, Palme d'or à Cannes, distribué ici par Alliance, nous étions cinquante spectateurs à peine dans la salle d'à côté où on proposait *Bratan*, peut-être le premier film tadjik jamais projeté à Montréal.

Car qui connaît le Tadjikistan ? Le dictionnaire nous apprend qu'il s'agit d'une république ex-soviétique d'Asie centrale bordée à l'ouest et au nord par l'Ouzbékistan et le Kirghizstan, à l'est par la République populaire de Chine et au sud par l'Afghanistan. Mais *Bratan* n'est pas un documentaire, je dirais même qu'il pique no-

tre curiosité et qu'on aimerait avoir son réalisateur sous la main pour lui poser plein de questions sur son film et sur son pays.

Il nous raconte l'histoire de deux frères qui vivent chez leur grand-mère. L'aîné a dix-sept ans et s'occupe de l'éducation de son benjamin avec constance et affection, même si ses conseils ne sont pas toujours très orthodoxes. Les deux garçons décident un jour d'aller voir leur père qui habite à l'autre bout du pays. Pas un père mythique, comme celui du *Viaje* de Solanas. Un père tout à fait concret, médecin et collectionneur de plantes comme nous le découvrirons plus tard. Mais avant, il y a le voyage, un merveilleux voyage dans un drôle de petit train qui transporte à peu près tout et qui est régi par un conducteur obéissant.

Le tortillard épouse les méandres et les collines de l'immensité de la plaine, ralentit dans les villages, rivalise de vitesse avec un tracteur, fait fuir des chevaux sauvages, est attaqué par des gamins lanceurs de pierres, s'arrête une heure parce que son conducteur est amoureux d'une capiteuse beauté, prend à son bord un étrange bonhomme qui échange des théières contre des tapis (les frères l'ont baptisé « monsieur Samovar ») et surtout, nous laisse pressentir par ses silhouettes qu'il laisse derrière lui les parfums et les mystères d'un monde oriental à peine entrevu. Je ne suis pas en train de vous dire que c'est le chef-d'œuvre du festival. Mais que ce petit film modeste est plein d'imprévu, que ce voyage en noir et blanc à travers le Tadjikistan est haut en couleurs.

Je t'aime, je te tue

La Pomme de la discorde
D'Amir Karakoulou, Kazkhstan, 81 minutes. Aujourd'hui à 19h00 et le 6 septembre à 12h30 au Parisien 7.

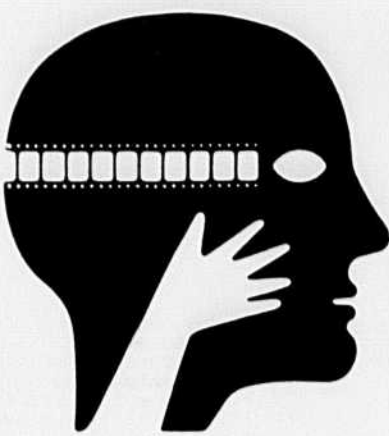
DEUX frères s'aiment d'amour tendre. Mais un beau jour, l'un amène et installe une femme au logis. L'autre, d'abord, en prend ombrage, se sent rejeté, va dormir dehors, n'arrive même plus à désirer quelqu'un d'autre. Car le voici amoureux de la compagne de son frère. Et lorsque ce dernier part seul en voyage, la délaissée devient sa maîtresse. J'aime autant vous dire que ça finira mal. Mais pas pour qui vous pensez.

C'est du vidéo projeté sur écran, il faut s'habituer à cette image imprécise, dont les couleurs bavent. Mais le film est très maîtrisé. Le réalisateur n'a pas misé sur le folklore mais sur l'universalité des sentiments. Ses

personnages parlent peu, ne s'expliquent pas, ne se fâchent pas, se déplacent avec lenteur, calme, hiérarchie. Une démarche et un style qui ne se démentent pas.

J'ai entendu, en sortant, un spectateur grogmeler : Mais qu'est-ce qu'ils peuvent faire dans la vie, ces gens-là, pour pouvoir ne penser qu'au cul ? Ça me rappelait le reproche qu'on faisait jadis aux films d'Antonioni, ce cinéaste bourgeois dont les personnages désœuvrés ne vivent que pour leurs sentiments. Peut-être que, justement, au Kazakhstan, c'est novateur de réaliser un film sur l'amour, un film sans message ni morale. En tout cas, des collègues ont distingué avant moi *La Pomme de la discorde* qui obtenait au Festival de Moscou le Prix de la FIPRESCI, c'est-à-dire de la critique internationale.

Solanas brandit la caméra comme un fusil



Odile Tremblay

APRÈS que Subiela ait ouvert le FFM avec son poético-surréaliste *Côté obscur du cœur*, voici que Fernando Solanas expose dans *Le Voyage* le côté plein soleil du cinéma argentin : celui qui dénonce, qui brandit une caméra comme on pointe un fusil ou placarde un manifeste, celui qui fulmine contre les artistes qui se taisent ou simplement parlent d'autre chose que d'une planète en suspens et peut-être au bord du gouffre. « Tout est politique », disait Marx. Fernando Solanas le pense aussi. Et le clame bien haut.

À 56 ans, il est le grand prêtre du cinéma engagé. Et la voix révoltée de l'Amérique latine. Depuis le milieu des années 60, à la face de l'Argentine et du monde entier, il réalise des films chocs qui font date dans le septième art, des films comme *L'heure des brasiros*, qui sonna en 66 l'appel à la prise de conscience nationale, comme *Le fils de Fierro*, comme *Le regard des autres* (sur le sort réservé aux handicapés physiques), comme *Tangos, l'exil de Gardel*, *Le Sud*. On doit à Solanas un manifeste et plaidoyer pour l'émergence d'un troisième cinéma anti-impérialiste, une pléthore de déclarations virulentes contre les tyrans de tous poids. Il a connu la prison, l'exil en France, douze balles dans les jambes durant le tournage du *Voyage* pour avoir traité les diri-



PHOTO NORMAND BLOUIN

Fernando Solanas

geants argentins de « bande de mafiosi ». Solanas n'a pas la langue dans sa poche. La prudence, connaît pas. Il est prêt à jouer sa vie pour garder la parole.

« Comment comprendre, me demande-t-il en un français chantant matiné d'espagnol, que dans la période de trouble, de rupture et d'angoisse que le monde traverse aujourd'hui, quand 82 % des biens de la terre sont contrôlés par une poignée d'individus du Nord, comment comprendre que certains cinéastes produisent un cinéma si vide, si banal, parlent juste des fleurs, des nuages ? » Il le dit fort, s'étonne vraiment. « Lorsqu'on possède audience et notoriété, on ne peut rester silencieux ». C'est son choix. À ses yeux, le seul possible.

Crièrerie blanche, oeil indifférent

qui finit par s'éclairer, il a vraiment tout de l'homme libre et indépendant qui ne s'en laisse imposer par personne, même par les attachés de presse qui essaient de lui imposer un marathon d'entrevues. Mais Fernando Solanas fait ce qui lui chante : faire attendre les journalistes, décommander des rendez-vous, en éti-rer d'autres. Mieux vaut lui donner une réplique valable. Sinon, fini. Mais si vous gagnez son attention, il devient intransigable. C'est parti.

Entre toutes oppressions qu'il dénonce, Solanas en a long à dire sur l'impérialisme culturel hollywoodien qui envahit l'espace audio-visuel du globe, à coup de formules toutes faites, d'un suspense inévitable, d'une structure nécessairement pragmatique. Lui, il se veut le héraut des cultures locales, « celle de l'Argentine

se nourrit d'imaginaire, de fantaisie. » Son cinéma revendique une existence à plusieurs niveaux. Chaque fois qu'un de ses films tient l'affiche à l'étranger à côté des grandes machines américaines de l'heure, il a l'impression d'enregistrer une victoire au nom du film d'auteur.

Dieu merci, le cinéma de Solanas ne fait pas que parler. Il joue d'images poétiques, sa caméra s'envole, son humour grince aux entourloupes. Avec un langage souvent surréaliste sur fond de comique noir, *Le Voyage* constitue une métaphore et une quête initiatique. Le film met en scène un jeune homme qui traverse l'Amérique latine, et qui, tantôt en bicyclette, tantôt sur le pousse-pousse, à la recherche de son père dans un continent ravagé par les inondations, les guerres civiles, la misère, l'oppression. Il rencontrera notamment au pays des merveilles des politiciens à genoux, des cerqueils qui flottent, des citoyens harnachés à force de se serrer la ceinture.

Film synthèse, plus long à réaliser que les précédents, cher aussi, parce qu'il a été tourné dans quatre pays, Mexique, Argentine, Chili et Brésil, Solanas a engagé partout des équipes locales, des interprètes du coin. *Le Voyage* a commandé de longues recherches, son montage fut interrompu quand le réalisateur se fit tirer dessus. En bout de route, Solanas s'avoue un peu épuisé, mais fier. « Mon film est un regard contemporain sur le monde. Dans sa structure, il correspond à l'absurdité de la période de vide que nous traversons », résume-t-il. C'est son oeuvre la plus ambitieuse.

Et à ses yeux, *Le Voyage* apporte un message d'espoir. Solanas fait confiance à la génération nouvelle qui se bat pour sauver l'écologie, et son jeune héros, à travers les épreuves, apprend à mûrir, à gagner son indépendance. Pour le cinéaste argentin, tout va mal mais rien n'est perdu. Le monde retient son souffle. Aux enfants de lui redonner une force et une liberté.

Prenez note que *Le Voyage* de Fernando Solanas prendra l'affiche en salle dès le début d'octobre.

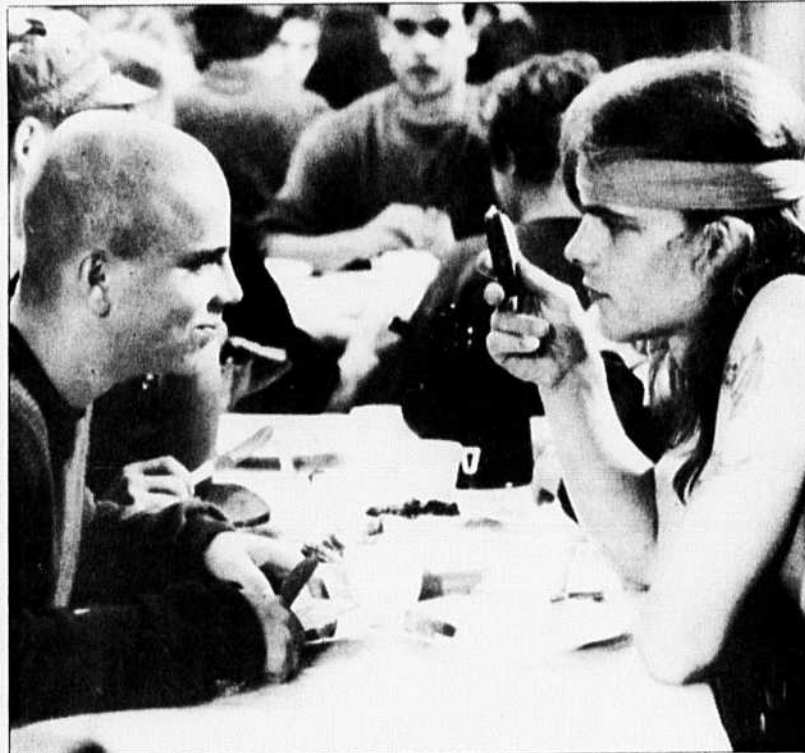
Comme Mozart flottant sur Prague

The inhabitants of Prague understands me

De Vera Chitilova, Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, Parisien 3, 13h10, 5 septembre, Parisien 3, 9h10, 6 septembre, Parisien 3, 11h30. En v.o. tchèque, s-t. anglais. 60 min.

« MES PRAGOIS me comprennent », disait Mozart, en les opposant aux Viennois qui passaient un peu à côté de l'originalité de son génie. La phrase est restée, et dans la capitale tchèque on la sert aux touristes pour mieux les entraîner à une représentation de *Don Juan*. Elle a inspiré à Vera Chitilova *The inhabitants of Prague understands me*, mi-documentaire, mi-fiction, mêlant passé et présent, qui trimballe Mozart, Constance et ses maîtresses dans les rues de la Prague d'aujourd'hui, presque aussi belle que celle que le grand compositeur connaissait et aimait. C'est l'occasion d'une visite guidée à travers palaces baroques et ruelles. Le film, qui donne dans l'ultra-léger, est comme une bulle de savon, petite chose gracieuse qui s'élève et crève ensuite, sans conséquence mais non sans charme. Sur-tout pour les amants de Prague. Pour les mélomanes aussi.

Tout au long, le spectateur est bercé par les mélodies mozartien-nes. Wolfgang Amadeus avait composé son opéra *Don Giovanni* pour les Pragois qui savaient si bien le comprendre. On le retrouve donc en pleine fièvre créatrice dans la maison où cet opéra, inspiré par la frénésie amoureuse de Casanova, naquit. La caméra bouge et roule sur elle-même, au milieu des rues et des



Une scène de Jana and Jan, de Helmut Dziuba.

places magnifiques que Mozart traverse en calèche. *The inhabitants of Prague understands me* est un peu un « remake » d'*Amadeus*, version tchèque, et par là, manque d'originalité. Ici aussi l'accent est mis sur la gauloiserie et la vulgarité du personnage, sur l'opposition entre l'élévation de son oeuvre et l'immaturité de sa vie. Mais cette docu-fiction nous sert beaucoup de musique, des belles images, une élégance en survol. Rien

qui reste, mais de la joliesse et de la grâce.

Jana and Jan

De Helmut Dziuba, Allemagne. Aujourd'hui, Parisien 6, 21h40, 3 septembre, Parisien 6, 17h, 6 septembre, Parisien 6, 17h40. En v.o. allemande, s-t. français. 85 min.

C'EST un film d'un réalisme noir que nous sert l'Allemand Helmut Dziuba,

Paumé, passion et passé

prétation. Susan Sarandon, toujours impeccable, campe avec la verve qu'on lui connaît une caïd de la coke, qui se prépare à se recycler dans l'industrie cosmétique. Et, la narration en voix off à la première personne, cette plaie de nombreux films (dont le récent *Léolo* de Jean-Claude Lauzon), sert ici avec efficacité le jeu intérieurisé de Willem Defoe, qui donne à son personnage une profondeur et un côté vulnérable d'une rare intensité.

Love at First Sight

De Rudolf Thome. Présenté aujourd'hui à 15 h au Parisien 4 et le 3 septembre à 11 h 10 au Parisien 4. En v.o. s-t. anglais.

LUI est veuf et archéologue au chômage, avec deux enfants en bas âge à sa charge; elle est célibataire, futurologue et mère d'une fillette. Ex-camarade de la défunte RDA, Zénon déterre le passé, tandis qu'Elsa, citoyenne de l'ancienne RFA, prédit l'avenir. Avec une symétrie bien allemande, et sur un scénario linéaire qui avance dans l'action comme l'Histoire dans le temps, Rudolf Thome (*Le philosophe*) a réalisé une manière d'allégorie qui mêle d'une façon très étrange naissance d'une passion et renaissance d'une nation.

Étrange, car *Love at First Sight* est un film étale, volontairement plat dans son traitement et dont les plans s'étirent, parfois imperceptiblement,

comme si la caméra retenait chaque fois son souffle quelques secondes de plus que prévu. Mais, étrange surtout à cause de ce coup de foudre, qui ouvre le film et lui donne son air d'aller, le dotant d'un humour à peine perceptible. Rien de mieux en effet qu'un coup de foudre pour briser le mur — métaphore oblige — entre cet homme et cette femme qui n'auraient pu se croiser quelques mois plus tôt, pour abolir tout bonnement les frontières entre eux et créer ainsi un climat de confiance absolue. Une semaine à peine après leur rencontre, Elsa parle déjà maison, voyage et bébé, et cela n'a même pas l'air d'échapper à Zénon. Pas d'apprivoisement, pas de connaissance de l'autre qui tiennent ici, mais pas d'amour fou non plus, pas de passion aveugle. Simplement, une rencontre du troisième type qui veut aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles : celui de l'Allemagne réunifiée. Le message est clair. Peut-être un peu trop même.

The Long Day Closes

De Terence Davies. Présenté aujourd'hui seulement à 19 h 20 au Parisien 3

« LES VRAIS paradis sont les paradis qu'on a perdus », nous dit Proust, et c'est un peu ce que nous dit aussi à sa façon Terence Davies, qui poursuit ici sa quête du souvenir,

sa recherche du temps perdu. Son écoute attentive de ces voix lointaines qui continuent d'exister en nous, nous traversent, nous pétrissent, nous construisent et nous façonnent tout à la fois. Faisant suite à *Distant Voices, Still Lives, The Long Day Closes* exhume une année (1956) de la vie de son auteur, brève parenthèse temporelle placée sous le signe de la félicité : moments fugitifs, atmosphère feutrée, sensations chaudes que procurent à l'enfant les journées d'école, les après-midi au cinéma, la toilette du matin, les repas du soir et la musique d'alors — que la bande sonore décline dans son infinie variété, de Judy Garland à Nat King Cole et de Mahler à Peggy Lee. Un bonheur étroitement lié à la mort récente du père et à la joie éphémère pour ce garçon de Liverpool au seuil de l'adolescence et à l'identité sexuelle encore mal définie, d'être entouré d'une mère, tendre et affectueuse, et de frères et sœurs aînés, complices et protecteurs.

Je n'ai pas vu le premier volet de ce diptyque, mais *The Long Day Closes* a pour sa part les défauts de ses qualités. Davies privilégie les dialogues réduits à leur plus simple expression et les plans qui s'enchaînent fondu sur fondu, comme si parti était pris d'immerger coûte que coûte le spectateur dans un véritable bain d'impressions fugaces. Il n'est pas dit que, pour filmer le temps qui fuit, les longueurs soient un mal nécessaire.

ÉDITORIAL

Le vent froid de l'Histoire

AVEC une vigueur, voire une violence inusitée chez lui, le premier ministre du Québec a lancé samedi les premières salves de la campagne référendaire ; son point culminant, au Québec et à travers le Canada, sera probablement le lundi 26 octobre. À en juger par la dureté et l'âpreté des échanges préliminaires - maintenant qu'il a les mains libres, dit-il, M. Robert Bourassa se fait fort de répondre coup pour coup aux « saltimbanques séparatistes » - la campagne de 1992 risque d'être plus acrimonieuse que celle de 1980 et de laisser des blessures profondes et durables. À commencer chez les libéraux et les sympathisants qui se sentent plus à l'aise dans une vaste coalition et un rassemblement hétéroclite, comme le Parti libéral du Québec, que dans un mouvement idéologique et dogmatique comme le souverainisme. Les interventions et les décisions du congrès extraordinaire du PLQ ne laissent désormais aucun doute quant à la réintégration du chef libéral et de sa troupe dans le giron fédéraliste le plus orthodoxe et intransigeant qui soit. Encore plus qu'en 1980, le choix sera clair entre le Oui, à l'entente concoctée par les 17 à Ottawa et à Charlottetown, et un Non dont on ne sait au juste à quoi il aboutirait.

Entre le document « Un Québec libre de ses choix » (le rapport Allaire) de mars 1991 et celui qui, intitulé « Le Québec, une vision, un choix », a été présenté aux libéraux en fin de semaine, il y a tout un monde. Quoi qu'on en dise maintenant pour le discréditer ou en atténuer l'importance, le programme constitutionnel du PLQ était le fruit d'une démarche militante qui faisait l'objet d'un profond consensus au Québec. Le second, par la raideur et la mineur des résolutions présentées et adoptées aveuglément, consacre la seule vision du gouvernement et le seul choix de M. Bourassa, tel qu'il s'y est engagé auprès de ses homologues, il y a dix jours. Pour dorer la pilule, fort amère, on dit que le rapport Allaire demeure comme un objectif, que l'entente en discussion n'est qu'une étape sur la voie de l'épanouissement du Québec. Mais il n'en est rien. Ce document et tout ce qu'il représentait comme symbole des aspirations populaires, est bel et bien enterré.

Il n'était pas besoin d'être grand clerc pour prévoir que M. Bourassa n'aurait pas de difficulté, même sans document d'information ou quelque texte officiel que ce soit, à faire adopter sa vision du renouvellement du fédéralisme, ou plutôt ce qu'il faut bien appeler le statu quo remodelé. Ne prenant cependant aucun risque, les dirigeants du PLQ ont bien pris soin de lier étroitement la confiance et la loyauté au chef avec l'appui sans conditions à l'entente et, somme toute, à ce que M. Bourassa voudra bien décider dans sa grande sagesse. La manœuvre était habile, certes, mais aussi cynique. À vrai dire, à peu près personne, du moins pas un libéral, ne conteste la bonne foi et l'autorité du pre-

mier ministre. Mais en liant les deux questions, les dirigeants laissent entendre que les dissidents s'opposaient aussi bien au chef qu'à l'entente. Ce qui n'était pas le cas. De sorte que le débat fondamental qui aurait dû avoir lieu a été escamoté de manière magistrale. Bien des militants auraient pu, auraient dû être tentés de demander à leur chef de mieux faire ses devoirs, de retourner faire son devoir. Ils ne l'ont pas pu ou pas osé, tels des moutons dociles.

Dans les circonstances, le baroud d'honneur de M. Jean Allaire, Mario Dumont, et quelques dizaines de jeunes, aussi candides qu'impétueux, est fort honorable et louable. Il était voué à l'échec lamentable. Quand la sacrosainte solidarité ministérielle s'étend au caucus puis à l'ensemble des militants - soumis à l'intégrisme d'une implacable discipline de parti - il n'y a pas grand recours contre le rouleau compresseur du crois ou meurs. Il est quand même

Pourquoi nous satisfaire d'une entente à rabais ?

étrange que M. Bourassa, qui n'a pourtant rien d'un vulgaire potentat, se livre à cette mascarade du culte du chef. Sa victoire de samedi est incontestable, mais sans gloire. En fait, elle masque mal le malaise chez les rangs libéraux et une division larvée qui, si les règles du jeu n'avaient pas été pipées, aurait éclaté au grand jour. Cette solidarité est factice et lézardée de toutes parts. À l'évidence, le PLQ n'est plus porteur du consensus qui, hier encore, faisait sa force et sa fierté.

En dépit de leurs efforts, M. Bourassa et son ministre Gil Rémond n'ont pas réussi à faire la preuve que l'entente d'Ottawa représente vraiment le « progrès réel » dont ils se targuent et que les libéraux ont applaudi, les yeux fermés. Le premier ministre et son collègue n'ont même pas tenté de démontrer qu'ils sont allés chercher le maximum auquel le Québec était en droit de s'attendre, s'engageant sans quelque mandat que ce soit, ni de leur parti ni de l'Assemblée nationale. Ils ont rendu compte, longuement il est vrai, mais en termes généraux et vagues à souhait, surtout sans quelque document qui permette de lever l'inquiétude de plusieurs militants. Ceux-ci doivent comprendre désormais que, dans l'entreprise de sauvetage du Canada, le PLQ est redevenu fédéraliste à tout crin et à tout prix, presque sans conditions. Quelques ministres ont bien fait comprendre aux dissidents, pourtant si polis, qu'il n'y a plus de place pour eux dans la chapelle

libérale. Dommage et cruel, peut-être, mais franc et clair, enfin : les fédéralistes conditionnels n'ont qu'à se retirer du PLQ et à rentrer chez eux.

Ce qui est net, aussi, c'est que la bataille qui s'amorce, menée tambour battant depuis Ottawa, sera dure et impitoyable. À la guerre comme à la guerre, dira-t-on, tous les moyens seront bons pour faire triompher sa cause. Il est vrai que les épithètes exagérées et méprisantes n'épargnent pas le premier ministre. Celui-ci, toutefois, nous a habitués à une certaine retenue et, même dans le feu de la bagarre, à une dignité sans mesquinerie tout à son honneur. Samedi, devant ses militants, M. Bourassa a donné un avant-goût d'une bataille en rase-mottes et malsaine. Au lieu de se laisser aller à des accès de partisanerie, le président du comité du Oui en gestation aux offres fédérales doit vite retrouver le flegme et la sérénité qui conviennent. Autrement, la lutte vigoureuse qui s'annonce sera dégradante et désastreuse pour le Québec. M. Bourassa n'est pas plus un traître que M. Jacques Parizeau n'est un raciste ou un saltimbanque. D'emblée, l'un et l'autre doivent s'employer à situer ce débat crucial à la hauteur qui convient, sans escamoter, au-delà des personnalités, les vrais enjeux pour l'avenir du Québec et du Canada.

De façon prévisible, M. Bourassa a remporté un combat facile, samedi. Mais la claquette libérale est loin de représenter l'ensemble des Québécois. À preuve, les sondages menés depuis une dizaine de jours laissent entrevoir que, tout comme il y a douze ans, les Québécois sont largement polarisés entre tenants du Oui et du Non à l'entente constitutionnelle. De plus, comme alors, les indécis forment un bon tiers que les deux camps tenteront de séduire. Le premier ministre fait le pari, périlleux, que la fatigue des débats constitutionnels et la nécessité de faire face à d'autres urgences inciteront les Québécois à lui faire confiance. Rien n'est moins sûr. Pourquoi devrions-nous nous satisfaire d'une entente à rabais ? Telle est l'une des grandes questions que les deux prochains mois devraient nous aider à éclaircir. À la condition qu'un discours partisan ne tienne pas lieu de projet de société et que le culte du chef retourne vite là où il aurait dû rester : aux oubliettes.

M. Bourassa a dit samedi qu'il ne peut « pas faire l'apprenti sorcier sur l'avenir du peuple québécois sans risquer de subir le vent froid de l'Histoire ». L'image est forte. Mais en braquant le choix entre les offres du 22 août et la séparation du Québec, le premier ministre s'expose dangereusement, comme M. Godbout, au vent froid de l'Histoire. Mais il n'est pas trop tard. Le chef du PLQ a encore l'occasion de refaire le consensus qui, de son statut de dirigeant d'une province comme les autres, en ferait un chef d'État...

GILLES LESAGE

LE SILENCIEUX

Tout a été dit

« L'A politique la plus coûteuse, la plus ruineuse, c'est d'être petit. »

« Dans le conflit présent, comme dans ceux qui l'ont précédé, être inerte, c'est être battu. »

« Comme chef de l'État, deux choses lui avaient manqué : qu'il fût un chef ; qu'il y eût un État. »

Ces citations, empruntées à de Gaulle, M. Bourassa et ses courtisans devraient en faire des thèmes de méditation.

L'entente unanime conclue à Ottawa, entre les 17, est prometteuse de désaccords distincts.

En politique, ce n'est pas parce que votre député vous représente qu'il est représentatif.

Nous aurions tous un rôle à jouer dans notre société démocratique et capitaliste ; mais on ne nous accepte dans la distribution que comme figurants.

Ceux qui se flattent d'exercer une influence sont ordinairement de petits esprits.

Ne vous faites jamais un ami d'un individu qui croit tout ce que vous lui racontez : ou c'est un imbécile ou c'est un hypocrite.

L'avariceuse ne dépense pas son bien ; il aurait l'impression qu'il se vole.

« Hier, c'était le bon temps », dit le vieil homme... Et il se met à raconter ses misères.

Plus l'homme est proche de la nature, moins le passé et l'avenir n'interviennent dans ses préoccupations.

Celui qui travaille médiocrement, il y a gros à parier qu'il se repose avec la même insignifiance.

Une bonne part de la ferveur des croyants vient de ce qu'ils ont des peurs rassurantes.

Ce n'est guère avantageux pour une école réputée de voir que ce sont les premiers de classe qui en sortent le plus vite.

Passé. — Avenir qui a fait son temps.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Humiliation

ROGER GIBBINS, de l'Université de Calgary, est l'un des meilleurs experts en sciences politiques au Canada. Il est doué de bon sens, modéré, et a conseillé le gouvernement fédéral l'année dernière pour la formulation de ses positions constitutionnelles, en particulier sur la réforme du Sénat.

La semaine dernière, Roger Gibbins a examiné l'entente sur le Sénat négociée par les premiers ministres et l'a jugée inacceptable. « L'objectif de base (de la réforme du Sénat) était de créer un efficace contrepois régional à la domination démographique de l'Ontario et du Québec à la Chambre des Communes », écrit-il dans un article qui sera publié bientôt. « C'est donc par une amère ironie du sort que la nouvelle entente sur la réforme du Sénat renforcera en fait la domination du centre du pays, et plus spécifiquement la domination du Québec, sur le processus politique national. »

M. Gibbins est tellement déçu de la nouvelle formule de Sénat qu'il conclut : « Quand la prochaine "Ronde Canada" va s'ouvrir, dans quelques années, sous l'effet de nouvelles demandes des nationalistes du Québec, les Canadiens de l'Ouest devraient rester absents de la table de négociation. Participer encore une fois à notre propre humiliation, ce serait trop. »

« Humiliation ». C'est l'expression normalement utilisée par les séparatistes québécois pour décrire le sort fait au Québec au sein du Canada. L'entendre employée par un calme observateur venant de l'Ouest du pays est pour le moins surprenant. Mais Gibbins incarne le sentiment, prévalant en Alberta et en Colombie-Britannique, que l'entente constitutionnelle est insuffisante.

Gibbins croit cependant que les Albertains finiront par voter pour cette entente au référendum. C'est aussi l'avis de la majorité des autres leaders d'opinion albertains à qui j'ai parlé la semaine dernière. Et j'ai reçu le même message de gens bien informés sur l'issue probable d'un référendum en Colombie-Britannique.

La principale raison qui motive ces prédictions d'un vote favorable à l'entente est la même dans les deux provinces : un désir de mettre un point final aux débats constitutionnels. En Alberta et en Colombie-Britannique, et d'ailleurs à travers tout le Canada anglais, la vaste majorité des Canadiens est saturée de constitution.

En conséquence, la majorité d'entre eux voteront pour l'entente s'ils croient qu'ils n'auront plus à endurer de nouveaux palabres constitutionnels. Comme me l'a dit un ami de Colombie-Britannique : « Si on leur promet qu'en adoptant cette réforme, les Canadiens n'auront plus besoin de parler de constitution pendant cent ans, ils se prononceront pour à 105 % ». Si en revanche les gens sont portés à croire, pour une raison ou pour une autre, que cette entente risque d'être remise en question dans quelques années par le Québec, ils pourraient y regarder à deux fois. Le premier ministre ontarien Bob Rae avait donc raison de dire que « c'est ça qui est ça », c'est-à-dire un paquet final.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, le premier ministre Mike Harcourt a été durement critiqué par les chroniqueurs et éditorialistes pour n'avoir pas obtenu assez de sièges pour sa province dans la nouvelle Chambre des Communes élargie. Il est accusé de ne pas posséder correctement le dossier constitutionnel et de ne pas protéger les intérêts de la Colombie-Britannique.

En Alberta, les partisans du Sénat Triple-E — égal, élu, efficace — sont furieux que leur premier ministre Don Getty ait accepté quelque chose de sensiblement différent. Et dans les deux provinces, les gens qui ont appelé les émissions de radio « lignes

ouvertes » étaient contre la garantie donnée au Québec qu'il conserverait 25 % des sièges à la Chambre des communes quel que soit son futur poids démographique au sein du Canada.

Mais les gens que j'ai consultés m'ont dit que les deux provinces se rallieraient ultimement à l'entente. Il n'y a personne, au niveau national, susceptible de mener une campagne pour le Non.



Même le chef du Parti de la Réforme, Preston Manning, s'est montré prudent. Son ambition est de construire un parti d'envergure nationale au Canada anglais. S'il faisait campagne contre l'entente parce qu'elle ne donne pas à l'ouest un pur Sénat Triple-E, il risquerait de s'aliéner des gens en Ontario. Son opposition est donc restée timide jusqu'ici.

En Alberta, on s'attend à ce que l'ex-premier ministre Peter Lougheed approuve l'entente sous peu. Son prestige en Alberta est tel que son aval influencerait grandement l'opinion publique. En fait, il est beaucoup plus respecté que l'actuel premier ministre, Don Getty, ou que n'importe quel ministre fédéral issu de la province.

Il y a aussi une impression, largement répandue, qu'avoir réussi à faire l'unanimité parmi les premiers ministres provinciaux est en soi un extraordinaire exploit. Voter contre l'entente qu'ils ont négociée obligerait à reprendre certaines discussions constitutionnelles, serait peut-être interprété comme une « humiliation » au Québec, et compromettrait encore davantage l'unité nationale. Les enjeux, autrement dit, sont trop cruciaux pour que la majorité vote non.

Les trois partis nationaux, les premiers ministres de Colombie-Britannique et d'Alberta, la majeure partie des milieux d'affaires et les principaux journaux se prononceraient pour l'entente. Le *Calgary Herald* et le *Edmonton Journal* l'ont déjà fait en éditorial.

EN ALBERTA, le chef du Parti libéral, Laurence Decore, a déclaré que la province devrait avaler cette potion amère en se pinçant le nez. En Colombie-Britannique, le leader libéral Gordon Wilson a traité le premier ministre Harcourt de piètre négociateur. Mais il ne lancera pas une campagne provinciale contre l'entente. Manifestement, les dirigeants autochtones des deux provinces sont pour, ce qui influencera fortement les électeurs NDP, qui sont enclins à épouser les positions autochtones.

On ne peut jamais garantir les résultats d'un référendum, cependant. Voyez comment les Danois ont voté contre le traité de Maastricht sur l'intégration européenne, malgré le soutien que tous les leaders politiques et journaux danois lui avaient apporté. Voyez comment en France les plus récents sondages d'opinion montrent maintenant une petite majorité d'opposants à Maastricht, alors qu'il y a quelques mois c'est le oui qui emportait la majorité dans les sondages. Souvenez-vous que le président français Charles de Gaulle a perdu un référendum. Souvenez-vous aussi que la plupart des référendums constitutionnels en Australie ont été perdus.

LETTRES AU DEVOIR

Salut les vrais ?

DANS UN TEXTE percutant paru le 13 août dernier sous le titre « Virilité et brutalité » votre correspondant Maurice Tourigny met en évidence le comportement brutal des hommes dans diverses circonstances. Il nous dit aussi que c'est à nous d'agir pour enrayer ce fléau. Mais que pouvons-nous faire ? Dénoncer ce qui nous paraît inacceptable, insupportable ?

À la télévision, vous verrez qu'on flatte le bon goût de la bière en montrant des gens heureux et souriants. Mais ce qu'on ne nous montre pas ce sont tous ceux qui ingurgitent leur caisse de 24 en fin de semaine. Et dans quel état sont-ils croyez-vous ? Sont-ils doux, sereins, raisonnables, courtois, chaleureux ?

Vous les voyez partout ces buveurs de bière. Dans les rues, aux balcons, au volant de leur voiture, dans la plupart des manifestations sportives. Ils sont ventripotents, la panse gonflée comme une baloune.

Or tout récemment un reportage télévisé nous apprenait qu'on initie déjà les jeunes joueurs de hockey qui ont à peine 15 ans et qu'on récompense en leur offrant de la bière. De quoi en faire des candidats à la beuverie et à la brutalité. De quoi en faire des vrais.

Jean Bode

Montréal, 19 août 1992

Le Pélican

VOULEZ-VOUS BIEN me dire pourquoi la Famille Le Moine et la Fondation Macdonald-Stewart prirent la peine de dépenser près de 8 millions \$ pour faire construire le Pélican de Pierre Le Moine D'Iberville si celui-ci s'est fait battre (LE DEVOIR, mardi 25 août 1992, p. 3 « Le Pélican revit sur le Saint-Laurent ») par trois navires de guerre anglais dans la Baie d'Hudson, le 4 septembre 1697 ? Très bonne question qui mérite, je pense, une réponse.

Rendons à César ce qui lui appartient. Voici en bref un aperçu de la bataille du Pélican contre les Anglais :

Après une laborieuse navigation vers le nord, le vaisseau de tête d'Iberville, le Pélican, se perdit dans les brumes du détroit d'Hudson. Ce qui arriva ensuite fut sans doute l'action dans laquelle Iberville montra le plus de bravoure de toute sa vie. Le Pélican, qui avait précédé l'escadre, entra dans l'embouchure de la rivière Hayes le 4 septembre 1697, et le lendemain fut attaqué par trois vaisseaux de guerre anglais, le Hampshire, un gros bâtiment de guerre armé de 56 canons, le Dering (III), qui en avait 36, et le Hudson's Bay (I), qui en avait 32. Si les Français voulaient réussir, il fallait absolument que le Pélican, qui n'avait pourtant que 44 canons, empêche les renforts de parvenir aux Anglais du fort York. En conséquence, bien qu'il se trouvât dans une position d'in-

fériorité, Iberville attaqua l'ennemi. Après deux heures et demie d'esquives de part et d'autre, les adversaires engagèrent finalement un duel d'artillerie au cours duquel Iberville fit exécuter d'habiles manœuvres navales, qui atteignirent leur point culminant lorsque les canons du Pélican envoyèrent le Hampshire par le fond. À la suite de ce combat, le Hudson's Bay (I) fut capturé sans offrir de résistance, mais coula peu après. Seul le Dering (III) (capitaine Michael Grimington père) s'échappa sans être poursuivi, car les canons du Hampshire avaient fait une brèche, à la hauteur de la ligne de flottaison, dans la coque du Pélican, et le navire dut être abandonné. Ainsi se terminait la plus rapide et la plus brillante bataille navale de Pierre Le Moine D'Iberville. Notes extraites de l'excellent article de Bernard Pothier dans DBC Vol 2, p. 411-412.

Maintenant, dors en paix D'Iberville.

Armand Therrien

Archiviste maritime

Québec, 27 août 1992

Clergé et baptisés

L'ARTICLE DE Leonardo Boff (LE DEVOIR, 18 août, p. 13) soulève toute la problématique de l'autoritarisme d'un clergé hiérarchisé.

Tel que conçu au fil des siècles par ladite Tradition, le sacerdoce ministériel constitue aujourd'hui la négation du sacerdoce baptismal desdits laïcs. Toutes les charges et pouvoirs du clergé actuel étaient exercés à l'origine du christianisme par les baptisés, y compris la « fraction du pain » (Actes, 2,46).

Ladite Tradition veut que le chrétien soit marqué de trois caractères octroyés par les

sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordination. Or, un incroyable malentendu s'est installé face au rite d'imposition des mains et au sens réel du baptême.

Depuis l'origine, le rite d'imposition des mains possède trois fonctions. D'abord, il sert à guérir les malades, tel que l'Évangile de Marc le mentionne (16,18). Deuxièmement, il permet de légitimer une tâche ou une charge dans l'Église (Actes 6,6). Il faut souligner que l'octroi d'une charge dans l'Église primitive ne constituait en rien la négation du sacerdoce baptismal, le baptisé conservant tous ses pouvoirs et privilèges de l'élection. Troisièmement, l'imposition des mains se retrouve à l'origine chez ceux qui avaient été baptisés au nom de Jésus. On complétait alors le baptême par l'imposition des mains, symbolisant le don de l'esprit (voir exemple patent à Actes, 8, 16-17). Lors que les disciples comprendront que le baptême est trinitaire et complet en lui-même, on baptisera dès lors aux noms des trois personnes ; d'où l'ajout qui viendra plus tard à l'Évangile de Matthieu enjoignant les disciples de baptiser trinitairement (28, 16-20).

Dans la foulée de Leonardo Boff, il faut souligner que les baptisés se retrouvent sans pouvoir réel et se voient nier tout pouvoir face à un clergé qui se les reconnaît tous pour lui-même.

Que doivent donc faire les baptisés face à un tel malentendu ? Il importe alors que tous les baptisés (clercs y compris) reconnaissent une fois pour toutes que le sacerdoce ministériel et le sacerdoce baptismal ne forment en réalité qu'un seul sacerdoce, les charges ministérielles s'articulant aux dons et charismes de chaque individu.

L'article de Boff vient certes éveiller les consciences en ce sens.

Michel Gaudette

Trois-Rivières, 19 août 1992

Où est Jacques Cartier ?

MAINTENANT que les fêtes de Montréal tiennent à leur fin et qu'il y a moins de touristes à Montréal, il serait peut-être temps de ramener la statue de Jacques Cartier dans le parc de la rue Saint-Antoine près de la rue Laporte à Saint-Henri d'où elle a été enlevée il y a 18 mois en vue de sa restauration.

Cette statue a été placée à cet endroit en... 1908 bien avant même l'érection de la Statue de Jacques Cartier à Saint-Malo, en Bretagne.

À Saint-Henri il n'y a dans le parc que le socle entouré depuis 18 mois d'une clôture de planches... où est notre Jacques Cartier ?

Ce parc est situé rue Saint-Antoine, deux ou trois rues à l'ouest de l'Impérial Tobacco, angle de la rue Laporte...

Paul Brault

Montréal, 15 août 1992

FAIS CE QUE DOIS